

# Sommaire

## PRESENTATION SYNTHETIQUE

■ Conseil d'administration	03
■ Le mot du Président	05
■ Chiffres-clés consolidés au 31 décembre 2002	06

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

■ Chap. I - Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	08
■ Chap. III - Renseignements de caractère général concernant la société Groupe Bourbon et son capital	10
■ Chap. IV - Présentation de Groupe Bourbon	16
• Historique	16
Les principales activités	
- Distribution	21
- Maritime	26
- Autres activités	30
• Marque, licence, brevet	32
• Faits exceptionnels et litiges	32
• Effectifs	34
• Investissements	34
■ Chap. V - Comptes annuels	
• Rapport de gestion du conseil d'administration	35
• Comptes consolidés	49
• Comptes sociaux	79
■ Chap. VI - Administration et direction	99
■ Chap. VII - Evolution récente et perspectives d'avenir	100

PROJETS DE RÉOLUTION	103
----------------------	-----



## Conseil d'administration

### PRÉSIDENT

Jacques de Chateaufvieux

### ADMINISTRATEURS

Christian Boyer de la Giroday

Jean-Marc Brébion

Christian de Chateaufvieux

Henri de Chateaufvieux

Guy Dupont

Marc Francken

Roland Hugot

Christian Munier

Claude Repiquet





## Le mot du président

■ Les résultats de l'année 2002 intègrent la variation du mode de consolidation de l'activité distribution du fait de l'entrée du groupe Casino à hauteur de 33,4 % dans cette branche. C'est ainsi qu'à compter de l'exercice 2002, nous ne consolidons l'activité qu'à hauteur de 66,6 %.

Le chiffre d'affaires atteint 950,4 millions d'euros, en croissance de 10,3 % par rapport aux comptes 2001 proforma\*. La part de l'international est en progression et représente désormais 39 %.

Le résultat d'exploitation est en nette amélioration et atteint 87,8 millions d'euros (+ 23 %). Il reflète une année favorable dans la distribution ainsi que l'impact des investissements réalisés notamment au bénéfice de l'activité offshore de la branche maritime.

Le résultat net part du groupe s'élève à 54,9 millions d'euros, en progression de 32 % par rapport aux chiffres publiés en 2001. Ainsi, en dépit de la prise en compte des résultats de la distribution à 66,6 % seulement, le résultat net s'améliore sensiblement. La marge brute d'autofinancement a été de 128,4 millions d'euros, soit une progression de 17 % par rapport à 2001 proforma.

La branche distribution a continué sa progression en 2002 avec une croissance du chiffre d'affaires de 12,8 %. Elle trouve son origine dans le succès du nouveau centre commercial et de son hypermarché Jumbo au Port (La Réunion) ainsi qu'au succès de la carte de fidélité «Bourbon Avantages». Cette croissance est aussi soutenue par la consolidation en année pleine de l'activité à Maurice ainsi que par la montée en puissance des nouveaux magasins ouverts à Mayotte et au Vietnam en 2001. Les résultats sont très satisfaisants.

La branche maritime a connu une année de croissance soutenue (+ 9 % en chiffre d'affaires) en dépit des conditions défavorables sur le marché des frets pendant les neuf premiers mois. L'année 2002 voit se renforcer notre division offshore avec les opérations de croissance intervenues en Norvège (Havila Supply AS et Island Offshore II) ainsi qu'aux Etats-Unis (Rigdon Marine). La confiance des clients et la qualité de nos navires et de leur équipage est une base solide d'accélération de la croissance dans ce secteur. L'activité remorquage a bénéficié des mesures de restructuration initiées les années précédentes. En fin d'année, les activités de certains ports d'intérêt régional ont été cédées. La branche maritime dégage un bon résultat 2002, contribuant ainsi majoritairement au résultat d'ensemble.

Les autres activités, notamment la pêche industrielle et le sucre au Vietnam, ont contribué positivement à la marge brute d'autofinancement de Groupe Bourbon.

Les résultats de l'année 2002 et les perspectives favorables pour l'année 2003 ont conduit notre conseil d'administration à proposer un dividende de 1,08 euros par action, ce qui, compte tenu de l'attribution d'actions gratuites intervenues en 2002, correspond à une progression pour l'actionnaire de 18,8 % par rapport à l'année dernière.

En ce début d'année 2003, Groupe Bourbon a révisé ses objectifs de croissance dans un nouveau plan de cinq ans 2003-2007. Il prévoit un programme d'investissement de 1 200 millions d'euros dans la maritime, à 90 % tourné vers l'offshore, et de 150 millions d'euros dans la distribution. Sur la durée de ce plan, la focalisation progressive du portefeuille d'activités sera poursuivie.

La réalisation de ces objectifs permettra une croissance de 15 % par an du chiffre d'affaires de la branche maritime et une amélioration de ses résultats. La croissance de la distribution est, elle, attendue à 8 % par an, notamment du fait des développements en cours à l'international.

La réussite du plan de développement de Groupe Bourbon va dépendre de la capacité de mobilisation des ressources humaines nécessaires à sa mise en œuvre. A tous ceux qui font l'entreprise et ses résultats au quotidien, j'adresse au nom de tous les actionnaires, remerciements et vifs encouragements.

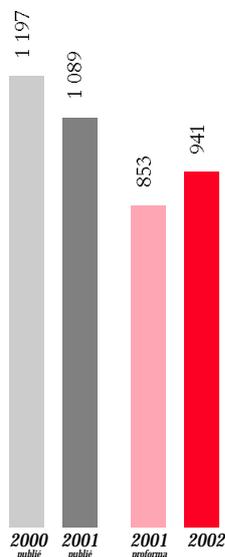
Jacques de Chateauevieux

\* Proforma tient compte de la consolidation proportionnelle à 66,6 % de Vindémia au lieu de 100 % en 2001.

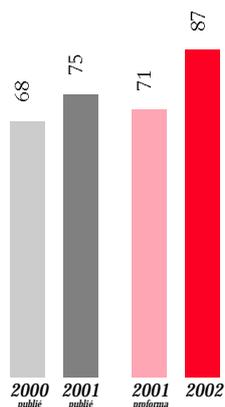


# Chiffres-clés consolidés au 31 décembre 2002 (2001 proforma\*)

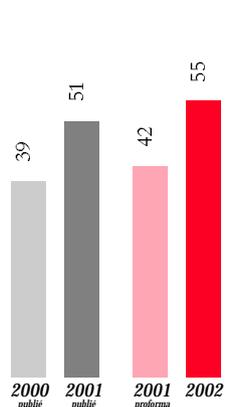
\* Proforma tient compte de la consolidation proportionnelle à 66,6 % de Vindémia au lieu de 100 % en 2001.



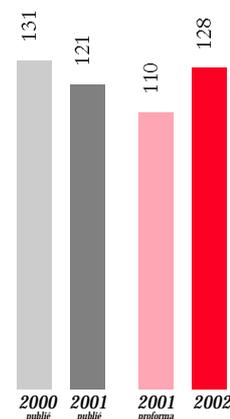
Chiffre d'affaires  
(en millions d'euros)



Résultat d'exploitation  
(en millions d'euros)  
après la prise en compte  
de la participation des salariés

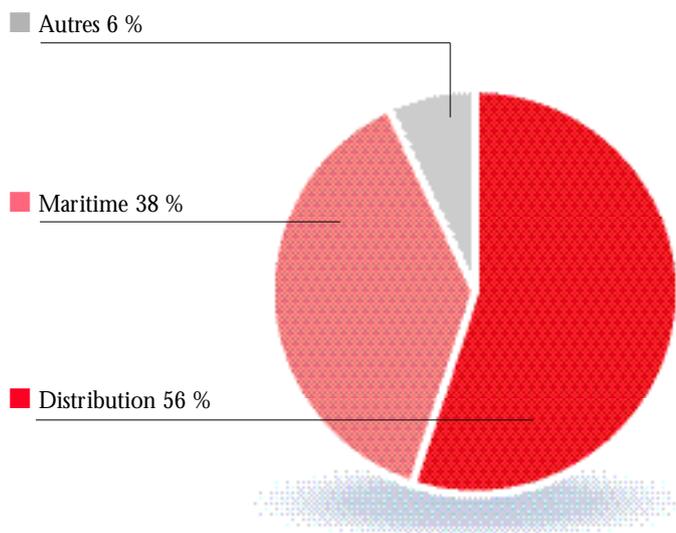


Résultat net part du groupe  
(en millions d'euros)

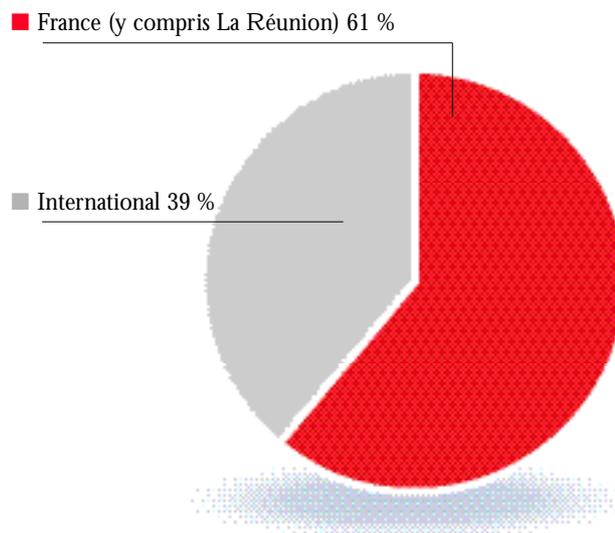


Marge brute d'autofinancement  
(en millions d'euros)

## Répartition du chiffre d'affaires 2002 par secteur d'activité



## Répartition du chiffre d'affaires 2002 par zone géographique



## Chiffres-clés consolidés au 31 décembre 2002

<i>en milliers d'euros</i>	<b>2002</b>	<b>2001 proforma*</b>	<b>variation %</b>	<b>2001 publié</b>	<b>2000 publié</b>
Chiffre d'affaires	940 500	852 487	10,3	1 088 905	1 196 663
Résultat d'exploitation (y compris quote part de résultats sur opérations en commun)	87 443	71 062	23,1	74 691	68 054
Résultat courant	78 307	55 561	40,9	56 672	50 557
Résultat net consolidé	60 951	41 295	47,6	49 912	44 401
Résultat net part du groupe	54 895	41 591	32,0	50 402	38 564
Fonds propres consolidés	407 271	363 434	12,1	429 589	329 359
Endettement net	471 232	362 377	30,0	378 660	457 949
Marge brute d'autofinancement	128 360	109 600	17,1	120 745	131 062
Investissements nets	231 700	107 800	114,9	138 400	182 333
Nombre d'actions	7 032 000	6 108 509	NS	6 108 509	6 108 509
Bénéfice net part du groupe par action	7,81	6,81	NS	8,25	6,31
Marge brute d'autofinancement par action	18,25	17,94	NS	19,77	21,46
Dividende (hors avoir fiscal) par action	1,08	NS	18,8**	1,00	0,86

\* Les chiffres proforma 2001 sont calculés en prenant en compte l'intégration à 66,6 % de la branche distribution (compte tenu de la participation à 33,4 % de Casino) et la cession de l'activité "sucre réunion-Europe" intervenue au début de l'année 2001, ainsi que les changements d'estimation et de méthode comptable intervenus dans la branche maritime (cf. note 1.2, 1.3 et 1.4 en annex aux comptes consolidés).

\*\* Compte tenu de l'attribution de 1 pour 11 détenues en juin 2002.



# Rapport annuel 2002

I

## RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES

### ■ 1.1. Responsable

GROUPE BOURBON  
La Mare - 97438 Sainte-Marie  
Ile de La Réunion

représenté par Monsieur Jacques de Chateaufieux  
Président du conseil d'administration

### ■ 1.2. Attestation du responsable

«A notre connaissance, les données du document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société Groupe Bourbon ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée».

Le président du conseil d'administration  
Monsieur Jacques de Chateaufieux

### ■ 1.3. Commissaires aux comptes

#### 1.3.1. Titulaires

	<i>Date de première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>
<b>Société Exa Ernst &amp; Young</b> 4, rue Monseigneur Mondon BP 830 - 97476 Saint-Denis Cédex Représentée par Pierre Nativel	Renouvelé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007
<b>Société EuraAudit CRC</b> 58, rue Montgolfier 69006 Lyon Représentée par Jean-Marc Rousseau	Nommé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004

#### 1.3.2. Suppléants

	<i>Date de première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>
<b>Philippe Maisonobe</b> 4, rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis	Renouvelé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007
<b>Jean-Jacques Martin</b> 25, chemin de Parsonge 69570 Dardilly	Nommé par l'AGM du 30 mai 2002	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004

### 1.3.3. Attestation des Commissaires aux Comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe Bourbon et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du président du conseil d'administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2000, 2001 et 2002 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation, à l'exception de celles :

- rappelant les changements de méthodes de présentation et d'évaluation induits, dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000, par l'application du règlement CRC 99-02 ;
- relatives aux changements d'estimation, de méthodes comptables et de méthodes de consolidation intervenus en 2002 et détaillés dans les notes 1-2 et 1-3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

A Saint-Denis et à Lyon, le 7 mai 2003

Les Commissaires aux Comptes

Exa Ernst & Young

Pierre Nativel

EuraAudit CRC

Jean-Marc Rousseau

### ■ 1.4. Responsable de l'information

Jacques de Chateuvieux

Président-Directeur Général

Tél : 01.40.13.86.16

#### ■ 3.1. Renseignements concernant la société

**Dénomination sociale :** GROUPE BOURBON

**Siège social :** La Mare, Sainte-Marie, Ile de La Réunion

**Date de création de la société :** 2 décembre 1948

**Nationalité :** Française.

**Forme juridique :** Société Anonyme, régie par la Loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

**Durée :** La société a une durée de 99 ans et expirera le 2 décembre 2066 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation (harmonisation des statuts dans le cadre de la loi du 24 juillet 1966, A.G.E. du 19/1/1966).

**Registre du Commerce et des sociétés :** Saint-Denis 310.879.499.

**Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société :** Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social mentionné ci-dessus.

#### **Objet social (article 2 des statuts) :**

La société a pour objet :

- La création, la propriété, l'acquisition, la vente, la prise à bail, la mise en valeur, l'exploitation, la gérance, la location, la régie, l'organisation et le financement de toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales, agricoles, mobilières ou immobilières ;
- La fabrication, le conditionnement, l'importation, l'exportation, la commission, la représentation, le transit, la consignation et le transport de tous produits, marchandises, objets et denrées de toute nature et de toute provenance ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de licence de tous brevets, marques de fabriques ;
- La prise d'intérêt par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations, ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement à l'objet social et, en général dans tous entreprises, commerces ou travaux pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle aurait des intérêts ;

et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés.

**Exercice social :** Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

#### **Assemblées générales (articles 16 et 17 des statuts) :**

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi et les règlements. Elles sont réunies en tous lieux précisés dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Toutefois, le président du conseil d'administration aura toujours la faculté d'accepter par voie de mesure générale, les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu.

En l'absence du président et sauf dispositions impératives contraires, l'assemblée est présidée par l'administrateur spécialement délégué par le conseil. A défaut d'administrateur délégué, l'assemblée élit son président.

#### **Franchissement de seuils :**

Les statuts ne prévoient pas de dispositions particulières quant au franchissement de seuils.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital de la société et/ou des droits de vote, devra se conformer aux dispositions visées par les articles 356-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et plus particulièrement devra informer la société par lettre recommandée avec avis de réception du nombre d'actions et de droits de vote qu'il possède, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils. Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions chaque fois que la fraction du capital social et/ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article 356-4 s'appliqueront.

### *Affectation et répartition des bénéfices (articles 21 et 22 des statuts) :*

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

S'il en existe, le solde est réparti entre toutes les actions.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou en partie au capital.

La perte, s'il en existe, est, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en action dans les conditions légales et en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La demande de paiement du dividende en actions doit intervenir dans un délai fixé par l'assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois à compter de celle-ci.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'état français.

### *Rachat par la société de ses propres actions :*

La société n'a pas fait usage de cette faculté jusqu'au 30 mai 2002. La 18ème résolution de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2002 autorise, à nouveau, la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses propres actions. Une note d'information (visa COB No 02-476 du 30 avril 2002) décrit les objectifs et les modalités de ce programme, ainsi que ses incidences sur la situation des actionnaires.

## ■ 3.2. Renseignements concernant le capital social

### 3.2.1. Capital social

A ce jour, le montant du capital social est de 26 800 538 €. Il est divisé en 7 032 000 actions, intégralement libérées. La société est cotée au second marché de la Bourse de Paris depuis le 20 octobre 1998 (numéro Sicovam 6590).

Article 11.1 des statuts (voté à l'origine en septembre 1998 avant introduction en bourse) mis à jour à l'issue du conseil d'administration du 9 septembre 2002 : «Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions légales et statutaires. Les actions nominatives entièrement libérées bénéficient d'un droit de vote double à l'occasion de toute assemblée, à condition d'avoir été inscrites au nom d'un même actionnaire depuis quatre ans au moins.»

### 3.2.2. Capital potentiel

L'assemblée générale mixte du 25 mai 2000 a donné autorisation au conseil d'administration de consentir des options donnant droit soit à la souscription d'actions nouvelles à émettre par la société à titre d'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois durant une période de cinq ans, soit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués par la société, dans les conditions prévues par la loi.

Les bénéficiaires de l'opération pourront être les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel, ou les mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères, qui lui sont liés au sens de l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Le nombre total des options qui seront consenties par le conseil d'administration, en application de la présente autorisation, ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 5 % du capital au jour de la mise en œuvre de la présente autorisation, sous réserve de toutes limitations légales dans leur attribution.

L'autorisation donnée concernant les options de souscription des actions comporte, au profit des bénéficiaires d'options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le conseil d'administration et ne pourra être ni inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action à la Bourse de Paris, sur le second marché, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options d'achat et/ou de souscription seront consenties, ni inférieur à 95 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles 217-1 et/ou 217-2 de la loi du 24 juillet 1966.

Aucune option d'achat ou de souscription ne pourra être consentie moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et, notamment, pour :

- fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires ; fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir ces bénéficiaires ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés, notamment dans les hypothèses prévues aux articles 174-8 à 174-16 du décret du 23 mars 1967,
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, étant précisé que la durée des options ne pourra excéder une période de six ans, à compter de leur date d'attribution,
- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions.

Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2000, le conseil d'administration du 10 septembre 2001 a décidé de consentir, à compter du 9 octobre 2001, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'une augmentation de capital, à concurrence d'un montant nominal global de 571 500 euros correspondant à 150 000 actions nouvelles de 3,81 euros de nominal chacune. Ces options ont été octroyées dans les conditions fixées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au prix de 43,10 € soit 95 % de la moyenne des 20 dernières bourses précédant le 9 octobre 2001 arrondi au dixième d'euro supérieur. Elles devront être intégralement libérées à la souscription en numéraire et seront créées jouissance du premier jour de l'exercice au cours duquel l'option aura été levée et auront droit à la totalité du dividende versé au titre de cet exercice.

Suite à l'attribution de 1 action gratuite pour 11 anciennes en juin 2002, le nombre d'options de souscription ainsi que le prix doivent être ajustés. Le nombre d'options devient 163 637 et le prix fixé à 39,51 euros.

Les options de souscription d'actions pourront être exercées à compter du 9 octobre 2005, début de la 5ème année d'attribution et jusqu'au 8 octobre 2007, fin de la 6ème année d'attribution. Leur prix sera, comme prévu dans la loi, proportionnellement ajusté aux éventuelles opérations sur le capital réalisées post attribution.

Les bénéficiaires de ces options sont les mandataires sociaux et le personnel directement impliqués dans la bonne réalisation des objectifs à cinq ans.

Au 31 décembre 2002 l'actionnariat des salariés concernait à travers le FCPE «Bourbon Expansion», 261 personnes pour 28 274 actions, soit 0,4 %.

### 3.2.4. Dilution potentielle du capital

Dans l'hypothèse où les 163 637 options de souscription d'action (cf. 3.2.2) seraient levés, la dilution potentielle du capital serait au maximum de 2,27 % [ $163\,637 / (7\,032\,000 + 163\,637)$ ].

A mars 2003, conformément aux conditions d'attribution et de levée (cf. 3.2.2), aucune option de souscription d'action n'a été levée. Par ailleurs, aucun nouveau plan d'option de souscription d'action n'a été attribué.

### 3.2.5. Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Opérations	Emissions d'actions			Montant du capital cumulé	Nombre d'actions cumulé
		Montant	Nominal	Prime d'émission et de fusion		
21/06/00	Attribution de 1 action pour 10 et transformation du capital en €	(€) 2 116 446			(€) 23 280 905	6 108 509
31/05/02	Exercice de 9 100 BSA au prix de 57,93 €	527 163	10 920		23 289 229	6 119 429
21/06/02	Attribution de 1 action nouvelle pour 11 actions anciennes	527 163			25 397 351	6 663 828
06/09/02	Exercice de 297 710 BSA au prix de 57,93 €	17 246 340	357 252		26 800 538	7 032 000

Depuis le 06/09/2002 et jusqu'à la date d'enregistrement «document de référence» 2002, il n'y a eu aucune modification du capital.

#### *Mouvements significatifs ayant affecté la répartition du capital au cours des trois derniers exercices :*

Le 20 octobre 1998, Groupe Bourbon a été introduit avec 200 000 actions au second marché de la Bourse de Paris. Le groupe belge Gevaert, par l'intermédiaire de sa filiale Gebema, a déclaré le 16 octobre 1999 un premier franchissement de seuil de 5 % en capital. Puis le 22 novembre 1999, celui de 5 % en droits de vote et le 15 février 2000 le franchissement de seuil de 10 % du capital. Dans sa déclaration d'intention, il précise «à ce stade, ne pas avoir l'intention d'augmenter significativement sa participation». Eridan a franchi le seuil de 5 % à la baisse le 18 juillet 2000.

Suite à une opération de placement privé réalisée auprès d'investisseurs français et internationaux «UI» (groupe Crédit Agricole) a annoncé le 24 avril 2002 avoir franchi à la baisse les seuils de 10 et de 5 % et ne plus détenir d'actions Groupe Bourbon.

## Evolution de l'actionariat

Actionnariat	Situation au 31/12/02			Situation au 31/12/01			Situation au 31/12/00		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Financière Jaccar	2 209 303	31,42	31,99	1 959 302	31,94	31,76	1 626 842	26,76	30,41
Gevaert	703 200	10,00	7,02	644 600	10,55	7,18	644 600	10,56	7,18
Uei	0	0,00	0,00	611 247	10,01	10,76	871 237	14,26	13,45

Financière Jaccar : famille Jacques de Chateauvieux.

### ■ 3.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote (4 mars 2003/TPI sur 99,5 %)

- Nombre total d'actions : ----- 7 032 000
- Nombre total de droits de vote (17 juillet 2002) : ----- 9 661 964 publiés
- Nombre total de droits de vote (4 mars 2003) : ----- 9 843 832
- Nombre approximatif d'actionnaires (TPI 4 mars 2003) : ----- 5 000 dont 2 740 au nominatif

- Actionnaires disposant de 5 % ou plus du capital ou de droits de vote (4 mars 2003) :

Plus de 20 %..... Financière Jaccar

Plus de 10 %..... Gebema (Gevaert)

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Pourcentage de capital et de droits de vote détenus par l'ensemble des membres du conseil d'administration

Capital : ----- 49 %

Droits de vote : ----- 48 %

- La société détenait au 31 décembre 2002, 51 490 actions d'auto-détention et 66 980 au 4 mars 2003, soit 0,95 %.

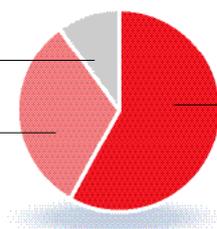
- Les salariés détiennent 0,4 % du capital (cf. 3.2.2) pour 261 personnes et 28 274 actions.

- Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

### Composition de l'actionariat en capital (4 mars 2003)

■ Gevaert 10 %

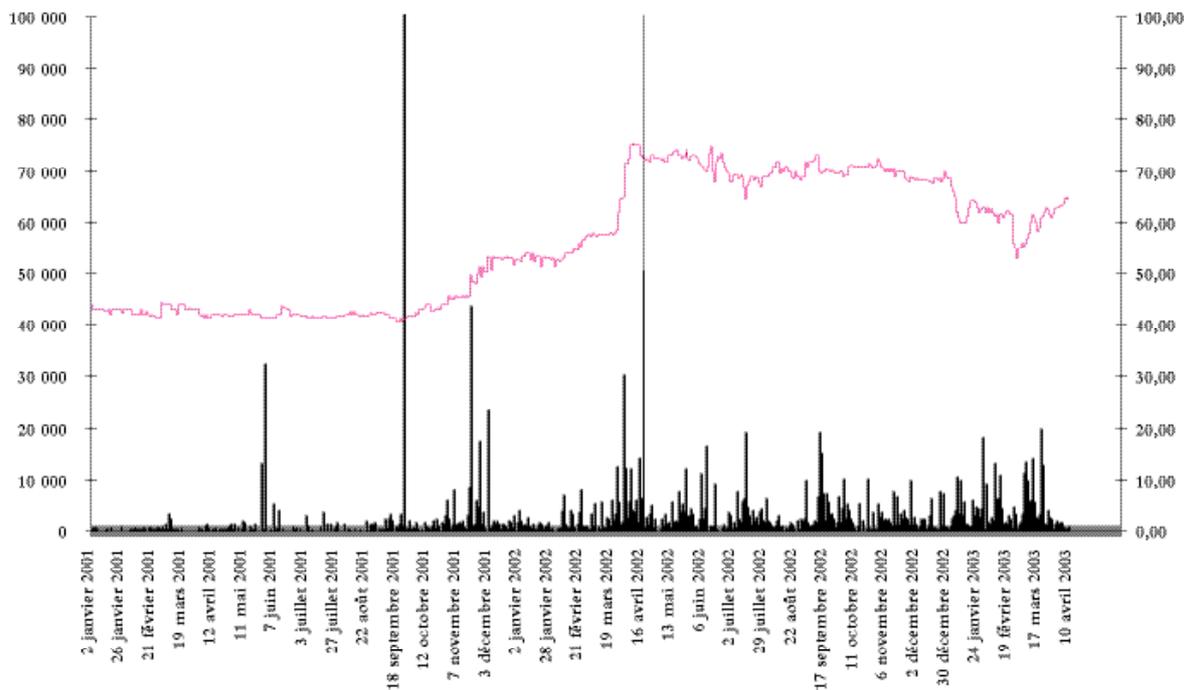
■ Financière Jaccar 32 %



■ Public 58 %

Dont auto-détention 0,95 % et salariés 0,40 %

■ 3.4. Marchés des titres de l'émetteur



Evolution sur 18 mois (plus haut, plus bas, volume et capitaux)

Date	Haut	Bas	Volume	Capitaux
Octobre 2001	49,00	44,60	18 086	890 518
Novembre	56,00	48,00	105 886	5 546 469
Décembre	58,05	54,00	39 646	2 290 824
Janvier 2002	54,08	50,51	26 265	1 518 423
Février	55,92	50,97	28 809	1 687 020
Mars	58,68	54,73	38 302	2 390 435
Avril	76,45	57,84	1 009 869	76 542 366
Mai	74,94	71,32	48 606	3 860 126
Juin	75,00	67,80	75 366	5 763 319
Juillet	73,45	64,00	82 024	5 517 897
Août	72,50	65,50	39 115	2 689 185
Septembre	73,50	67,50	86 151	6 087 224
Octobre	71,50	68,50	71 434	4 997 409
Novembre	73,50	68,80	105 260	7 342 666
Décembre	70,00	66,10	52 452	3 588 555
Janvier 2003	70,00	58,65	92 772	5 901 220
Février	64,50	59,90	110 319	6 873 153
Mars	64,00	52,00	96 045	5 580 462

■ 3.5. Dividendes

Exercice clos le	Dividende net (EUR)	Avoir fiscal (EUR)	Dividende brut (EUR)
31 décembre 1998	0,61	0,31	0,92
31 décembre 1999	0,66	0,33	0,99
31 décembre 2000	0,86	0,43	1,29
31 décembre 2001	1,00	0,50	1,50
31 décembre 2002	1,08	0,54	1,62

Politique de distribution de dividendes :

La société a l'intention de poursuivre sa politique de distribution de dividendes en croissance régulière.

#### ■ 4.1.0. Historique

Groupe Bourbon est issu de la société Sucreries de Bourbon créée le 2 décembre 1948 à l'île de La Réunion. Après la dernière guerre mondiale, un certain nombre de familles, propriétaires sucriers dans l'île, décidèrent de fusionner leurs actifs fonciers et industriels pour créer le premier groupe sucrier de La Réunion et moderniser successivement les usines ayant souffert durant la période de la guerre.

De 1948 à 1978, les usines de Groupe Bourbon produisent du sucre et du rhum destinés principalement au marché métropolitain. En 1979, démarre une période de restructuration des actifs sucriers de l'île par la fermeture progressive des plus petites sucreries au profit des usines géographiquement les mieux placées. Des huit sucreries de 1978, l'île de La Réunion n'en conserve plus que deux de taille européenne à l'issue d'une grande restructuration qui aura duré dix-huit ans dont l'une (Sucrerie de Bois-Rouge) appartient et est exploitée par Groupe Bourbon jusqu'à sa cession le 28 février 2001 au groupe Union SDA.

C'est dans ce contexte que Groupe Bourbon diversifie ses activités à compter de l'année 1989 ; ce fut tout d'abord à La Réunion, la pêche industrielle (1989), la distribution (1991) et les produits laitiers (1992) ; puis en métropole, les activités maritimes (1992).

Groupe Bourbon devient alors un groupe industriel et de services présent dans les activités de distribution, agroalimentaire et maritime. Cette dernière vocation s'est affirmée plus nettement avec le rachat en 1996 des sociétés Les Abeilles dans le remorquage et Sétaf-Saget dans le transport de vrac solide.

Compte tenu de la taille du marché de La Réunion, Groupe Bourbon a développé sa présence dans la distribution et l'agroalimentaire à Madagascar en 1994, au Vietnam en 1995 et plus récemment à Mayotte en 1999, puis à Maurice fin 2001.

Depuis les derniers mois de l'année 2000, Groupe Bourbon a entamé un mouvement stratégique majeur.

En novembre 2000, Groupe Bourbon vend sa participation majoritaire dans la Cilam (produits laitiers), il s'agit de la première étape d'un désengagement complet de la branche agroalimentaire. En effet, fin février 2001, l'activité historique «Sucre Réunion et Europe» est cédée à son tour.

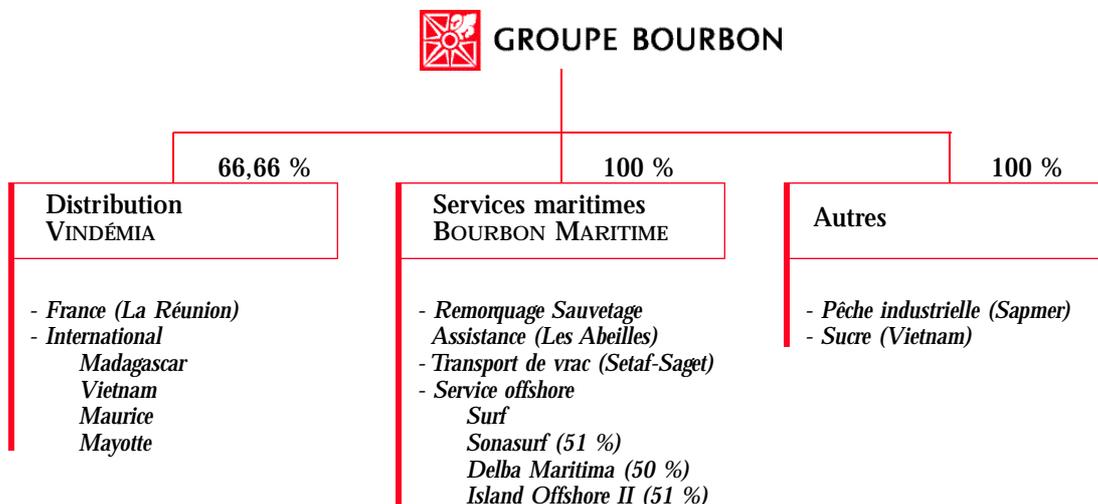
En avril 2001, afin de pénétrer plus efficacement le marché offshore profond brésilien, Groupe Bourbon entre à hauteur de 50 % dans Delba Maritima aux côtés de la famille Lins.

En décembre 2001, Casino souscrit à une augmentation de capital pour détenir 33,34 % de Vindémia, la branche Distribution. Groupe Bourbon et Casino sont convenus de consolider l'activité distribution de Vindémia par intégration proportionnelle à compter du 1er janvier 2002 et ont conclu un pacte d'actionnaires régissant leurs relations futures.

Le 6 mai 2002, Groupe Bourbon acquiert 51 % de la société norvégienne Island Offshore II et annonce avoir pris une participation de 25 % dans le capital de Havila Supply AS cotée à la bourse d'Oslo, qui est également actionnaire de Island Offshore II. Depuis, la participation dans Havila Supply AS s'est accrue pour atteindre 39 % en mars 2003. Parallèlement, Groupe Bourbon consolidait sa position dans Havila Supply AS au terme d'options d'achat et de vente signées avec Borgstein Invest AS portant sur 11,1 % du capital et exerçable durant le premier semestre 2006.

Groupe Bourbon concentre donc maintenant clairement ses efforts dans les services maritimes avec un développement en cours important dans l'offshore profond.

4.1.0.1. Organigramme simplifié (31 décembre 2002)



La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activités et par zone géographique est détaillée (cf. annexe aux comptes consolidés 4.14).

Du fait de la diversité des activités et des zones géographiques dans lesquelles opère Groupe Bourbon, aucun client ni fournisseur n'a de position significative au regard du chiffre d'affaires consolidé.

4.1.0.2. Chiffres-clés extraits des comptes annuels

Pour l'analyse de l'activité et des performances économiques de l'entreprise, au niveau consolidé et particulièrement dans la branche distribution, la comparaison avec les chiffres proforma s'impose. En effet, la branche distribution (Vindémia) était consolidée à 100 % dans l'exercice 2001. Mais, suite à la prise de participation à hauteur de 33,34 % du Groupe Casino en décembre 2001, celle-ci n'est plus consolidée qu'à 66,66 % dans les comptes 2002.

Sur cette base, le chiffre d'affaires de Groupe Bourbon a progressé de 10,3 %, la part du chiffre d'affaires à l'international atteignant maintenant 39 %.

La progression de l'excédent brut d'exploitation EBE (+ 13,1 %) et du résultat d'exploitation REX (23,0 %) à des niveaux supérieurs au chiffre d'affaires reflètent la pertinence des choix stratégiques et l'efficacité économique des investissements réalisés.

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>2002</i>	<i>2001 proforma</i>	<i>2001 publié</i>	<i>2000</i>
Chiffre d'affaires	941	853	1 089	1 197
Excédent brut d'exploitation (EBE)	154	136	151	151
Résultat d'exploitation*	87	71	75	68
Résultat courant avant impôt	78	56	57	51
Résultat exceptionnel	9	7	20	26
Résultat net consolidé	61	41	50	44
dont part du groupe	55	42	51	39
Marge brute d'autofinancement	128	110	121	131

\* après la prise en compte de la participation des salariés

Le bilan consolidé simplifié de Groupe Bourbon se présente ainsi en 2002 :

<i>(En millions d'euros)</i>	2002	2001	2001	2000		2002	2001	2001	2000
		<i>proforma</i>	<i>publié</i>			<i>proforma</i>	<i>publié</i>		
Immobilisations nettes	851	721	812	771	Capitaux propres	407	363	430	329
Stocks	87	84	113	143	Provisions	52	43	44	56
Clients et autres créances	258	197	206	204	Empr. & dettes financières	674	484	528	540
Trésorerie	203	122	149	81	Fournis. & autres débiteurs	266	234	278	274
<b>Total</b>	<b>1 399</b>	<b>1 124</b>	<b>1 280</b>	<b>1 199</b>	<b>Total</b>	<b>1 399</b>	<b>1 124</b>	<b>1 280</b>	<b>1 199</b>

Extraits du tableau de flux de trésorerie :

<i>(En millions d'euros)</i>	2002	2001	2000
		<i>publié</i>	<i>publié</i>
Résultat net total des sociétés consolidées	61	50	44
Marge brute d'autofinancement	128	121	131
Flux net généré par (affecté à) l'activité	100	126	142
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	- 229	- 148	- 176
Flux net provenant du (affecté au) financement	61	170	- 56
Variation de trésorerie	67	146	- 91
Trésorerie d'ouverture	80	- 66	25
Trésorerie de clôture	13	80	- 66

#### 4.1.0.3. Evolution des principaux ratios financiers de Groupe Bourbon

	2002	2001	2001	2000
		<i>proforma</i>	<i>publié</i>	
Excédent brut d'exploitation/Chiffre d'affaires	16,3 %	15,9 %	13,9 %	12,6 %
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	9,3 %	8,3 %	6,9 %	5,7 %
Résultat net consolidé/Chiffre d'affaires	6,5 %	4,8 %	4,6 %	3,7 %
Résultat net consolidé/Fonds propres consolidés	15,0 %	11,3 %	11,6 %	13,5 %
Dettes financières nettes/Capacité d'autofinancement	3,69	3,30	3,10	3,50
Dettes financières nettes/Fonds propres consolidés	1,16	1,00	0,88	1,39

Les ratios financiers du groupe sont relativement stables d'une année sur l'autre. La politique d'investissement du groupe est dictée par la capacité d'un retour rapide et sécurisé en matière d'autofinancement. Le ratio dettes financières nettes/capacité d'autofinancement est particulièrement surveillé et assure, par son niveau raisonnable et constant dans le temps autour de 3,5, une bonne autonomie financière. Le ratio Résultat net consolidé/Fonds propres consolidés atteint 15 % et reflète la pertinence du mouvement stratégique en cours.

#### 4.1.0.4. Stratégie d'ensemble du groupe

Durant les années 1990-2000, Groupe Bourbon exerçait ses métiers dans trois branches opérationnelles : la distribution, l'agroalimentaire et les services maritimes (cf. historique 4.1.0).

Un mouvement stratégique majeur a été entamé fin 2000 par la cession de l'activité «lait, jus de fruit», puis en février 2001 par celle de l'activité «Sucre Réunion Europe», soit l'essentiel de son activité agroalimentaire historique. Cette étape a été complétée par l'entrée à hauteur de 33,34 % de Casino dans la branche distribution fin 2001 par augmentation de capital.

En s'appuyant sur les activités matures de sa branche maritime que sont le remorquage et l'assistance et le transport de vrac, Groupe Bourbon développe maintenant activement les services maritimes à l'offshore profond dans «le triangle d'or» (côte occidentale d'Afrique, Brésil, Golfe du Mexique).

L'objectif affiché sur ce marché des services maritimes à l'offshore profond, qui dispose d'un potentiel de développement important, sécurisé par des contrats, est de devenir sur les prochaines années un acteur significatif et incontournable au plan mondial.

La branche distribution, de son côté, poursuit son développement dynamique tant à La Réunion qu'à l'international, associée avec le groupe Casino.

Les autres activités sont destinées à être cédées dans le temps en fonction des opportunités.

#### 4.1.0.5. Croissance, risques, valeur

##### Branche distribution

###### *Croissance*

Elle résultera des retombées de la politique d'investissement de ces dernières années dans des pays émergents où elle a choisi d'être présente (Madagascar, Vietnam, Mayotte puis Maurice). La progression du chiffre d'affaires à l'international (+ 31,1 % en 2002) est le résultat concret de cette stratégie. Elle se prolongera à l'international dans les prochaines années dans les délais normaux d'implantation et de constitution des fonds de commerce accompagnée par la croissance des pouvoirs d'achats locaux. En outre, à La Réunion, la croissance est entretenue par le développement naturel de la population.

###### *Risques*

Le savoir-faire et les résultats récurrents dégagés par ses activités à La Réunion sont de nature à réduire le risque global lié aux nouveaux développements.

###### *Valeur*

Elle correspond aux parts de marché solidement acquises à La Réunion par la maîtrise de meilleurs équipements et de rentabilité comparée à la profession.

##### Services maritimes

###### *Croissance*

Le marché du remorquage et de l'assistance dépend très directement du niveau de l'activité économique générale. L'activité de vrac Groupe Bourbon externalise les services logistiques de ses grands clients industriels. Aussi la croissance dépend essentiellement du niveau d'activité de ces derniers.

Les relais de croissance se situent très principalement dans les services maritimes à l'offshore profond. Les facteurs clés de succès dépendent de la capacité de Groupe Bourbon à :

- valider en permanence les choix par une veille stratégique attentive et critique,
- gérer la relation client avec les «Majors pétroliers»,
- adapter les ressources humaines (recrutement, formation, intégration locale),
- assurer un financement autonome de la croissance par autofinancement, désinvestissements et recours raisonnable à l'endettement au regard de cashflow sécurisé,
- se doter des moyens compétitifs pour affronter une concurrence internationale.

### *Risques*

Le risque sur le marché des services maritimes à l'offshore profond dépend de la bonne maîtrise des facteurs clefs de succès ci-dessus et est limité par le niveau de la barrière à l'entrée pour de nouveaux concurrents en raison :

- du niveau capitalistique des investissements,
- des qualifications techniques exigées préalablement aux contrats,
- de la nature même des contrats très généralement renouvelables,
- de la prime au premier entrant.

Sur un plan juridique, les contrats sont basés sur des engagements de moyens. Ils n'incluent pas de clauses d'indexations aux fluctuations du prix du pétrole.

### *Valeur*

Dans un marché nouveau tel que celui des services maritimes à l'offshore profond, elle dépendra :

- de la taille des parts de marché acquises dans la période de forte croissance,
- du niveau de ces parts de marché par zone géographique,
- de la propriété des moyens nécessaires à la maîtrise des parts de marché.

D'une façon plus générale, la valeur créée par Groupe Bourbon résultera :

- de la croissance de son activité dans des zones géographiques et des métiers où la rentabilité est structurellement élevée,
- de la maîtrise des risques associés, les développements réussis dans des environnements particuliers prouvant le savoir-faire du groupe,
- de la constitution de parts de marchés significatives qui permettent non seulement des économies d'échelle mais surtout de pouvoir revendiquer, sur des marchés en forte croissance, là où c'est possible, une position de leadership difficilement contournable.

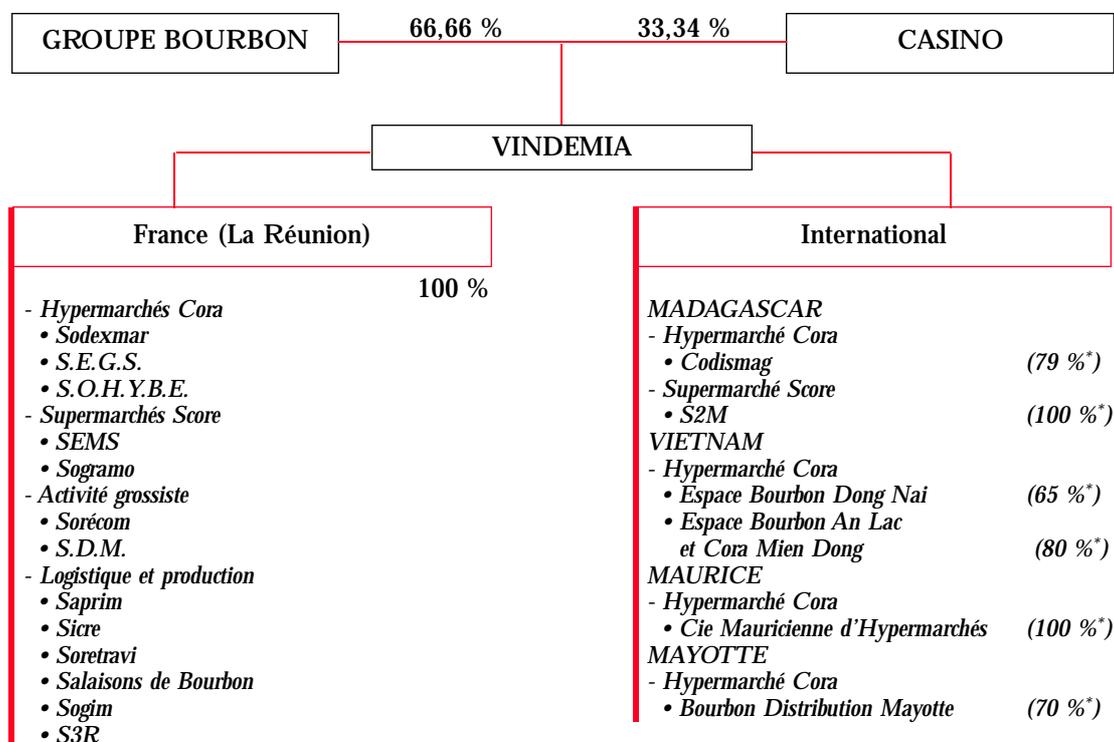
Après les positions prises dans la distribution à La Réunion, à Madagascar et dans le remorquage en France, Groupe Bourbon cherche à acquérir une situation comparable dans les métiers de services maritimes à l'offshore profond principalement sur la côte occidentale d'Afrique et au Brésil.

#### 4.1.1.0. D I S T R I B U T I O N

##### 4.1.1.0.1. Organigramme de la branche distribution (31 décembre 2002)

La branche distribution (Vindémia) qui détient et exploite principalement des actifs à l'île de La Réunion, à Madagascar, au Vietnam, à Mayotte et à Maurice, était contrôlée à 100 % par Groupe Bourbon depuis janvier 2001.

En décembre 2001, Casino entre par augmentation de capital (91,5 M€) à hauteur de 33,34 % dans le capital de Vindémia avec comme objectif de renforcer la capacité de croissance future. Le communiqué diffusé à cette époque précisait notamment que : «La participation sera consolidée proportionnellement» (janvier 2002) et «ce partenariat s'accompagne d'un pacte d'actionnaires et d'accords permettant de régir les relations futures entre les deux groupes». Afin de faciliter et accélérer les implantations au Vietnam, à Madagascar, à Mayotte et à Maurice, Groupe Bourbon a noué des partenariats avec des acteurs locaux, les actionnaires minoritaires sont des partenaires locaux.



\* % de contrôle

La répartition du chiffre d'affaires par secteur et par zone géographique est détaillée (cf. annexe aux comptes consolidés 4.14). La nature de cette activité et les zones géographiques dans lesquelles la branche distribution se développe font qu'aucun client ou fournisseur n'a de position significative au regard du chiffre d'affaires.



### **Madagascar**

La branche distribution est implantée à Madagascar depuis 1994. Elle gère dans la capitale, Antananarivo, un hypermarché de 6 500 m<sup>2</sup> au sein d'un ensemble commercial comprenant 3 500 m<sup>2</sup> de boutiques et services, ainsi qu'un autre supermarché de 2 800 m<sup>2</sup>. Les événements politiques intervenus au cours du second trimestre 2002 ont perturbé l'activité mais grâce aux efforts de gestion et d'adaptation des équipes sur place, l'incidence est négligeable sur les résultats.

L'introduction de la distribution moderne à Madagascar, où la production locale représente plus de 80 % des références, permet une réelle intégration du groupe dans l'environnement économique de l'île. En dépit d'une situation qui évolue positivement mais lentement, cette activité connaît une croissance satisfaisante. Groupe Bourbon estime avoir une position de leader (trois fois son concurrent en termes de part de marché) ce qui lui permettra de faire croître ce secteur dans les autres capitales provinciales du pays. Un premier Score a été ouvert à Tamatave en décembre 2001. D'autres vont suivre prochainement, au fil des opportunités et de l'évolution de la rentabilité de l'ensemble.

### **Vietnam**

L'activité de Groupe Bourbon dans la distribution au Vietnam a débuté en août 1998 par l'ouverture du premier hypermarché «à la française» au nord d'Ho-Chi-Minh Ville. D'une surface au sol de 20 000 m<sup>2</sup>, ce centre commercial comprend un hypermarché sous enseigne Cora de 6 000 m<sup>2</sup>, des moyennes surfaces spécialisées et trente boutiques.

La deuxième réalisation, au sud d'Ho-Chi-Minh Ville, porte sur un ensemble de 26 000 m<sup>2</sup>, dont un hypermarché Cora An Lac de 6 000 m<sup>2</sup> inauguré en mars 2001, pratiquement en même temps (avril) que le Cora Mien Dong pour 3 000 m<sup>2</sup> en centre-ville d'Ho Chi Minh Ville dans des locaux en location. Cette formule est intéressante dans la mesure où elle limite les capitaux engagés et prouve la confiance des investisseurs locaux dans le concept d'une distribution moderne au Vietnam. Groupe Bourbon était, à sa connaissance, le seul distributeur étranger à bénéficier d'autorisations d'implantations de grandes surfaces de distribution au Vietnam. Métro vient à son tour d'ouvrir début 2002 son premier magasin de «cash and carry». L'ouverture d'un futur centre commercial dans la capitale politique du nord, Hanoï, est en projet en collaboration avec les équipes de Casino.

### **Mayotte**

À Mayotte, le centre commercial ouvert sur la commune de Mamoudzou sur Grande Terre en 2001 permet aux Mahorais d'accéder à la distribution moderne grâce à un Cora de 3 500 m<sup>2</sup> et un ensemble de 25 boutiques. Les perspectives d'augmentation du pouvoir d'achat à Mayotte permettent d'envisager une croissance régulière et significative du chiffre d'affaires. Un supermarché de 1 000 m<sup>2</sup> a renforcé le dispositif sur Petite Terre fin 2002. Compte-tenu de la taille des implantations réalisées par le groupe et de leur localisation, il est très peu probable qu'une concurrence puisse s'implanter sur l'île.

### **Maurice**

À Maurice, le rachat fin 2001 du centre commercial Phoenix a permis de compléter l'implantation du groupe dans les îles de l'océan Indien. Doté d'un hypermarché, ce centre commercial est renforcé de moyennes surfaces non alimentaires et d'un ensemble d'environ trente boutiques.

En novembre 2002, Groupe Bourbon a annoncé la fusion de ses activités avec celles du groupe Rogers qui exploite les enseignes Spar (10 700 m<sup>2</sup>). La nouvelle société détenue au prorata des apports, 69 % par Vindemia et 31 % par Rogers, représente environ 25 % de la distribution alimentaire de l'île, sans concurrence significative dans le domaine de la distribution moderne. En complément, un deuxième centre commercial, en cours de construction, ouvrira fin 2003.

Parallèlement, il sera développé à partir du port franc de l'île Maurice une centrale d'achat et de logistique régionale destinée à l'approvisionnement des magasins Vindemia dans la zone (Madagascar, Mayotte et La Réunion) en produits d'origine asiatique et d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle Zélande.

#### 4.1.1.0.3. Marchés et stratégies

La position de leader de la branche distribution de Groupe Bourbon à La Réunion sera maintenue par les derniers développements des centres commerciaux dotés d'hypermarchés et par l'efficacité de son organisation logistique et commerciale. Les magasins du groupe pourront aussi offrir d'autres services au un million deux cent mille clients qui passent par ses caisses chaque mois. Des gains de productivité et l'élargissement de la gamme des activités proposées aux clients sont à l'image de ce que réalise la profession en métropole.

La carte de fidélité et de paiement «Bourbon Avantages», fruit d'une association avec Franfinance (groupe Société Générale) dans laquelle Groupe Bourbon est majoritaire, permet de consolider les habitudes des consommateurs et concourt à l'accroissement des «paniers moyens».

A Madagascar, après les perturbations liées aux troubles politiques connues en 2002, une croissance à deux chiffres de l'activité pourrait être retrouvée dans les toutes prochaines années dans de bonnes conditions de rentabilité. Cela permettra d'affirmer la position de leader de Groupe Bourbon dans ce pays et de reproduire les facteurs de succès appliqués à La Réunion. L'ambitieux plan de développement à Maurice est l'axe principal de croissance à l'international en 2003.

Au Vietnam, Groupe Bourbon doit démontrer qu'à l'image du succès enregistré à Madagascar, Mayotte et à Maurice, la distribution moderne peut apporter au consommateur vietnamien les mêmes services que partout ailleurs dans le monde. Les premières implantations de Groupe Bourbon ont été l'occasion de référencer et d'organiser un millier de fournisseurs locaux produisant 95 % de plus de 35 000 références. L'ouverture des deuxième et troisième magasins début 2001 aura permis de mieux rentabiliser les frais fixes et d'être également plus performant dans les achats. La proximité et la similitude des comportements avec les 12 magasins de Taïwan et les 29 de Thaïlande, exploités par Casino, permettent d'envisager de nombreuses synergies dans un futur proche. L'ouverture d'un prochain hypermarché dans la capitale politique d'Hanoï en liaison avec Casino est une première étape.

A partir de la base de La Réunion, le personnel vietnamien a été largement formé aux nouveaux métiers de la distribution. Fort de ces actifs et devant un marché à très fort potentiel (50 % de la population ayant moins de 20 ans), Vindémia compte développer sa présence dans l'activité «hyper-centre commercial» pour en devenir leader après en avoir été le pionnier.

C'est le développement à l'international (et principalement à Maurice dans un premier temps) qui assurera à l'avenir la croissance du chiffre d'affaires de la branche distribution.

#### 4.1.1.0.4. Chiffres-clés de la branche distribution

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2002</b>	<b>2001 <i>proforma</i></b>	<b>2001 <i>publié</i></b>	<b>2000</b>
Chiffre d'affaires (CA)	523,2	463,9	695,8	624,4
Résultat opérationnel (EBITDA)	48,1	36,3	54,4	51,4
Résultat d'exploitation (EBIT)	29,6	22,4	33,7	32,8
Capitaux engagés (CE)	202,7	196,2	281,2	206,7
<i>Immobilisations nettes</i>	<i>194,2</i>	<i>195,9</i>	<i>281,0</i>	<i>190,1</i>
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	<i>12,1</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>16,6</i>
EBITDA/Chiffre d'affaires	9,2 %	7,8 %	7,8 %	8,2 %
EBITDA/Capitaux engagés	23,3 %	18,5 %	19,3 %	24,9 %
EBIT/Capitaux engagés	14,3 %	11,4 %	12,0 %	15,9 %
Investissements nets	25,0	55,0	86,0	45,9

### *Faits marquants de l'exercice 2002*

Le chiffre d'affaires 2002 comparé aux chiffres proforma 2001, est en hausse de 12,8 %. Cette comparaison s'impose pour apprécier la progression du niveau d'activité de la branche distribution. En effet, Groupe Bourbon consolidait 100 % de Vindemia en 2001. Il ne consolide de plus que 66,66 % en 2002, le groupe Casino consolidant pour sa part 33,34 %.

La croissance du chiffre d'affaires est le résultat :

- de la bonne performance réalisée en France (Réunion, + 10,3 %) avec le succès du nouveau centre commercial ouvert en mai 2002 au Port et l'impact de la carte de paiement et de fidélité sur les ventes,
- de la progression des activités à l'international (+ 30,9 %) engendrée par la montée en puissance des magasins ouverts au Vietnam et à Mayotte dans le courant du premier semestre 2001 et par la prise en compte en année pleine de l'hypermarché du centre commercial Phoenix à l'île Maurice acquis en septembre 2001.

Les investissements (25 millions d'euros) doivent eux aussi être comparés proforma pour analyse. Ils ont été pratiquement réduits de moitié par rapport à l'année 2001 qui avait enregistré un nombre d'ouvertures particulièrement important à l'international (Vietnam, An Lac en mars 2001, Mien Dong en avril 2001 ; Mayotte en mai 2001 ; acquisition du Continent Maurice en octobre 2001, transformé en Cora en avril 2002).

Ils correspondent très essentiellement aux soldes des investissements du Jumbo Score Le Port à La Réunion (ouvert en mai 2002) et aux premiers acomptes du futur hypermarché de Riche Terre à Maurice (ouverture fin 2003).

### *Conclusion*

La rentabilité de l'activité distribution dégage une profitabilité supérieure à la moyenne de la profession en France (source Cic, Fortis, Wargny, Kbc, Aurel Leven, Cheuvreux). Leur progression par rapport à l'année dernière demande à être pondérée de l'effet du poids de l'arrivée des nouveaux magasins à l'international qui avait pénalisé l'exercice 2001 et d'une année 2002 au-dessus de la moyenne.

La capacité d'autofinancement et le produit de l'augmentation de capital de Casino permettent de financer confortablement la croissance à venir de l'activité.

Compte tenu du niveau d'investissements programmés sur la période 2003-2007 (150 M€), la croissance du chiffre d'affaires devrait maintenant se poursuivre autour de 8 % par an. Elle sera essentiellement due à la montée en puissance de l'international.

#### **4.1.1.0.5. Environnement commercial de la branche**

A La Réunion, la branche s'approvisionne pour 65 % auprès de fournisseurs locaux et pour 35 % auprès de fournisseurs européens dont 30 % par le biais de la centrale d'achat métropolitaine. Elle gère 20 000 références et enregistre en moyenne deux cent mille débits par mois.

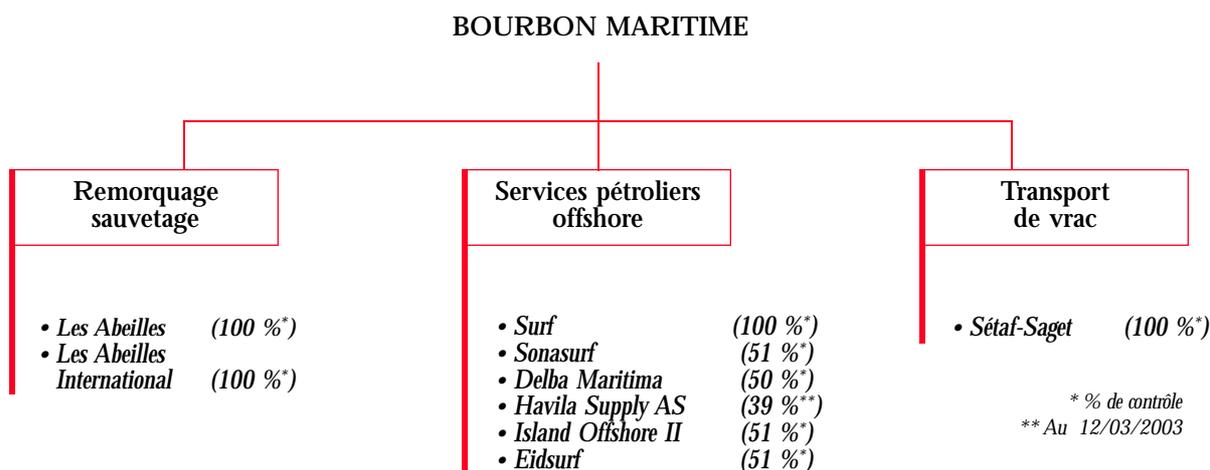
A l'international, les produits locaux représentent une part beaucoup plus importante de l'approvisionnement (sauf à Mayotte où l'import couvre 95 % des besoins). La nécessité est apparue de diversifier les sources d'approvisionnement import en fonction de la proximité de certains pays industrialisés et des droits de douane.

C'est dans cet objectif que Vindemia développera à partir du Port franc de l'île Maurice une centrale d'achat et de logistique régionale destinée à l'approvisionnement des magasins de la zone en produits d'origine asiatique, d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle Zélande.

La réorganisation de la centrale d'achat interne, Saprim, permettra à l'avenir la prise en compte de cette évolution des échanges entre les îles de l'océan Indien.

#### 4.1.1.1. M A R I T I M E

##### 4.1.1.1.1. Organigramme juridique de la branche maritime en date du 31 décembre 2002



La répartition du chiffre d'affaires par secteur et par zone géographique est détaillée (cf. annexe aux comptes consolidés, 4.14). La diversité des métiers et les zones géographiques dans lesquelles la branche maritime se développe fait qu'aucun client ou fournisseur n'a de position significative au regard du chiffre d'affaires. Dans l'activité services maritimes offshore, Total-Fina Elf est le principal client, environ 50 %, mais sa part relative diminue progressivement en raison de la montée en puissance des importants contrats signés avec Exxon et Petrobras.

##### 4.1.1.1.2. Activités de la branche maritime

La branche maritime de Groupe Bourbon s'organise principalement autour de trois pôles :

- les services maritimes à l'offshore pétrolier ;
- le remorquage, l'assistance et le sauvetage ;
- le transport de vrac solide.

De la conception de navires à leur exploitation, chacune des activités de la branche maritime développe un véritable savoir-faire où se mêlent évolution technologique, dimension humaine et relation « forte » avec ses clients donneurs d'ordre. Groupe Bourbon permet à ses grands clients industriels, publics ou para publics, d'externaliser leurs services logistiques qui nécessitent des moyens maritimes sophistiqués et ne font pas partie de leur cœur de métier.

La barrière à l'entrée des activités développées par Groupe Bourbon est élevée. Les moyens sont à forte intensité capitalistique, hautement technique, et leur propriété est stratégique.

Leur mise en œuvre nécessite de plus un important savoir-faire de la part des personnels qui les servent.

L'objectif de Groupe Bourbon pour les prochaines années est de conquérir dans les services maritimes pour l'industrie pétrolière en offshore profond, actuellement en fort développement, une part de marché significative sur un plan mondial.

Avec 1 924 personnes et près de 200 navires armés au total, essentiellement sous pavillon français, la branche maritime s'affiche comme le premier employeur d'officiers français de la marine marchande et contribue par son esprit d'entreprise au renouveau du pavillon national, aidé à partir de 2003 par la taxation au tonnage (elle ne s'appliquera néanmoins pas aux activités de remorquage).

### *Offshore pétrolier*

Surf est le premier opérateur français pour l'assistance aux plates-formes pétrolières offshore. Il s'est forgé une réputation de professionnalisme basée sur le développement d'une gamme de navires spécialisés depuis 1976, principalement sur la côte Occidentale d'Afrique en accompagnant les besoins de ses clients dans leur développement.

Groupe Bourbon se déploie sur le marché spécifique de l'offshore profond, principal pôle de croissance des prochaines années, s'associant le cas échéant à des opérateurs locaux pour accélérer et sécuriser l'entrée dans de nouveaux marchés (ex Delba Maritima, Rigdon Marine).

Groupe Bourbon est présent sur l'ensemble des prestations de services maritimes à l'offshore avec les moyens adaptés :

- le transport de personnels inter-sites pétroliers : vedettes rapides «*Surfer*» ;
- l'ancrage et le désancrage des appareils de forage (en exploration ou en exploitation) : «AHTS» (Anchor Handling Tug Supply) ;
- le transport de matériel et le ravitaillement des plates-formes pétrolières : bateau d'assistance «PSV» (Platform Supply Vessel) ;
- la réparation et la maintenance des plates-formes par la mise à disposition de navires de soutien logistique à positionnement dynamique et support de robots : «MPSV» (MultiPurpose Supply Vessel) ;
- la sécurisation des tankers aux bouées de chargement en mer : «Remorqueur».

Groupe Bourbon opère dans l'offshore

- 73 vedettes rapides «surfer»
- 15 navires ravitailleurs «supply» (Delba Maritima et Havila compris) en offshore traditionnel
- 7 vedettes rapides «surfer» de nouvelle génération
- 10 navires ravitailleurs «supply» en offshore profond
- 3 remorqueurs de mer pour bouées de terminaux.

Les métiers de l'offshore dans les quinze dernières années ont connu une véritable révolution technologique. L'exploitation de fonds jusqu'à 2 000 mètres et au-delà a rendu nécessaire la mise en service de nouveaux navires. En effet, les navires traditionnels atteignent les limites de leur capacité à une profondeur de 200 mètres sur les champs pétroliers du plateau continental.

Groupe Bourbon est positionné sur ce nouveau marché de l'offshore profond en pleine expansion. 16 navires ont été livrés en 2002 pour 116 M€. 39 sont en commande pour 480 M€\*.

\* pour livraison 2003 à 2005

### **Remorquage et sauvetage**

#### *Remorquage portuaire*

Avec 61 remorqueurs dont 4 remorqueurs de haute-mer, Les Abeilles est l'un des leaders mondiaux du remorquage portuaire. Implantée dans tous les grands ports métropolitains, Les Abeilles sont également présentes en Afrique. La flotte des Abeilles offre un service de remorquage et d'assistance alliant efficacité et sécurité. La nouvelle organisation de la société n'était plus compatible avec les prestations fournies dans les petits ports d'intérêt régional. C'est dans cet esprit qu'a été cédée, à compter du 1er janvier 2003, l'activité de remorquage dans les ports de Calais, Cherbourg, Dieppe, Sète et Nouméa. L'incidence sera quasi négligeable sur le volume d'activité (1,7 % du CA maritime) et sur les résultats.

### *Assistance et sauvetage*

Les plus puissants des remorqueurs des Abeilles International dont «*L'Abeille Flandre*» et «*L'Abeille Languedoc*», assurent, sous contrat avec la Marine Nationale, la protection du littoral français. La société Les Abeilles International intervient également dans des opérations de renflouement, de déséchouement, de remorquages océaniques et de lutte contre la pollution par hydrocarbures. La candidature du groupe a été retenue pour le prochain appel d'offres de protection du littoral qui a été lancé le 28 mars 2003 (contrat de 8 ans à partir du 1er janvier 2005).

### *Transport de vrac*

Sétaf-Saget caractérise son activité de transport de vrac solide par la priorité donnée à un service adapté à une clientèle de grands industriels. La diversité des moyens requis implique un large recours à l'affrètement. Avec environ 10 millions de tonnes transportées annuellement, Sétaf-Saget opère en permanence une flotte de 30 à 35 navires dans la gamme de 25 à 50 000 tonnes. La qualité des prestations apportées aux clients par un opérateur français reconnu permet le développement de relations à long terme qui, dans un environnement fortement concurrentiel, rendent possible une politique d'acquisition de navires. Le groupe possède actuellement quatre vraquiers, dont trois unités neuves de 49000 tonnes livrées depuis le début 2001 par un chantier sino-japonais. Deux nouveaux vraquiers ont été commandés dans d'excellentes conditions de prix pour livraison 2004/2005.

### *Transport de passagers et croisières côtières*

Rappelons que Groupe Bourbon s'est désengagé de ces deux activités :

- le transport de passagers a été cédé aux salariés dans le cadre d'un «LBO», les deux bateaux précédemment utilisés sont loués coque nue.
- l'activité de croisière côtière a été interrompue.

Un navire a été vendu, un autre est loué à la chaîne Méridien qui en assure la commercialisation aux Seychelles.

#### **4.1.1.1.3. Marchés et stratégies**

La croissance des activités de la branche maritime de Groupe Bourbon continuera de s'appuyer sur ses trois axes stratégiques.

Elle concentrera désormais ses investissements dans les services à l'offshore profond afin d'acquérir une position majeure sur ce marché en fort développement. Groupe Bourbon est déjà présent sur la côte Occidentale d'Afrique et au Brésil, les deux marchés importants et prometteurs. La prise de participation à hauteur de 39 % dans la société norvégienne Havila Supply AS consolide la stratégie globale de croissance de la division offshore dans la mesure où cette société maîtrise parfaitement des compétences techniques et humaines nécessaires dans la mise en œuvre de moyens maritimes puissants qu'elle utilise en mer du Nord, mer difficile et forte. Un accord a été signé avec Rigdon Marine (USA) afin d'être présent dans le Golfe du Mexique à partir de 2004.

Les succès en Angola, en partenariat avec la société nationale des pétroles angolais (Sonangol), illustrent le bien-fondé d'une stratégie basée sur la diversification géographique et la collaboration avec les sociétés locales. L'important contrat (85M\$ d'investissements) qui a été signé avec Exxon en 2001 pour la fourniture en exclusivité des moyens maritimes à venir pour l'exploitation du bloc 15 se développe conformément aux attentes.

C'est dans le même esprit qu'un partenariat a été engagé au Brésil avec la prise de participation à 50 % dans la société Delba Maritima où un important contrat a depuis été signé avec Petrobras pour trois «AHTS» (Anchor Handling Tug Supply Vessel) demandant un investissement de 90 M\$. Ces unités sont construites au Brésil, ce qui permet d'obtenir des contrats sur 8 ans avec Petrobras et des financements longs (18 ans) à taux bonifiés. Le premier navire a été mis à l'eau en avril 2003 pour une mise en exploitation au quatrième trimestre. Les deux autres seront livrés et opérationnels en 2004. La qualité des relations industrielles et commerciales entretenues avec le Brésil à cette occasion aura permis de placer rapidement sous contrat de deux ans avec Petrobras le premier bateau norvégien disponible de la société Island Offshore II.

La branche maritime de Groupe Bourbon consolidera en parallèle ses positions sur les marchés traditionnels du remorquage et du transport de vrac en élargissant sa gamme de services et en modernisant constamment sa flotte.

Cette croissance sera permise par :

- l'investissement en nouveaux navires ;
- la pertinence des choix techniques ;
- la capitalisation sur la qualité et les compétences des personnels (sédentaires, officiers et marins) ;
- la réalisation d'opérations de partenariat.

L'intensité capitalistique de la branche maritime est importante. La détention de contrats d'affrètement de navires à moyen terme est généralement renouvelable, la solidité des fonds de commerce auxquels ils sont destinés, l'importance des cash-flows dégagés et la valeur des actifs dont la durée de vie économique se situe a priori entre 20 et 30 ans, réduisent très sensiblement les risques financiers associés à ces investissements.

#### 4.1.1.1.4. Chiffres-clés de la branche maritime

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2002</b>	<b>2001 <i>proforma</i></b>	<b>2001 <i>publié</i></b>	<b>2000</b>
Chiffre d'affaires (CA)	353,3	323,8	328,7	322,3
Résultat opérationnel (EBITDA)	92,1	85,5	83,1	72,4
Résultat d'exploitation (EBIT)	56,5	46,2	38,6	29,0
Capitaux engagés (CE)	550,1	381,2	376,2	337,2
<i>Immobilisations nettes</i>	<i>499,6</i>	<i>351,8</i>	<i>346,5</i>	<i>322,4</i>
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	<i>50,5</i>	<i>29,4</i>	<i>29,7</i>	<i>14,8</i>
EBITDA/Chiffre d'affaires	26,1 %	26,4 %	25,3 %	22,5 %
EBITDA/Capitaux engagés	16,7 %	22,4 %	22,1 %	21,5 %
EBIT/Capitaux engagés	10,3 %	12,1 %	10,3 %	8,6 %
Investissements nets	206,5	78,4	74,8	88,0

#### ***Faits marquants de l'exercice 2002***

Les comptes 2002 sont le reflet de la stratégie mise en place :

- développement sur l'offshore profond, levier de croissance du chiffre d'affaires,
- important programme d'investissement : 16 navires livrés en 2002, 41 en commande,
- prise de participation dans Island Offshore et Havila en Norvège,
- un taux de marge, reflet de l'évolution du mix des activités,
- rentabilité des capitaux engagés appréciée au regard des importants investissements réalisés dans le courant et la fin de l'année dont le retour n'a pas joué sur l'année pleine,
- maintien du leadership dans le remorquage concentré sur les grands ports d'intérêt national,
- vrac : tonnage en hausse et bonne reprise du marché sur le deuxième semestre.

#### 4.1.1.1.5. Environnement commercial de la branche

- L'activité maritime ne connaît pas de saisonnalité particulière.
- La marine de service a pour clients dans l'offshore pétrolier les compagnies pétrolières. Les relations sont régies sur la base de prix contractuels. L'activité dépend de l'encours des contrats.
- Dans le remorquage, la communauté des armateurs sont les clients finaux, sur la base de prix contractuels fixés sous le contrôle des autorités portuaires. Le niveau d'activité dépend essentiellement du niveau d'activité économique générale.
- Dans le transport de vrac, Groupe Bourbon opère pour de grands comptes industriels qui externalisent leur services logistiques maritimes. La mesure de l'activité s'apprécie mieux au travers du tonnage transporté qu'au niveau du chiffre d'affaires.

Dans aucun de ses métiers, la branche maritime ne connaît de risques d'impayés ou de facteurs de dépendance particuliers par rapport à ses fournisseurs.

#### 4.1.1.2. AUTRES ACTIVITÉS

Elles regroupent principalement les activités sucre Vietnam, la pêche industrielle, la gestion du patrimoine foncier historique, ainsi que les charges de holding non ventilables.

##### 4.1.1.2.1. Sucre Vietnam

Groupe Bourbon avait diversifié géographiquement sa présence dans le métier du sucre en créant une nouvelle sucrerie au Vietnam. Cette activité qui évolue dans un marché totalement différent de celui de La Réunion n'a pu être cédée en même temps que l'activité «Sucre Réunion Europe» en février 2001. D'une capacité de 100 000 tonnes de sucre, Sucrerie Bourbon Tay Ninh est le plus grand complexe sucrier du pays. La mise en route de l'usine a débuté en février 1998 et sa production est destinée majoritairement au marché local. L'usine est parfaitement au point sur le plan technique. Ses capacités de production sont encore sous-utilisées par manque de matières premières mais progressent régulièrement. Ainsi la campagne sucrière 2001-2002 n'avait permis d'atteindre que les deux tiers des capacités de production. La campagne 2002-2003 en cours devrait permettre d'atteindre près de 90 %. La pleine capacité de production pourrait être obtenue dès la prochaine campagne, ce qui permettra de valider les performances techniques et la valeur économique de cette réalisation.

Le groupe avait également investi en 1997 dans une sucrerie au centre du Vietnam, dans la région des plateaux. Cette usine de 15 000 tonnes de sucre de capacité est rentable et dispose d'une trésorerie positive.

Groupe Bourbon a décidé de la cession de ces deux sucreries lorsque les conditions de marché seront plus favorables.

##### 4.1.1.2.2. Pêche industrielle

La pêche à la langouste et aux poissons des mers froides des Iles Saint-Paul et Amsterdam et des Iles Kerguelen est réalisée par Sapmer au départ de l'île de La Réunion depuis de nombreuses années. La nécessité d'une bonne gestion des ressources marines de grande qualité a conduit à la mise en place de quotas de pêche gérés par l'Administration des Terres Australes et Antarctiques Françaises. L'exploitation des quotas attribués à Sapmer se met en œuvre au moyen d'un bateau mixte langoustes-poissons (chalutier et porte-embarcation) et de trois palangriers de nouvelle génération. Les volumes pêchés (environ 3 000 tonnes) sont essentiellement vendus sur le marché japonais.

##### 4.1.1.2.3. Patrimoine foncier

Groupe Bourbon dispose d'un patrimoine foncier important à l'île de La Réunion (3 460 ha), qui fait régulièrement l'objet de cessions directes ou permet la réalisation d'opérations de lotissements industriels ou destinés au logement. Le développement général de l'île et les besoins en logements liés à une population jeune vont permettre une mise en valeur régulière de ce patrimoine et produire des plus-values régulières. Groupe Bourbon réalise la viabilisation et la vente de ses terrains mais se tient à l'écart des activités de promotions immobilières.

Le patrimoine foncier représente 0,8 % de la valeur comptable des immobilisations corporelles consolidées.

#### 4.1.1.2.4. Marchés et stratégie

La montée en puissance de l'usine de Tay-Ninh est la priorité. Les importants efforts d'accompagnement et de suivi pour l'accroissement de la production agricole locale portent progressivement leurs fruits.

Le marché, notamment les industries alimentaires consommant du sucre industriel de qualité, est porteur et se développe au rythme de la zone. Ces éléments permettent d'être confiant sur l'avenir et la valeur dans une optique de cessions. Dans le secteur de la pêche, les quotas sécurisent et valorisent les ressources des plateaux autour des Iles Kerguelen, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam. La qualité reconnue de ces produits haut de gamme, par les clients japonais très exigeants, apparaît comme un gage de sécurité.

#### 4.1.1.2.5. Chiffres-clés : autres activités

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2002</b>	<b>2001 <i>proforma</i></b>	<b>2001 <i>publié</i></b>	<b>2000</b>
Chiffre d'affaires (CA)	64,0	64,8	64,5	193,8
Résultat opérationnel (EBITDA)	13,3	13,9	13,9	27,1
Résultat d'exploitation (EBIT)	1,2	2,4	2,4	6,4
Capitaux engagés (CE)	184,4	195,8	206,8	308,1
<i>Immobilisations nettes</i>	<i>152,0</i>	<i>173,5</i>	<i>184,7</i>	<i>257,2</i>
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	<i>32,4</i>	<i>22,3</i>	<i>22,1</i>	<i>50,9</i>
EBITDA/Chiffre d'affaires	20,8 %	21,4 %	ns	ns
EBITDA/Capitaux engagés	7,2 %	7,1 %	6,7 %	8,8 %
EBIT/Capitaux engagés	0,7 %	1,2 %	1,2 %	2,1 %
Investissements nets	5,3	- 14,9	- 14,9	103,7

#### 4.1.1.2.6. Environnement commercial des autres activités

La production de sucre vietnamien est destinée au marché local et principalement pour les besoins industriels, le Vietnam étant jusque là importateur de sucre.

Les activités de pêche ne subissent pas de contrainte de saisonnalité à l'exception de la langouste. La majorité de la production est destinée au marché japonais, avec un risque commercial lié au pillage de la zone de pêche par des palangriers ne bénéficiant pas de quotas. Les ventes de ces pêches non autorisées peuvent avoir un impact sensible sur les prix. Les interventions maintenant régulières de la Marine Nationale ont considérablement limité ce risque.

### ■ 4.2. Marque, licence, brevet

La branche distribution utilise pour ses hypermarchés une licence Cora qui est également utilisée pour le développement au Vietnam et pour laquelle Groupe Bourbon paie une redevance contractuelle dont l'échéance tombe fin 2003. Suite à l'entrée au capital de groupe Casino, des changements d'enseigne ont été annoncés en mars 2003 pour la fin de l'année. La marque Score, comme les autres marques du groupe (Surf et Les Abeilles pour le maritime, Sapmer pour autres), est une marque détenue en propre, ainsi que la dénomination sociale Groupe Bourbon qui a été déposée par la société.

### ■ 4.3. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels et de litiges pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de Groupe Bourbon ou de ses filiales.

#### 4.3.1. Facteurs de risque

##### 4.3.1.0. Risques de marché

- Dans la distribution à La Réunion, Groupe Bourbon dispose d'une position de leader bien ancrée et d'une bonne image.
- A l'international, la politique est de s'installer dans des pays à fort potentiel de développement. Au regard des capitaux investis, les chiffres d'affaires sont encore faibles bien qu'en bonne progression. Le risque dépend de la vitesse à laquelle se développe le pouvoir d'achat local. Certains pays sont certainement plus risqués que d'autres. Au Vietnam, le pouvoir d'achat évolue lentement en dehors du centre ville, le marché est encore difficile et nouveau dans bien des aspects. A Madagascar, un risque politique apparu en 2002 gêne le développement normal, mais sans conséquence significative sur l'activité car il est resté non violent dans la tradition locale. Il est maintenant terminé. Les risques sur Mayotte et Maurice apparaissent faibles.
- Dans les services maritimes, le remorquage et l'offshore, les barrières à l'entrée sont importantes en raison des positions acquises dans le temps, de l'intensité capitalistique des moyens, du savoir-faire des personnes concernées, des références historiques demandées et des normes internationales ou des certifications requises. Les contrats d'une durée de un à huit ans dont les échéances sont réparties laisseraient du temps si besoin pour s'adapter. Les bateaux ont dans l'ensemble une valeur de marché supérieure à leur valeur comptable, en effet, leur durée de vie économique est supérieure aux durées des amortissements.

##### 4.3.1.1. Risques industriels et environnementaux

Le groupe ne fait l'objet d'aucune injonction des autorités compétentes en matière environnementale. Si des améliorations peuvent toujours être souhaitables, le groupe s'attache à respecter scrupuleusement les règlements en vigueur en la matière. La branche maritime a adopté des normes environnementales, ainsi la totalité des navires exploités par Sétaf et Surf et les remorqueurs concernés des Abeilles sont certifiés «ISM Code» (International Safety Management) qui est la norme internationale de sécurité de l'exploitation des navires, des hommes et la prévention de la pollution.

Les rejets de gaz (souffre) en provenance des systèmes de propulsion des navires sont inférieurs à 0,2 %.

Les navires sont équipés de dispositifs conformes à la réglementation MARPOL en ce qui concerne les rejets d'eaux usées à la mer.

En outre, la société Surf et les principales sociétés de remorquage sont certifiées ISO 9002 et les équipages certifiés STCW (convention internationale sur la formation).

Il n'y a pas de risques industriels identifiés dans la distribution (cf. § assurance).

### 4.3.1.2. Risques juridiques et assurances

Dans la branche distribution, il n'apparaît pas a priori de risques juridiques importants qui puissent lui être imputés du fait de son activité (cf. assurances).

Les activités de la branche maritime reposent sur un socle contractuel commun, une obligation de moyens et un principe de renonciation à recours entre les parties.

En matière de remorquage portuaire, le remorqueur met sa force de traction à la disposition du remorqué et sauf faute lourde de sa part dans l'exécution de cette obligation, il est exonéré de toute responsabilité.

Dans l'activité offshore, les contrats passés avec les compagnies pétrolières prévoient toujours une clause de renonciation mutuelle à recours qui limite notre responsabilité.

D'autre part, la diversité des clients et des secteurs géographiques dans lesquels notre groupe intervient élimine le risque de monoclient et amoindrit les risques politiques.

Assurances :

Distribution : la branche dispose de toutes les couvertures généralement reconnues comme nécessaires dans la profession auprès de sociétés d'assurance de dimension internationale.

Maritime : Groupe Bourbon a souscrit pour l'ensemble de la flotte gérée un programme d'assurances complet couvrant :

- les risques corps et machines et les risques de guerre sur la base d'un contrat de durée placée sur le marché français de l'assurance maritime et dont l'échéance est au 31 décembre 2003. L'apériteur de la police est AMA.
- les risques responsabilité du propriétaire ou exploitant de navires auprès de P. and I. Clubs membres de l'«International Group of P. and I. Clubs» «Shipowners et Skuld» et «U.K. Club».
- une police responsabilité civile professionnelle auprès d'AXA et Groupama totalisant sur deux lignes une garantie globale de 34 M€.

Groupe Bourbon dispose d'une garantie des mandataires sociaux souscrites auprès de AIG Europe d'un montant de 19 M€.

### 4.3.1.3. Risques fiscaux

Groupe Bourbon a obtenu plusieurs agréments fiscaux de la part de la direction de la législation fiscale sur le financement quirataire de sa flotte, les modifications intervenues sur le régime des quirats étant sans incidence sur le programme déjà engagé.

Par ailleurs, les contrôles fiscaux du groupe, réalisés en 2002, ont fait l'objet de provisions (cf. annexe comptes consolidés p76/3.8 et comptes sociaux p92/31.1).

### 4.3.1.4. Risques de change et de taux

La structure de l'endettement de Groupe Bourbon se répartit à fin 2001 environ deux tiers à taux variable et un tiers à taux fixe.

Dans les pays émergents, il n'est généralement pas possible de mettre en place des systèmes de couverture sur les monnaies locales, en particulier sur le Vietnam Dong. Le groupe n'a pas souscrit de convention type COFACE.

Dans le domaine maritime, Groupe Bourbon facture une partie de ses prestations en US\$ mais dispose d'une couverture de change naturelle par le paiement de charges dans la même devise, environ 50 %. Surf, qui dans son activité offshore dispose de contrats en US\$ de un à cinq ans, a pour politique de financer ses navires dans la monnaie des contrats. Ainsi le risque sur les flux est économiquement compensé par les emplois en \$. Une partie des recettes, 30 %, ont été couvertes jusqu'à mi 2004 à 1 euro = 0,89\$.

#### 4.3.1.5. Risques sociaux

##### *Branche distribution :*

Au 1er janvier 2000, toutes les filiales de Vindémia (sociétés de droit français) dont l'effectif était supérieur à 20 salariés avaient signé un accord de réduction de temps de travail à 35 heures. Courant 2001, les filiales de Vindémia dont l'effectif est inférieur à 20 salariés, ont étudié la mise en place d'accords sur la réduction du temps de travail pour application au 1er janvier 2002. Les modalités des accords de réduction du temps de travail ont été adoptées société par société pour tenir compte des caractéristiques propres.

##### *Branche maritime :*

Pour les sociétés dépendant de l'organisme patronal des Armateurs de France et pour les sociétés dépendant de l'APERMA (remorquage métropolitain), de par la forfaitisation et l'annualisation du temps de travail maritime, l'application des lois Aubry s'est traduite dès l'année 2001 par l'attribution de jours de congé supplémentaires par mois d'embarquement.

#### ■ 4.4. Effectifs

Les effectifs de Groupe Bourbon se répartissent par branche comme suit (au 31 décembre 2002) :

	2000	2001	2002 total	France	Madagascar	Vietnam	Autres
Distribution	3 692	4 691	4 557	2 805	555	712	485
Maritime	1 836	1 968	1 924	1 472	-	-	452
Autres	1 930	1 098	1 163	295	47	821	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 458</b>	<b>7 757</b>	<b>7 644</b>	<b>4 572</b>	<b>602</b>	<b>1 533</b>	<b>937</b>

Voir également annexes aux comptes consolidés.

#### ■ 4.5. Investissements

Les investissements bruts de l'année 2002 des différentes branches de Groupe Bourbon se sont élevés à 243,0 M€ contre 197,3 M€ en 2001 et se répartissent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001 proforma	2001 publié	2000
Distribution	25,0	55,3	86,0	45,9
Maritime	206,5	78,4	78,4	88,0
Autres	11,5	32,9	32,9	103,7
<b>TOTAL</b>	<b>243,0</b>	<b>166,6</b>	<b>197,3</b>	<b>237,6</b>

Commentaires : cf. §4.1.0.2.

#### ■ 4.6. Autres informations

Le groupe est très généralement propriétaire de ses moyens d'exploitation. La diversité de ses métiers et les multiples sites et zones géographiques dans lesquelles il se développe ne permettent pas d'inventorier de façon exhaustive et significative les surfaces, types de locaux en propriété ni les loyers annuels ou aux m<sup>2</sup>.



**GROUPE BOURBON**

R A P P O R T D E G E S T I O N  
D U C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N

# Rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les rapports des commissaires aux comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège de la société dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes sociaux présentés ont été établis conformément aux dispositions en vigueur.

## I. GROUPE BOURBON (consolidé)

### 1. Activités

Les comptes de l'année 2002, qui tiennent compte du changement de méthode d'intégration de la branche distribution, en proportionnel depuis le 1er janvier 2002 et des nouvelles normes appliquées dans la branche maritime, sont comparés à ceux proforma de l'année 2001.

Groupe Bourbon a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 940,5 M€, soit une progression de 10,3 %. La progression est respectivement dans la distribution et le maritime de 12,8 % et 9,1 %. Quant à l'effectif, il est de 7 644 contre 7 757 personnes au 31 décembre 2001. La baisse provient principalement des magasins de Madagascar et du Vietnam.

L'augmentation du chiffre d'affaires de la distribution provient d'une bonne progression dans sa globalité, de l'ouverture d'un nouvel hypermarché à La Réunion, de la prise en compte en année pleine de l'hypermarché de Phoenix à l'île Maurice et du succès de la carte de paiement et fidélisation Bourbon Avantage. Son chiffre d'affaires, consolidé à 66,6 %, est de 523,2 M€ contre 463,9 M€ au 31 décembre 2001. L'activité à La Réunion a continué sa progression (+ 10,3 %) et on enregistre une forte hausse à l'international (+ 30,9 %).

L'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité services maritimes à 353,3 M€ contre 323,8 M€ l'année passée, provient essentiellement de l'important développement stratégique en cours dans le domaine de l'offshore profond avec une progression de 32,5 % sur l'exercice. Cette activité représente aujourd'hui 37,8 % de l'ensemble de la branche contre 31,2 % en 2001. La flotte a d'ailleurs été renforcée par l'acquisition de cinq nouveaux navires. L'activité de remorquage et d'assistance est restée stable malgré l'arrêt de la société Abeilles Bordeaux. Quant au transport de vrac, la progression en tonnage de 12,6 % (11,6 MT contre 10,3 MT en 2001) a été affectée par la faiblesse du taux de fret enregistré au cours des neuf premiers mois.

Le chiffre d'affaires des autres activités de 64 M€ enregistre une légère baisse de 1,2 %. La progression de la pêche et du transport régional a compensé l'impact de la baisse du taux de change sur l'activité sucrière au Vietnam.

## 2. Résultats groupe

Les résultats du groupe sont en progression :

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>2002</i>	<i>2001 proforma</i>	<i>Variation</i>	<i>2001 publié</i>
Chiffre d'affaires	940,5	852,5	+ 10,3 %	1 089,0
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	153,5	135,7	+ 13,1 %	151,4
Résultat d'exploitation (EBIT)	87,3	71,0	+ 23,0 %	74,7
Résultat net part du groupe	54,9	41,6	+ 32,0 %	50,5
Cash flow	128,2	109,6	+ 17,0 %	120,6
Investissements nets	231,7	107,8	NS	138,4
<b>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</b>	<b>9,3 %</b>	-	-	<b>6,8 %</b>

Le chiffre d'affaires de 940,5 M€, en retrait de 13,7 % par rapport au chiffre d'affaires 2001 publié prend en compte la prise de participation de Casino au capital de Vindemia de 33,34 %. En revanche, il ressort par rapport au proforma 2001 une hausse globale de 10,3 %, soit 12,8 % dans la distribution et 9,1 % dans les services maritimes.

La progression de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA) à 153,5 M€, + 13,1 %, et le Résultat d'Exploitation (EBIT) à 87,3 M€, + 23 %, reflètent la performance d'ensemble du groupe.

L'amélioration du résultat financier, du fait d'un impact de change positif, a contribué largement au résultat net part du groupe à 54,9 M€ en forte hausse de 32 %.

Le cash flow progresse de 17 % pour atteindre 128,2 M€, et permet ainsi de contribuer au financement des investissements.

## 3. Investissements

Les investissements sont représentés par les travaux d'achèvement du Jumbo du Port, des aménagements de magasins à la Réunion, la construction du second centre commercial de l'île Maurice, la livraison de bateaux et le renforcement du maritime par une prise de participation dans Havila et Island Offshore en Norvège.

Les investissements de 231,7 M€ sont essentiellement concentrés sur l'offshore profond, dont le chiffre d'affaires progresse de 32,5 % avec une contribution sensible à la croissance du résultat.

## 4. Perspectives

Le plan stratégique à horizon 2007 consolide et valorise les activités de la distribution. Le maritime conforte sa position sur les marchés à forte croissance dans l'offshore pétrolier en eau profonde et consolide ses activités de niche dans le remorquage et le transport de vrac.

Groupe Bourbon veut se doter des moyens nécessaires. Ce qui se traduit par un investissement à horizon 2007 de 1 350 M€, dont 1 200 M€ dans les services maritimes (1 080 M€ dans l'offshore, 120 M€ dans le remorquage et le transport de vrac).

Sur la période 2003/2007, le groupe table sur une croissance du chiffre d'affaires de 15 % en moyenne par an dans le maritime et de 8 % dans la distribution.

L'objectif est de devenir un acteur mondial incontournable sur le marché de l'offshore profond, domaine encore peu convoité, qui se caractérise par une forte croissance avec des contrats offrant une bonne rentabilité et visibilité. Pour répondre aux besoins, 41 navires sont en construction : 3 remorqueurs, 2 vraquiers et 36 pour l'offshore profond.

Notre plan d'action consiste à assurer une couverture géographique internationale. Groupe Bourbon est déjà présent, seul ou en partenariat, en Afrique de l'Ouest, en Angola, au Brésil et dans le Golfe du Mexique. En Norvège, notre prise de participation de 25 % au capital de Havila en 2002, a été portée à 39 % en février 2003. Un redéploiement d'une partie de la flotte norvégienne et de ses 650 navigants pourrait avoir lieu sur les zones africaine et brésilienne.

Le groupe dispose d'une base solide de financement autonome de sa croissance à travers la génération de cash flow et les éventuels désinvestissements.

Une structure interne de financement, Bourbon Capital, a été créée à cet effet.

## II. GROUPE BOURBON (comptes sociaux)

### 1. Situation et résultats

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 M€, constitué essentiellement des prestations de services auprès des filiales. Le résultat net est de 2,3 M€ contre 57 M€ l'exercice précédent.

Les produits financiers, à la baisse par rapport à l'année dernière, prennent en compte les provisions de titres de l'activité sucre Vietnam.

Les activités des filiales de la société sont réalisées par Vindémia pour la distribution et Bourbon Maritime pour les services maritimes. La pêche, le transport régional et les activités sucre Vietnam ne représentent aujourd'hui que 7 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

### 2. Développement et perspectives

La société mère entend poursuivre son développement à travers ses deux filiales Vindémia et Bourbon Maritime et accompagner les stratégies annoncées dans le plan 2003 - 2007.

### 3. Filiales et participations

En vous rendant compte de l'activité de la société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales et des sociétés qu'elles contrôlent. Les principales variations de portefeuille de participation ont été les suivantes :

Sopade (Bourbon capital) .....	100 M€
Cilam.....	4 M€

Le solde de la participation de Sucrierie de Bois-Rouge a été cédé.

Groupe Bourbon apporte son concours à certaines filiales, dont les contreparties au cours de l'exercice 2002 sont les suivantes :

Mise à disposition de locaux.....	0,313 M€
Redevance de management.....	0,243 M€
Prestations techniques.....	0,632 M€
Rémunération de comptes courant .....	0,409 M€
Rémunération de garantie .....	0,578 M€

En outre, Groupe Bourbon a perçu 24,856 M€ de dividendes.

### 4. Répartition du capital social

Les actionnaires disposant de plus de 5 % du capital sont les suivants :

	31.12.02	31.12.01
Financière Jaccar	+ 30 %	+ 20 %
Gevaert	10 %	10 %

## 5. Options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les mandataires sociaux et les salariés (non mandataires sociaux) ayant bénéficié du nombre d'actions le plus élevé sont les suivants :

<i>N° Bénéficiaires</i>	<i>Qualité</i>	<i>Nombre</i>	<i>Date échéance</i>	<i>Prix des options de souscription (€)</i>
<i>Mandataires sociaux</i>				
1 Jacques de Chateaueux	Prés.Dir. Gén.	4 500	09/10/05	193 950
2 Jean-Marc Brébion	Adm.Dir. Gén.	15 000	09/10/05	646 500
3 Christian Munier	Adm.Dir. Gén.	15 000	09/10/05	646 500
				<b>1 486 950</b>
<i>Salariés non mandataires</i>				
4 Jean-Claude Buckel		6 500	09/10/05	280 150
5 Gérard Malet		6 500	09/10/05	280 150
6 Edmond Lai Fat Fin		5 000	09/10/05	215 500
7 Christian Lefevre		5 000	09/10/05	215 500
8 Bruno de Chateaueux		4 000	09/10/05	172 400
9 Jacques Bonneil		4 000	09/10/05	172 400
10 Jean-Paul Droniou		4 000	09/10/05	172 400
11 Jean-Pierre Badano		2 800	09/10/05	120 680
12 Suzie Lacaille		2 800	09/10/05	120 680
13 Yves Rastoin		2 000	09/10/05	86 200
<b>TOTAL</b>		<b>77 100</b>		<b>3 323 010</b>

## 6. Rachat des actions de la société

En 2002, la société a acquis en Bourse 52 413 de ses propres actions pour une valeur de 3,623 M€.

Ces achats ont été réalisés dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée mixte du 30 mai 2002 d'acheter des actions au prix maximum de 120 euros et de vendre des actions au prix minimum de 60 euros, cette autorisation ayant fait l'objet d'une note d'information visée par la COB, le 30 avril 2002, sous le n° 02-476.

Un contrat favorisant la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres sur le marché a été conclu entre le CIC Securities et Groupe Bourbon.

Une nouvelle autorisation est demandée à l'assemblée.

## 7. Augmentation de capital

Le capital de la société a été augmenté de 923 491 actions correspondant à un montant de 3,520 M€. 616 681 actions gratuites ont été attribuées :

- par AGM du 30 mai 2002 à raison d'une action pour 11 actions détenues, montant prélevé sur la prime d'émission : 555 319 actions pour 2,116 M€
- par l'exercice des BSA : 61 362 pour 1,404 M€

L'exercice des 306 810 bons de souscription d'actions s'est opéré suivant les conseils du 12 juillet et 9 septembre 2002.



## 8. Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Dans sa séance du 24 mars 2003, le conseil a décidé de soumettre à l'assemblée un dividende net de 1,08 €, soit une augmentation de 18,8 % par rapport à l'année précédente, qui tient compte de l'attribution gratuite d'actions en 2002.

Ci-après les distributions des trois derniers exercices :

	<i>Revenu global</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1999	0,99	0,66	0,33	5 553 190
2000	1,29	0,86	0,43	6 108 509
2001	1,50	1,00	0,50	6 108 509

Le dividende sera mis en paiement à compter du 26 mai 2003.

## 9. Mandat social

Les fonctions de MM. Marc Francken, représentant de Gevaert, Roland Hugot et Claude Repiquet, administrateurs, arrivent à expiration. Il est proposé leur renouvellement pour une durée de trois ans.

## 10. Gouvernement d'entreprise

### *Présidence et direction générale*

Au cours de sa séance du 31 mai 2002, le conseil d'administration s'est prononcé en faveur du cumul des fonctions de Président du conseil et de directeur général, exercées par Monsieur Jacques de Chateaufieux, assisté de messieurs Jean-Marc Brébion et Christian Munier, directeurs généraux délégués.

### *Membres du conseil d'administration*

#### **Jacques de CHATEAUVIEUX**

Premier mandat : 14 octobre 1977

- Président directeur général : GROUPE BOURBON
- Président : ANTENNE REUNION - AQUA SERVICE MAYOTTE - AQUA SERVICE REUNION SAS - BOURBON MARITIME - CHAMBON OFFSHORE INTERNATIONAL SNC - DOMAINE DE LA CONVENANCE SAS - ISLAND OFFSHORE II AS - ISLAND OFFSHORE II KS - MOTEL LES BRISANTS SAS - RECIF SAS - S.D.I. SAS - SEHB SAS - SOPADE SAS - SRET SA - VINDEMIA SAS
- Administrateur : ARMEMENT REUNIONNAIS SAS - ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL - B.D.M - BOURBON CAPITAL - BOURBON DUHACO - C.M.H. - C.F.G. GIE - E.M.S. - ESPACE BOURBON AN LAC - ESPACE BOURBON DONG NAI - HAPPY WORLD FOODS - HAVILA SUPPLY A.S. - H.S.O. SA - O.D.B. SA - SAPMER SAS - SB MAD - S.R.P.A.M. - SUCRERIE BOURBON TAY NINH
- Comité de direction : DELBA MARITIMA NAVEGACAO
- Représentant de GROUPE BOURBON : CTBR - SEMS
- Représentant de VINDEMIA : CODISMAG - SALAISONS DE BOURBON
- Censeur : ICV SA

Rémunération perçue en 2002 : 9 K€

Par ailleurs, la société Financière Jaccar, dont le principal actionnaire est Jacques de Chateaufieux, a perçu au titre de prestations de services, de Groupe Bourbon et/ou des sociétés contrôlées, une rémunération globale de 463 K€.

### **Christian BOYER de la GIRODAY**

Premier mandat : 6 novembre 1990

- Président : CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA REUNION - SOCIETE D'EPARGNE FONCIERE AGRICOLE DE LA REUNION (SEFAR)
- Administrateur : GROUPE BOURBON

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€

### **Jean-Marc BREBION**

Premier mandat : 18 juin 1999

- Président directeur général : B.D.M. - SALAISONS DE BOURBON SA - SEMS SA
- Directeur général délégué/administrateur : GROUPE BOURBON
- Directeur général et membre du conseil de surveillance : VINDEMIA SAS
- Président : FIPARGEST SAS - SORETRAVI SAS
- Gérant : SARL A.R.I. - SARL FIM COLIMO - SARL S.3.R - MAYOTTE DISTRIBUTION SNC - SCI ARMAGNAC - SCI CHAUDRON - SCI KERVEGUEN - LIGNE PARADIS - OMEGA SCI - SELATAN INDAH SCI - TIMUR SCI
- Représentant de VINDEMIA : SNC SOHYBE - SCI BADAMIERS - SCI C.C.R. - SCI JACARANDA - SCI VAVA INDUSTRIE - ANTARES SAS - HOME CITY SAS - RIALTO SAS - SDM SAS - SODEXMAR SAS - SOGIM SAS - SOGRAMO SAS - SORECOM SAS - SORMAC SAS - SICRE SAS - SOFIMEX SAS - SODIMAR SAS - SSTIC SAS
- Représentant de SEMS : SAPRIM SAS
- Représentant de SODEXMAR : S.E.G.S. SAS
- Représentant de BDM : TOSCANE SCI

Rémunération perçue en 2002 : 132 K€

Par ailleurs, la société Interpar, dont le principal actionnaire est Jean-Marc Brébion, a perçu au titre de prestations de services, de Groupe Bourbon et/ou des sociétés contrôlées, une rémunération globale de 299 K€.

### **Christian de CHATEAUVIEUX**

Premier mandat : 29 juin 1990

- Président directeur général : S.A.Ch. de CHATEAUVIEUX & Associés - S.A. LEGRAND FILLES & FILS
- Gérant : SARL VINS & CIE - SCI LES ARMANDS
- Administrateur : GROUPE BOURBON

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€

### **Henri de CHATEAUVIEUX**

Premier mandat : 25 mai 1987

- Président : MACH-INVEST
- Administrateur : GROUPE BOURBON - BOURBON MARITIME - COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON - FINANCIERE JACCAR - JACCAR INVESTISSEMENT - SAPMER - SUCRERIE DE BOURBON TAY NINH - VINDEMIA.

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€



### **Guy DUPONT**

Premier mandat : 18 juin 1999

- Président : BOIS-ROUGE GESTION - CERF GIE - COMITE DE PILOTAGE DE L'INDUSTRIE - DISTILLERIE DE SAVANNA - EUROCANNE - SUCRERIE DE BOIS ROUGE
- Administrateur ou membre : ANTENNE REUNION TELEVISION - AQUA SERVICE MAYOTTE - GIE CERF - CPI - CTICS - DISTILLERIE DE SAVANNA - EUROCANNE - FONDATION BOURBON - GEMA - GROUPE BOURBON - ICV MASCAREIGNES - LOIRET & HAENTJENS - LOIRET & HAENTJENS ESPAGNE - POP'S CAR - RHUMS REUNION - SAPMER - SBT - SRET - SRSR
- Représentant de Groupe Bourbon : APOLONIA SEPS - BRASSERIE DE BOURBON
- Représentant de SBR : CTBR
- Représentant de Financière de Bois-Rouge : SUCRERIE DE BOIS ROUGE
- Représentant de Motel les Brisants : GIE Mascareignes Finances

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€

### **Marc FRANCKEN**

Premier mandat : 25 mai 2000

- Président : GEVAERT NV - BOFORT - UNION DE REMORQUAGE ET SAUVETAGE - TECHNUM
- Administrateur : GROUPE BOURBON - ALMANIJ - UITGEVERSBEDRIJFTIJD - VUM MEDIA - AHLERS BRIDGEVTB-VAB - VLAAMS ECONOMISCHVERBOND - LIEVEN GEVAERT LEERSTOEL - ASBL DE WARANDE
- Membre : LIEVEN GEVAERT FONDS - KONINKLIJKE VLAAMSE INGENIEURSVERENIGING - FUGGER SOCIETEIT - DE WARANDE - ORDEVAN DEN PRINCE

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€

### **Roland HUGOT**

Premier mandat : 16 mai 1988

- Gérant : SARL ZORBIKE - SCI EMILE HUGOT

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€

### **Christian MUNIER**

Premier mandat : 18 juin 1999

- Fondé de pouvoir/directeur général : BOURBON MARITIME SAS
- Directeur général délégué/administrateur : GROUPE BOURBON SA
- Président : RIVAGES CROISIERES - IVOIRIENNE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE SA - LES ABEILLES COTE D'IVOIRE - LES ABEILLES CAMEROUN - UNION DES REMORQUEURS DE DAKAR - LES ABEILLES LE HAVRE SA - LES ABEILLES NANTES/ST NAZAIRE - PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC SA - SRPAM
- Administrateur : RIVAGES CROISIERES - LES ABEILLES COTE D'IVOIRE - UNION DES REMORQUEURS DE DAKAR - LES ABEILLES LE HAVRE SA - LES ABEILLES DUNKERQUE SA - IVOIRIENNE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE SA - LES ABEILLES NANTES/ST NAZAIRE
- Gérant : SARL CDM2 - SARL DIAMANT EXPRESS - SARL GARAGE DE L'ABBAYE
- Représentant permanent de Groupe Bourbon : BOURBON MARITIME
- Représentant de SETAF SAGET EXPLOITATION : PARIS SHIPPING AND CHARTERING SA

- Représentant de BOURBON MARITIME : S.A. ATLANTISVOYAGES - O.D.B.S.A. - H.S.O.S.A. - DOCKWISE France AGENCIES - LES ABEILLES SAS - SEAWARD SAS - SETARM SAS - SETAF SAGET EXPLOITATION SAS – SCI SGVS
- Représentant de PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC : SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE ABEILLES MAROC
- Représentant de LES ABEILLES : ABEILLES CILAO SAS - ABEILLES MAFATE SAS – SRSR - LES ABEILLES INTERNATIONAL SAS - SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE ABEILLES MAROC - LES ABEILLES CAMEROUN - CARMIN SHIPPING SAS - OPALE SHIPPING SAS
- Company Director : DELBA MARITIMA NAVEGACAO – BOURBON MARITIME HOLDINGS USA - MAHE CRUISE – ISLAND OFFSHOREVII AS – ISLAND OFFSHOREVII KS - EIDSURF

Rémunération perçue en 2002 : 11 K€.

Par ailleurs, la société CDM2, dont le principal actionnaire est Christian Munier, a perçu au titre de prestations de services, de Groupe Bourbon et/ou des sociétés contrôlées, une rémunération globale de 234 K€.

### Claude REPIQUET

Premier mandat : 10 octobre 1972

- Directeur : TRANSIT REPIQUET

Rémunération perçue en 2002 : 1 K€

Votre conseil, outre l'examen des comptes au 31 décembre 2002, s'est prononcé sur la politique et la stratégie du groupe en annonçant les perspectives avec un plan à horizon 2007.

Notre groupe poursuit son développement à l'international. Sa préoccupation est toujours d'assurer la protection de ses salariés, de ses clients, de son environnement et plus généralement l'ensemble de ses actifs.

## 11. Honoraires perçus par les commissaires aux comptes

	Exa Ernst & Young Montant	EuraAudit CRC Montant
Audit		
• Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	488	131
• Autres missions accessoires et autres missions d'audit	-	-
<b>Sous-total (K€)</b>	<b>488</b>	<b>131</b>
Autres prestations : juridique, fiscal, social	-	-
Autres	-	-
<b>Sous-total (K€)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total (K€)</b>	<b>488</b>	<b>131</b>

## 12. Affectation du résultat

Il sera proposé à l'assemblée d'affecter le résultat de l'exercice comme ci-après :

Bénéfice de l'exercice	2 354 971,99 €
Report à nouveau antérieur	51 774 392,09 €
	<hr/>
Résultat en instance d'affectation	54 129 364,08 €

### Affectation des résultats

Réserve légale	351 963,26 €
Dividende net 1,08 €/action	7 594 560,00 €
Report à nouveau	46 182 840,82 €
	<hr/>
<b>Total</b>	<b>54 129 364,08 €</b>

Les propositions de résolutions qui vous sont soumises reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de votre confiance.

Le conseil d'administration

## Résultats financiers - Cinq derniers exercices (en milliers de francs)

NATURE DES INDICATIONS	2002	2001	2000	1999	1998
<b>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital (en K €)	26 801	23 281	23 281	23 281	21 164
Nombre des actions ordinaires existantes	7 032 000	6 108 509	6 108 509	5 553 190	5 553 190
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (EN K €)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 458	1 904	692	255	255
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	22 923	45 689	25 923	1 183	12 728
Impôts sur les bénéfices	+ 4 327	- 2 233	+ 6 712	+ 8 830	+ 2 253
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 355	56 974	13 305	4 189	3 987
Résultat distribué	(*) 7 595	6 109	5 253	3 640	3 386
<b>III. RÉSULTATS PAR ACTION (EN €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,88	7,11	5,34	1,80	2,70
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,33	9,33	2,18	0,75	0,72
Dividende attribué à chaque action	(*) 1,08	1,00	0,86	0,66	0,61
<b>IV. PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	-	-	-	-	-

(\*) Soit 1,08 euro suivant proposition du conseil d'administration du 24 mars 2003.





**GROUPE BOURBON**

D O C U M E N T S   C O M P T A B L E S  
A N N U E L S



# COMPTES CONSOLIDÉS

au 31 décembre 2002

# COMPTES CONSOLIDÉS

## I - Bilan au 31 décembre 2002 (en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b> (NET)	<b>2002</b>	<b>2001</b> PROFORMA	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>Actif immobilisé</b>				
Ecarts d'acquisition	37 511	39 703	47 891	39 247
Immobilisations incorporelles	26 896	28 229	41 817	42 432
Immobilisations corporelles	694 568	607 438	673 945	612 204
Immobilisations financières (1)	48 822	40 671	48 619	76 643
Titres mis en équivalence	43 067	5 159	109	148
	<b>850 864</b>	<b>721 200</b>	<b>812 382</b>	<b>770 674</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours	87 212	83 608	113 496	143 163
Clients et comptes rattachés (2)	98 589	82 567	85 471	81 659
Autres créances & comptes de régularisation d'actif (2)	159 489	115 063	122 859	121 960
Valeurs mobilières de placement	28 730	54 182	69 592	11 739
Disponibilités	174 136	67 514	79 418	69 737
	<b>548 156</b>	<b>402 934</b>	<b>470 835</b>	<b>428 258</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 399 020</b>	<b>1 124 134</b>	<b>1 283 217</b>	<b>1 198 932</b>

(1) Dont à moins d'un an (brut) :	3 957	4 784	4 992	2 023
(2) Dont à plus d'un an (brut) :	29 284	32 254	36 373	27 100

# COMPTES CONSOLIDÉS

<b>PASSIF</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b> PROFORMA	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Capital	26 801	23 281	23 281	23 281
Primes	48 747	36 681	34 495	34 495
Réserves	252 138	229 522	207 844	174 533
Ecart de conversion	- 20 258	10 418	3 276	2 540
Résultat de l'exercice	54 895	41 591	50 402	38 564
<b>Capitaux propres</b>	<b>362 323</b>	<b>341 493</b>	<b>319 298</b>	<b>273 412</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>44 948</b>	<b>21 941</b>	<b>110 291</b>	<b>55 946</b>
<b>Autres fonds propres (1)</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>26</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>47 103</b>	<b>43 082</b>	<b>43 972</b>	<b>55 226</b>
<b>Provisions résultant d'écarts d'acquisition</b>	<b>5 045</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>1 016</b>
Emprunts et dettes financières	674 098	484 073	527 670	539 425
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	144 418	125 340	160 814	164 981
Autres dettes & compte de régularisation de passif	121 080	108 143	121 111	108 899
<b>Dettes (1)</b>	<b>939 596</b>	<b>717 556</b>	<b>809 595</b>	<b>813 305</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 399 020</b>	<b>1 124 134</b>	<b>1 283 217</b>	<b>1 198 932</b>

(1) Dont à moins d'un an :	535 058	359 717	420 368	434 857
Dont à plus d'un an :	404 543	357 861	386 230	378 474

# COMPTES CONSOLIDÉS

## II - Compte de résultat 2002 (en milliers d'euros)

	2002	2001 PROFORMA	2001	2000
<b>Chiffre d'affaires</b>	940 500	852 487	1 088 905	1 196 511
Autres produits d'exploitation	55 966	67 358	62 033	46 112
Achats consommés	- 634 963	- 589 833	- 773 372	- 844 724
Charges de personnel	- 157 477	- 153 522	- 177 691	- 193 745
Autres charges d'exploitation	- 9 658	- 5 446	- 6 866	- 5 506
Impôts et taxes	- 23 058	- 18 381	- 23 423	- 27 405
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 83 541	- 80 743	- 94 039	- 102 114
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>87 769</b>	<b>71 920</b>	<b>75 549</b>	<b>69 128</b>
<b>Quote-part des résultats sur opérations en commun</b>	<b>- 326</b>	<b>- 858</b>	<b>- 858</b>	<b>- 1 074</b>
Produits financiers	38 102	23 970	24 017	30 516
Charges financières	- 47 238	- 39 471	- 42 035	- 48 014
Ecart de conversion	-	-	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>- 9 136</b>	<b>- 15 501</b>	<b>- 18 018</b>	<b>- 17 496</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>78 307</b>	<b>55 561</b>	<b>56 672</b>	<b>50 557</b>
Produits et charges exceptionnels	8 770	7 394	20 057	26 156
Impôts sur les résultats	- 22 363	- 18 822	- 22 655	- 22 484
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>64 714</b>	<b>44 133</b>	<b>54 074</b>	<b>54 229</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence après amortissement et reprise des écarts d'acquisition	- 228	- 84	- 84	2 772
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé avant l'amortissement des écarts d'acquisition des sociétés intégrées</b>	<b>64 486</b>	<b>44 049</b>	<b>53 989</b>	<b>57 001</b>
Dotations aux amortissements et reprises sur provisions des écarts d'acquisition des sociétés intégrées	- 3 535	- 2 754	- 4 077	- 12 600
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>60 951</b>	<b>41 295</b>	<b>49 912</b>	<b>44 401</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	- 6 056	296	490	- 5 836
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>54 895</b>	<b>41 591</b>	<b>50 402</b>	<b>38 565</b>
Résultat part du groupe par action	8,04	6,09	7,38	5,65

# COMPTES CONSOLIDÉS

## III - Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros)

### 1. TABLEAU

	2002	2001	2000
<b>Résultat net total des sociétés consolidées</b>	<b>60 951</b>	<b>49 870</b>	<b>44 401</b>
Elimination des amortissements et provisions	66 232	74 522	95 726
Elimination de la variation des impôts différés	6 090	3 926	7 736
Elimination des plus ou moins-values de cession	- 5 141	- 7 699	- 15 076
Elimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	228	126	- 1 725
Autres produits & charges sans incidence trésorerie	-	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>128 360</b>	<b>120 745</b>	<b>131 062</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	1 739
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	- 28 429	4 786	9 629
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité (A)</b>	<b>99 931</b>	<b>125 531</b>	<b>142 430</b>
Acquisitions d'immobilisations	- 255 808	- 203 388	- 233 799
Cessions d'immobilisations	16 977	53 211	61 251
Incidence des variations de périmètre	9 951	1 900	- 3 311
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements (B)</b>	<b>- 228 880</b>	<b>- 148 277</b>	<b>- 175 859</b>
Dividendes versés par la société mère	- 6 108	- 5 212	- 3 640
Dividendes versés aux minoritaires	- 212	- 635	- 6 773
Augmentations (réductions) de capital	17 772	91 496	1 454
Subventions d'investissements	-	-	-
Emissions d'emprunts	126 846	147 394	63 690
Remboursements d'emprunts	- 77 476	- 63 207	- 110 558
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement (C)</b>	<b>60 822</b>	<b>169 836</b>	<b>- 55 827</b>
Incidence de la variation des taux de change (D)	901	- 1 054	- 447
Incidence du changement des principes comptables (E)	-	-	- 2 105
<b>Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)+(E)</b>	<b>- 67 226</b>	<b>146 036</b>	<b>- 91 808</b>
Trésorerie d'ouverture	79 753	- 66 283	25 525
Trésorerie de clôture	12 527	79 753	- 66 283
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 67 226</b>	<b>146 036</b>	<b>- 91 808</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## 2. ANNEXE AU TABLEAU FLUX DE TRÉSORERIE

Sur l'exercice, le groupe a acquis 51 % des sociétés Island Offshore KS et Island Offshore AS. La trésorerie nette affectée à ces acquisitions s'analyse comme suit :

- Trésorerie décaissée par le groupe	(15 074) K€
- Trésorerie des sociétés acquises	2 166 K€
- Incidence sur la trésorerie du groupe	(12 908) K€

L'incidence sur les autres postes du bilan est la suivante :

- Juste valeur des actifs et dettes :	
• actif immobilisé	59 994 K€
• actif circulant	1 830 K€
• dettes à moyen et long terme	(23 502) K€
• autres dettes	(10 753) K€
- Ecart d'acquisition amorti sur l'exercice	(83) K€
- Intérêts minoritaires	(14 578) K€

## IV - Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Totaux capitaux propres
<b>Situation à la clôture 2000</b>	<b>23 281</b>	<b>34 495</b>	<b>174 532</b>	<b>38 564</b>	<b>2 540</b>	<b>273 412</b>
• Résultat consolidé part du groupe				50 402		50 402
• Distributions versées par la mère			- 5 252			- 5 252
• Affectation résultat N-1			38 564	- 38 564		0
• Variation des écarts de conversion					736	736
<b>Situation à la clôture 2001</b>	<b>23 281</b>	<b>34 495</b>	<b>207 844</b>	<b>50 402</b>	<b>3 276</b>	<b>319 298</b>
• Variation de capital de la mère	3 520	14 252				17 772
• Résultat consolidé part du groupe				54 895		54 895
• Distributions versées par la mère			- 6 108			- 6 108
• Affectation résultat N-1			50 402	- 50 402		0
• Variation des écarts de conversion					- 23 534	- 23 534
<b>Situation à la clôture 2002</b>	<b>26 801</b>	<b>48 747</b>	<b>252 138</b>	<b>54 895</b>	<b>- 20 258</b>	<b>362 323</b>

## V - Annexe aux comptes consolidés

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### ■ 1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002 sont établis selon les règles définies par la loi du 3 janvier 1985, le décret du 17 février 1986 et le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

#### ■ 1.2 Changement d'estimation et de méthode comptable (présentation et évaluation)

Dans le secteur maritime, son implication accrue sur le marché international constitue un facteur qui conduit Groupe Bourbon à se rapprocher des usages appliqués par les opérateurs concurrents dans la profession. Cet état de fait a conduit à retenir pour la première fois au 31 décembre 2002 les changements suivants :

- réestimation de la durée d'amortissement des navires, passant ainsi de 12 ans à 20 ans,
- reclassement en exploitation du résultat de cession des navires,
- incorporation dans le coût de revient des immobilisations de frais financiers supportés durant la période de construction des navires.

Ces modifications génèrent les impacts suivants :

- les navires, amortis précédemment sur 12 ans, le sont désormais sur 20 ans. Au 31 décembre 2002, la dotation aux amortissements, calculée sur la nouvelle durée de 20 ans, s'élève à 15 801 K€ au lieu de 20 408 K€ si elle avait continué à être déterminée sur l'ancienne durée de 12 ans, soit un impact positif sur le résultat de la période de 3 025 K€ net d'impôt différé,
- la plus-value sur cessions de navires d'un montant de 5 984 K€ a été reclassée en exploitation,
- les frais financiers d'un montant de 874 K€ au 31 décembre 2002 ont été incorporés au coût de revient des immobilisations.

#### ■ 1.3 Changement de méthode de consolidation

Le partenariat avec Casino au 31 décembre 2001 a conduit à consolider à compter du 1er janvier 2002 la branche distribution par intégration proportionnelle en lieu et place de l'intégration globale. Ainsi, au 31 décembre 2002, l'ensemble du compte de résultat et du bilan de la branche distribution est intégré à hauteur de 66,66 %.

#### ■ 1.4 Comptes proforma

Afin de permettre la comparabilité des comptes, des comptes proforma intégrant les changements d'estimation, les changements de méthode comptable et les changements de méthode de consolidation ont été établis.

#### ■ 1.5 Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect de Groupe Bourbon, ainsi que celles dans lesquelles une influence notable est exercée, font partie du périmètre.

Sont exclues du périmètre les sociétés en-dessous des seuils de signification, définis conformément au règlement CRC 99.02 comme suit :

- Pour une entreprise intégrée globalement :  
*Total du bilan = 1 % du bilan consolidé*  
*Capitaux propres = 1 % des capitaux propres consolidés*  
*C.A = 5% du CA consolidé*
- Pour une entreprise mise en équivalence :  
*Total du bilan = 1 % du bilan consolidé*  
*Capitaux propres = 1 % des capitaux propres consolidés*

Les sociétés en dessous de ces seuils, mais représentant un investissement stratégique, sont intégrées.  
Sont entrées dans le périmètre en 2002 :

### Branche distribution

- SCI Kerveguen (création)

### Branche maritime

- Eidsurf (création)
- Handy Bulk (création)
- Havila (acquisition)
- Island Offshore KS (acquisition)
- Island Offshore AS (acquisition)
- Mahé Cruise (création)
- Mastshipping (création)
- N'Duva (création)
- Sétaf Saget Exploitation (création)

### Autres

- Mer Austral Mauritius (création)
- Société de Participation et de Développement Sopade (création)

Au cours de l'exercice, il a été enregistré la fusion absorption de Sétaf SA par Bourbon Maritime, de Sotransco par Saprim et la liquidation de la société F.I.L.

La société Sucrierie de Bois-Rouge, qui était figée à sa valeur de mise en équivalence, a été cédée sur l'exercice.

### ■ 1.6 Méthodes de consolidation

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont :

- les sociétés sous contrôle exclusif, consolidées par intégration globale,
- les sociétés sous influence notable consolidées en direct par mise en équivalence,
- les sociétés sous contrôle conjoint consolidées par intégration proportionnelle,
- les sociétés sous contrôle exclusif des sociétés sous influence notable, consolidées en direct par mise en équivalence.

## 1.7 Liste des sociétés consolidées

### a) Sociétés consolidées par intégration globale

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2002	2001	2002	2001	
GROUPE BOURBON	310879499	Société mère		Société mère		Réunion
ANTILLES TRANS EXPRESS	340057470	97,93	97,60	97,93	97,66	Pointe-à-Pitre
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION	408532307	99,60	99,60	99,60	99,60	Réunion
ARMEMENTS ET SERVICES MARITIMES	-	80,00	80,00	80,00	80,00	Maurice
AUXPORT SARL	692003973	100,00	100,00	99,99	99,99	Le Havre
AVRACS	420626228	100,00	100,00	100,00	99,99	Suresnes
BOURBON ASSISTANCE	310879499	100,00	100,00	100,00	100,00	Réunion
BOURBON BRAZIL PARTICIPACOES	33300266682	100,00	100,00	100,00	100,00	Brésil
BOURBON MARITIMA	-	100,00	100,00	100,00	100,00	Madère
BOURBON MARITIME	55802540	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
C.F.C.I.SARL	322950486	100,00	100,00	99,99	99,99	Suresnes
CARMING SHIPPING SA	407883992	100,00	100,00	99,99	99,99	Pointe à Pitre
CHAMBON FINANCE GESTION GIE	404670911	100,00	100,00	99,99	99,99	Marseille
CHAMBON OFFSHORE INTERNATIONAL	321006132	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	343778023	51,00	51,00	51,00	51,00	Réunion
COMPAGNIE MAROCAINE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE	89985	100,00	100,00	99,99	99,99	Casablanca
COMPAGNIE SETOISE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE SNC	692680028	100,00	100,00	100,00	100,00	Sète
DOCKWISE FRANCE SA	394276661	99,80	99,84	99,80	99,83	Suresnes
EIDSURF	-	51,00	-	51,00	-	Norvège
ELBUQUE SHIPPING LDA	-	100,00	100,00	51,00	51,00	Madère
FINANCIERE BOURBON	328723721	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
FIPARGEST	349439133	100,00	100,00	100,00	100,00	Réunion
FLASH LIGHT	-	100,00	100,00	51,00	51,00	Madère
GIE 4501	-	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
GIE COGEREM	43413575200013	100,00	100,00	99,92	99,92	Marseille
GIE GESTION SB	381865419	100,00	100,00	99,99	99,99	Réunion
GRENA NAVEGACAO LDA	1933	100,00	100,00	99,99	99,99	Madère
HANDY SHIPPING SA	3000003495	99,95	99,95	99,94	99,94	Zurich
HANDY SIZE OWNER (HSO)	421245408	99,80	99,80	99,79	99,79	Suresnes
ISLAND OFFSHORE AS	-	51,00	-	51,00	-	Norvège
INOIR OFFSHORE KS	-	51,00	-	51,00	-	Norvège
IVOIRIENNE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE	199829	50,99	50,99	50,99	50,99	Abidjan
JADE NAVEGACAO LDA	1796	100,00	100,00	99,99	99,99	Madère
LA PETRUSSIENNE	-	50,70	50,70	25,85	25,85	San Pedro
LASTRO COMPANHIA INTERNACIONALE DE NAVEGACAO LDA	0D955	100,00	100,00	99,99	99,99	Madère
LES ABEILLES BAYONNE SARL	389545817	100,00	100,00	99,99	99,99	Bayonne
LES ABEILLES BORDEAUX SA	348203472	99,80	99,80	99,80	99,80	Bordeaux
LES ABEILLES BOULOGNE SARL	617020094	100,00	100,00	99,99	99,99	Boulogne
LES ABEILLES BREST SARL	347979171	100,00	100,00	99,99	99,99	Brest
LES ABEILLES CALAIS SARL	701750028	100,00	100,00	99,99	99,99	Calais
LES ABEILLES CILAOS	413559683	100,00	100,00	99,95	99,95	Réunion
LES ABEILLES COTE D'IVOIRE	124A	99,58	99,58	99,58	99,58	Abidjan
LES ABEILLES DIEPPE SARL	340028570	100,00	100,00	99,99	99,99	Dieppe
LES ABEILLES DUNKERQUE SA	77050011	99,90	99,90	99,90	99,90	Dunkerque
LES ABEILLES INTERNATIONAL SA	313701187	100,00	99,84	100,00	99,84	Le Havre
LES ABEILLES LA ROCHELLE SARL	347987901	100,00	100,00	99,99	99,99	La Rochelle
LES ABEILLES LE HAVRE SA	368500708	99,84	99,80	99,84	99,80	Le Havre
LES ABEILLES MAFATE	413559642	100,00	100,00	99,95	99,95	Réunion
LES ABEILLES SA	712006493	99,99	99,99	99,99	99,99	Marseille
LES ABEILLES SAINT-NAZAIRE SA	348197880	99,84	99,80	99,84	99,80	St-Nazaire
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS	414550079	100,00	100,00	99,99	99,99	Réunion
LES DOMAINES DE LA CONVENANCE	342293263	99,99	99,99	99,99	99,99	Réunion
MAHE CRUISE	842961.1	79,99	-	79,99	-	Seychelles
MASTSHIPPING	4233	100,00	-	51,00	-	Madère
MER AUSTRAL	12645	82,41	82,41	65,93	65,93	Madagascar
MER AUSTRAL MAURITIUS	-	95,00	-	95,00	-	Maurice
NAVEGACEANO SHIPPING LDA	-	100,00	100,00	51,00	51,00	Madère
N'DUVA	-	100,00	-	100,00	-	Marseille
ONIX PARTICIPACOES E INVESTIMENTOS LDA	0D362	100,00	100,00	99,99	99,99	Madère
OPALE SHIPPING	414564997	100,00	100,00	100,00	100,00	Pointe-à-Pitre
OWNER DRY BULK (ODB)	421248394	99,80	99,80	99,80	99,79	Suresnes
PARIS SHIPPING & CHARTERING SARL	333955078	99,99	99,99	99,99	99,98	Suresnes
PLACEMENT PROVENCE LANGUEDOC	731620399	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
RECIF S.A.S	320921679	99,11	99,11	98,79	98,79	Réunion
RIVAGES CROISIERES	402497903	99,97	99,95	99,97	99,95	Pointe-à-Pitre
SAGRIM	8380	74,97	74,97	74,97	74,97	Madagascar
SAPMER	350434494	99,99	99,99	99,99	99,99	Réunion
SEAWARD SAS	412104903	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
SEHB LE RECIF	325777068	99,50	99,50	98,69	98,69	Réunion
SERMAR	343200374	100,00	100,00	100,00	100,00	Le Havre
SETAF SA	301329389	-	99,99	-	99,99	Paris
SETAF SAGET EXPLOITATION	440281087	100,00	-	100,00	-	Suresnes
SETAF SAGET SA	407514850	100,00	99,99	100,00	99,99	Suresnes
SETAPAR SARL	409611837	100,00	100,00	99,99	99,99	Suresnes
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	345376263	99,98	99,96	99,98	99,96	Réunion
SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE DE LA REUNION SA	310863360	95,36	95,36	95,36	95,36	Réunion
SOCIETE DE REMORQUAGE PORT ET D'ASSIST EN MEDITERRANEE	404350639	100,00	99,92	100,00	99,92	Port de Bouc
SOCIETE MAHOIRAISE DE REMORQUAGE ET D'ASSISTANCE	4411/92	100,00	100,00	100,00	100,00	Mamoudzou
SOCIETE NOUVELLE ARPEC	384092532	100,00	100,00	100,00	100,00	Port de Bouc

## Annexe aux comptes consolidés

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2002	2001	2002	2001	
SOCIETE OCEANIQUE DE REMORQUAGE ET D'ASSISTANCE	30866001	99,00	99,00	99,00	99,00	Nouméa
SONASURF	-	51,00	51,00	51,00	51,00	Angola
SONASURF INTERNATIONAL	-	51,00	51,00	51,00	51,00	Madère
SOPADE	434222089	100,00	-	100,00	-	Réunion
S.R.E.T	339894529	81,87	67,23	81,87	67,23	Réunion
SUCRERIE DE BOURBON GIA LAI	-	51,00	51,00	51,00	51,00	Vietnam
SUCRERIE DE BOURBON TAY NINH	03/bbh-hdqt	100,00	100,00	100,00	100,00	Vietnam
SUCRERIES DE BOURBON MADAGASCAR	10230	100,00	100,00	100,00	100,00	Madagascar
SURF S.A	72801749	100,00	100,00	100,00	100,00	Marseille
UNION DES REMORQUEURS DE DAKAR S.A	3898 B	99,93	99,91	99,93	99,91	Dakar

### b) Sociétés consolidées par mise en équivalence

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2002	2001	2002	2001	
COMATO	-	25,00	25,00	16,48	16,48	Madagascar
DISTRIFOOD	434555827	49,00	49,00	32,67	32,67	Réunion
HAVILA	-	33,53	-	33,53	-	Norvège
S2FOI	434577094	49,00	49,00	32,67	32,67	Réunion

### c) Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

	N° SIREN	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Siège
		2002	2001	2002	2001	
AGENCE RÉUNIONNAISE D'INTERIM	381472594	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
AGENCE RIALTO	402598833	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
ANTARES	432587152	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
AUSTRAL D'INVESTISSEMENT	-	100,00	100,00	66,66	66,66	Maurice
BOURBON DISTRIBUTION MAYOTTE	02404912400019	69,99	69,99	46,65	46,65	Mayotte
COMPAGNIE MAURICIENNE D'HYPERMARCHE LTD	-	99,91	89,35	66,60	59,56	Maurice
DELBA MARITIMA	-	50,00	50,00	50,00	50,00	Brésil
ESPACE BOURBON AN LAC	2013/GP DC2	80,00	80,00	53,33	53,33	Vietnam
ESPACE BOURBON DONG NAI	1751/GP	65,00	65,00	43,33	43,33	Vietnam
FIM COLIMO	343694527	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
FINANCIERE D'INVESTISSEMENT LOGISTIQUE	383031069	-	100,00	-	65,93	Réunion
HANDY BULK	527551	50,00	-	50,00	-	Zurick
HOME CITY	440262962	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
MAGMA	024065617	100,00	100,00	46,65	66,66	Réunion
MAYOTTE DISTRIBUTION	024046971	99,76	99,92	46,54	46,62	Mayotte
SALAISONS DE BOURBON	309646719	99,99	99,99	66,66	66,66	Réunion
SAPMER DISTRIBUTION DE MARQUES	331621052	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SAPRIM	316392224	100,00	100,00	65,93	65,93	Réunion
SCI ARMAGNAC	434525374	99,00	99,00	65,99	65,99	Réunion
SCI DES CENTRES COMMERCIAUX	399553676	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SCI DU CHAUDRON	301050780	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SCI JACARANDA	415067776	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SCI KEFVEGUEN	-	99,00	-	66,00	-	Réunion
SCI LIGNE DU PARADIS	434373387	99,00	99,00	65,99	65,99	Réunion
SCI OMEGA	378058812	100,00	100,00	66,70	66,66	Mayotte
SCITIMUR	382921773	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SCITOSCANE	425124286	99,90	99,90	46,61	46,61	Réunion
SCI VAVA INDUSTRIE	379118813	100,00	100,00	65,99	65,99	Réunion
SCORE DIGUE	587806	100,00	100,00	65,24	65,24	Madagascar
SCORE MADAGASCAR	12695	78,63	78,63	52,41	52,41	Madagascar
SEGS	339184431	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SELATAN INDAH	428173652	100,00	100,00	66,66	66,66	Mayotte
SEMS	332332386	98,90	98,90	65,93	65,93	Réunion
SICRE	383468196	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SOCIETE DE REMORQUAGES CALÉDONIENS	83 B 3086	49,90	49,90	49,90	49,90	Nouméa
SOCIETE DE RESTAURATION RAPIDE DE LA REUNION - S3R	389392523	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SOCIETE DES HYPERMARCHES BENEDICTINS	428663348	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SODEXMAR	383766581	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SODIMAR	391649183	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SOFIMEX	394643407	100,00	100,00	66,65	66,65	Rungis
SOGIM	349073841	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SOGRAMO	438063372	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SORECOM	310837331	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SORETRAVI	312301096	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SORMAC	379262744	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
SOTRANSCO	339359242	-	100,00	-	65,93	Réunion
SSTIC - PRESTATION INFORMATIQUE	432594125	100,00	100,00	66,66	66,66	Réunion
VINDEMIA	380859025	66,66	80,00	66,66	66,66	Réunion
ZOOMMADAGASCAR	601310	100,00	100,00	52,45	52,45	Madagascar

### ■ 1.8 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes individuels au 31 décembre 2002.

### ■ 1.9 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des sociétés étrangères ont été convertis en euros sous les conditions suivantes :

- les postes du bilan, à l'exception du résultat, sur la base du taux de change en vigueur au 31 décembre,
- les postes du compte de résultat, sur la base du taux moyen de l'exercice.

Les différences de conversion qui en résultent ont été portées dans les capitaux propres, aux postes «*Ecart de conversion*» et «*Intérêts minoritaires*».

Les cours retenus sont les suivants :

Devises	NOK Couronne norvégienne	CFP (frs du Pacifique)	USD US dollar	SCR Roupie seychelloise	VND Vietnam Dong	CHF Franc suisse	CFA Franc CFA	BRL Real brésilien	MGF Franc malgache	MUR Roupie mauricienne
Taux de clôture au 31.12.02	7,2756	119,265	1,0487	5,8919	16 151,8	1,4524	655,957	3,7126	6 680,54	30,7284
Taux moyen de l'exercice au 31.12.02	7,5176	119,265	0,9459	5,5510	15 074,9	1,4669	655,957	2,8304	6 371,14	28,5655
Taux de clôture au 31.12.01	7,6714	119,265	0,8813	5,0495	13 249,6	1,4829	655,957	2,0425	5 682,86	26,6637

### ■ 1.10 Retraitement des comptes individuels

L'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales est neutralisée. Il s'agit en particulier :

- des provisions réglementées
- des amortissements dérogatoires

Les provisions pour impôts différés sont constituées le cas échéant selon la méthode du report variable, en conception étendue.

Les subventions d'investissement sont inscrites en produit différé au passif du bilan et sont reprises en résultat sur la durée d'utilisation de l'actif auquel elles se rapportent. Le solde résiduel au 31 décembre 2002 est de 2 222 K€.

### ■ 1.11 Eliminations

Les éliminations suivantes nécessaires à la consolidation ont été effectuées :

- élimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- élimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- élimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées,
- élimination des marges internes sur stocks,
- élimination des plus-values internes sur les cessions de terrains.

### ■ 1.12 Ecart de première consolidation

La différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part à laquelle ils correspondent dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés est constitutive d'écarts de première consolidation.

Ces écarts s'amortissent linéairement selon un plan dont la durée reflète les objectifs fixés lors de l'acquisition. Cette durée n'excède pas 20 ans. La première annuité d'amortissement des écarts, correspondant aux acquisitions de l'année, est calculée au prorata temporis.

Les écarts d'acquisition sont, en cas de besoin, corrigés au cours de l'exercice suivant celui de l'acquisition, notamment lorsque des éléments significatifs nouveaux apparaissent concernant l'appréciation de la valeur des actifs et des passifs des participations acquises.

### ■ 1.13 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent d'une part des logiciels et brevets et d'autre part la valeur des fonds de commerce.

Les fonds de commerce sont identifiables par activité, leur valeur immobilisée repose sur des critères qui sont le chiffre d'affaires et la rentabilité. A ce titre, des dépréciations sont établies lorsque la valeur d'inventaire calculée à partir de ces critères devient inférieure à la valeur brute. Au 31 décembre 2002, les fonds de commerce sont maintenus au bilan pour leur valeur d'origine du fait de l'évolution des activités du groupe.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment des droits d'occupation du sol spécifiques aux sociétés vietnamiennes.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : \_\_\_\_\_ 3 ans
- Droit d'occupation du sol, sur la durée des concessions : \_\_\_\_\_ 38 à 50 ans

### ■ 1.14 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires.

Les amortissements économiques pratiqués dans les comptes individuels, selon les méthodes linéaire ou dégressive en fonction de la nature et de la durée de vie des biens concernés, sont maintenus dans les comptes consolidés du groupe. Pour des raisons fiscales, les amortissements pratiqués dans les comptes individuels sur le matériel naval sont retraités dans les comptes consolidés suivant un plan d'amortissement économique.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Constructions _____	10 à 40 ans	Matériels et outillages _____	3 à 10 ans
Bâtiments et matériels de navigation _____	8 à 20 ans	Agencements _____	2 à 10 ans
Instal. techniques et matériels lourds _____	10 à 15 ans	Autres immobilisations corporelles _____	3 à 10 ans

Les réévaluations réalisées sur les actifs immobilisés sont neutralisées en consolidation.

### ■ 1.15 Participations non consolidées

Elles sont inscrites pour leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et compte tenu :

- des plus-values latentes éventuelles, notamment de nature immobilière
- des perspectives de rentabilité

Ainsi, si cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, les titres sont provisionnés au prorata de la participation ou pour la totalité de la participation lorsque le risque est certain.

### ■ 1.16 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré pour les matières premières, au coût d'acquisition pour les marchandises et au coût de production pour les encours et les produits finis.

Si la valeur probable de négociation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est inférieure au coût de valorisation, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Pour les produits finis, lorsque le coût de production est supérieur au tarif en vigueur à la date de l'inventaire, le cours du jour est substitué au coût de production.

### ■ 1.17 Créances d'exploitation

Ces créances sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation des comptes clients sont constituées pour pallier les risques de non recouvrement. Les provisions sont constituées selon des règles issues d'observations de l'historique de non recouvrement.

### ■ 1.18 Opérations en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont évaluées au cours de clôture de l'exercice en contre-partie du poste «écart de conversion». Ces écarts de conversion actifs et passifs sont inscrits en résultat consolidé.

Les pertes latentes de change, qui ont fait l'objet d'une provision pour risques dans les comptes sociaux, sont annulées. Les écarts de conversion constatés sur les postes à caractère de trésorerie sont comptabilisés en différence de change au résultat.

### ■ 1.19 Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Ce poste comprend des valeurs constitutives d'OPCVM.

### ■ 1.20 Charges à répartir sur plusieurs exercices

L'étalement est spécifique à chaque branche. Dans le maritime, les frais d'amenée et de mise en place des navires sur leur site d'opération correspondent aux frais de préexploitation et sont généralement amortis sur une durée de 3 ans.

Dans le cadre de l'acquisition des Abeilles, les frais d'acquisition portés en charges à répartir sont amortis sur la même durée que le good will dégagé lors de cette acquisition, soit 10 ans.

### ■ 1.21 Capitaux propres

Il a été émis au cours de l'exercice 1998, 306 810 bons de souscription d'action au prix unitaire de 3,05 €. Ces bons donnaient à leur titulaire le droit de souscrire à une action pour un bon au prix de 57,93 € l'action à tout moment entre le 1er juillet 1999 et le 15 septembre 2002.

Conformément à l'AGM du 25 mai 2000, ces bons donnaient droit à l'attribution d'actions gratuites à raison d'une action pour 10 bons détenus, soit 30 681 actions.

Ces bons, augmentés de l'attribution gratuite d'une action pour 10 bons détenus (AGM du 25 mai 2000) donnaient droit à l'attribution d'actions gratuites à raison d'une action pour 11 bons détenus, soit 30 681 actions.

Les détenteurs de ces bons de souscription d'action ayant levé l'option les 12 juillet et 9 septembre 2002, il a été procédé à une augmentation de capital par la création de 368 172 actions nouvelles (dont 61 362 actions gratuites), pour un montant total de 17 772 K€.

### ■ 1.22 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, correspondant aux provisions constituées dans les comptes individuels, sont maintenues dans les comptes consolidés.

Les provisions pour engagements de retraite sont comptabilisées dans les comptes consolidés en provisions pour charges.

### ■ 1.23 Impôts

La charge d'impôts de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice sous déduction des avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés,
- les impositions différées enregistrées dans les comptes consolidés au regard de la situation fiscale de l'entreprise, dans le respect du principe général de prudence.

Celles-ci résultent :

- des décalages temporaires entre résultats fiscaux et résultats sociaux,
- des retraitements et éliminations de consolidation,
- et, des déficits reportables dont l'imputation future est probable.

Ces impositions sont calculées et ajustées selon la méthode du report variable, en conception étendue.

### ■ 1.24 Contrats de location financement

Les contrats de location financement sont retraités dans les comptes consolidés. La valeur retenue est la valeur vénale du bien loué ou si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles. La charge annuelle de redevance annulée est ventilée entre la charge financière et le remboursement du passif. Le bien est amorti selon les méthodes d'amortissement, telles que définies à la note 1.14.

Lorsque le groupe est en position de bailleur dans le cadre des locations défiscalisées, le montant des immobilisations louées a été reclassé à l'actif circulant au poste «Autres créances». Au 31 décembre 2002, les actifs nets représentent 5 951 K€ pour la branche distribution et 4 343 K€ pour la branche maritime.

### ■ 1.25 Engagements de retraite

Les engagements de retraite, comptabilisés en provisions pour charges, sont calculés selon la méthode rétrospective et concernent l'ensemble du personnel. L'engagement au 31 décembre 2002, charges comprises, s'élève à 18 226 K€.

### ■ 1.26 Avantages salariaux

#### a) Intéressement

L'intéressement est fonction de la performance de l'entreprise, mesurée notamment par l'évolution du chiffre d'affaires et des marges d'exploitation. Il existe deux méthodes d'application, la première consiste à appliquer le coefficient d'évolution pour chaque individu à son salaire perçu au cours des six derniers mois, la prime étant versée semestriellement.

La deuxième méthode, calculée annuellement, intègre un taux d'intéressement progressif par tranche, sans toutefois que le taux global ne puisse dépasser 6 %. Le montant de l'intéressement est donc calculé en appliquant à la masse salariale annuelle le pourcentage correspondant. Il est ensuite réparti pour moitié uniformément entre les salariés et pour l'autre part proportionnellement aux salaires bruts de l'année de référence. Dans ce cas, un abondement de 20 %, limité à 3 450 € est accordé si l'intéressement est versé au PEE.

#### b) Participation des salariés

La participation légale, bloquée pendant cinq ans, est versée à un organisme indépendant et rémunérée au taux de 6 %.

## 2. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## ■ 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

- L'analyse des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Brut	49 309	1 668	89	- 15 039	- 1 942	58	33 965
Amort./Prov.	7 492	1 823	89	- 1 917	- 240	0	7 069
<b>Net</b>	<b>41 817</b>	<b>- 155</b>	<b>0</b>	<b>- 13 122</b>	<b>- 1 702</b>	<b>58</b>	<b>26 896</b>

- Détail des immobilisations incorporelles brutes :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et dévelop.	46	0	0	0	- 2	0	44
Concessions, brevets	3 165	680	89	- 660	- 19	53	3 130
Droit au bail	335	0	0	- 112	0	0	223
Fonds commercial	30 007	516	0	- 9 452	3	0	21 074
Autres immob. incorporelles	15 756	472	0	- 4 815	- 1 924	5	9 494
Avances & acomptes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>49 309</b>	<b>1 668</b>	<b>89</b>	<b>- 15 039</b>	<b>- 1 942</b>	<b>58</b>	<b>33 965</b>

- Détail des amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et dévelop.	28	12	0	0	- 2	0	38
Concessions, brevets	2 955	675	89	- 627	- 15	- 12	2 887
Fonds commercial	2 797	590	0	- 772	0	0	2 615
Autres immob. incorporelles	1 712	546	0	- 518	- 223	12	1 529
<b>Total</b>	<b>7 492</b>	<b>1 823</b>	<b>89</b>	<b>- 1 917</b>	<b>- 240</b>	<b>0</b>	<b>7 069</b>

- L'analyse des immobilisations corporelles par catégorie se présente de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Brut	1 047 817	174 296	52 928	- 68 406	- 40 126	- 61	1 060 592
Amort./Prov.	373 872	61 582	21 769	- 37 749	- 9 355	- 557	366 024
<b>Net</b>	<b>673 945</b>	<b>112 714</b>	<b>31 159</b>	<b>- 30 657</b>	<b>- 30 771</b>	<b>496</b>	<b>694 568</b>

• Détail des immobilisations corporelles brutes :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Terrains	39 616	2 404	128	- 12 214	- 1 212	2 940	31 406
Constructions	148 346	3 605	756	- 33 774	- 7 755	12 979	122 645
Installations techniques	614 519	66 740	41 901	22 285	- 24 275	46 795	684 163
Autres immobilisations	68 926	5 271	3 952	- 19 255	- 1 396	5 273	54 867
Immobilisations encours	39 898	77 376	580	- 6 379	- 5 483	- 43 262	61 570
Avances & acomptes	9 848	18 900	1	- 180	- 5	- 27 101	1 461
<b>Total</b>	<b>921 153</b>	<b>174 296</b>	<b>47 318</b>	<b>- 49 517</b>	<b>- 40 126</b>	<b>- 2 376</b>	<b>956 112</b>

• Détail des immobilisations corporelles brutes en crédit-bail :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Terrains	8 698	0	0	- 2 899	0	0	5 799
Constructions	47 858	0	0	- 15 099	0	0	32 759
Installations techniques	68 915	0	5 610	0	0	0	63 305
Immobilisations corp. en cours	0	0	0	- 772	0	2 315	1 543
Autres immobilisations	1 193	0	0	- 119	0	0	1 074
<b>Total</b>	<b>126 664</b>	<b>0</b>	<b>5 610</b>	<b>- 18 889</b>	<b>0</b>	<b>2 315</b>	<b>104 480</b>

• Détail des amortissements et provisions sur immobilisations corporelles :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Terrains	1 355	17	15	- 451	- 4	0	902
Constructions	58 204	7 438	310	- 9 469	- 1 455	- 15 947	38 461
Installations techniques	232 981	40 887	14 127	- 10 999	- 7 143	13 837	255 436
Autres immobilisations	41 316	6 397	3 763	- 10 884	- 703	- 40	32 323
Immobilisations en cours	248	422	0	0	- 50	0	620
<b>Total</b>	<b>334 104</b>	<b>55 161</b>	<b>18 215</b>	<b>- 31 803</b>	<b>- 9 355</b>	<b>- 2 150</b>	<b>327 742</b>

• Détail des amortissements et provisions sur immobilisations corporelles en crédit-bail :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Constructions	2 314	1 851	0	- 5 861	0	15 786	14 090
Installations techniques	36 668	4 363	3 554	0	0	- 14 193	23 284
Autres immobilisations	786	207	0	- 85	0	0	908
<b>Total</b>	<b>39 768</b>	<b>6 421</b>	<b>3 554</b>	<b>- 5 946</b>	<b>0</b>	<b>1 593</b>	<b>38 282</b>

## ■ 2.2 Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/01	Augmentat.	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass.	31/12/02
Brut	50 527	66 768	4 954	- 59 827	- 833	- 1 073	50 608
Amort./Provisions	1 908	615	485	- 81	- 171	0	1 786
<b>Net</b>	<b>48 619</b>	<b>66 153</b>	<b>4 469</b>	<b>- 59 746</b>	<b>- 662</b>	<b>- 1 073</b>	<b>48 822</b>

Les immobilisations financières brutes de 50 608 K€ (nettes 48 822 K€) se ventilent comme suit :

Titres non consolidés	39 342
Créances rattachées à des participations financières	243
Prêts	6 566
Autres immobilisations financières (principalement des dépôts)	4 448
Intérêts courus	9

L'évolution du poste «titres non consolidés» est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/01	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Variation de change	Reclass. et divers	31/12/02
Brut	34 599	64 974	1 068	- 59 143	- 20	-	39 342
Provisions	652	63	4	- 3	- 1	-	707
<b>Net</b>	<b>33 947</b>	<b>64 911</b>	<b>1 064</b>	<b>- 59 140</b>	<b>- 19</b>	<b>-</b>	<b>38 638</b>

Ce total net n'inclut pas le poste «Titres mis en équivalence» détaillé à la note 2.5.

Les principales participations non consolidées sont les suivantes :

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% détention	Participations brutes	Participations nettes	Résultat	Date clôture exercice
AQUA SERVICE REUNION	39	106	50,96	379	379	101	31.12.02
BOURBON AXA INV. FUND	7 749	- 2 193	13,96	1 773	1 773	- 1 065	31.12.02
BOURBON BEN LUC	3 782	- 214	100,00	4 184	4 072	- 214	31.12.01
C.T.B.R. (*)	-	-	14,42	3 491	3 491	-	31.12.02
CILAM	1 558	33 128	11,74	4 137	4 137	2 953	31.12.01
DTI OCEAN INDIEN	1 524	- 16	100,00	1 524	1 524	- 5	31.12.02
ESP. BOURBON THAN LONG	11 833	0	65,00	7 692	7 692	0	31.12.02
HAPPY WORLD FOODS	11 953	11 115	20,00	4 720	4 720	3 168	30.06.02
VILLAS DU LAGON	3 060	250	48,76	1 487	1 487	31	31.12.02
PHU DONG	2 890	- 457	70,00	1 965	1 703	- 98	31.12.01

(\*) correspond à la valeur figée de la société mise en équivalence (cf. note 1.5)

### ■ 2.3 Répartition par branche des immobilisations nettes

Les immobilisations nettes (hors écart d'acquisition et titres mis en équivalence) sont réparties comme suit :

En milliers d'euros	France	International	Total
Distribution	119 734	55 915	175 649
Maritime	146 395	302 049	448 444
Autres	67 315	78 878	146 193
<b>Total</b>	<b>333 444</b>	<b>436 842</b>	<b>770 286</b>

### ■ 2.4 Ecarts d'acquisition

#### a) Ecart d'acquisition positif

En milliers d'euros	31/12/01	Augmentations de l'exercice	Dotations exceptionnelles	Var. périmètre & reclassement	31/12/02
Brut	78 740	1 748	-	- 13 358	67 131
Amortissement	30 849	3 937	-	- 5 166	29 620
<b>Net</b>	<b>47 891</b>	<b>- 2 189</b>	<b>-</b>	<b>- 8 192</b>	<b>37 511</b>

L'augmentation des écarts d'acquisition positifs provient d'une prise de participation complémentaire dans la société CMH (Compagnie Mauricienne des Hypermarchés) et d'un complément de prix versé sur la société Delba Maritima acquise en 2001.

La variation de périmètre est liée au passage en intégration proportionnelle de la branche distribution.

#### b) Ecart d'acquisition négatif

En milliers d'euros	31/12/01	Augmentations de l'exercice	Dotations de l'exercice	Var. périmètre & reclassement	31/12/02
<b>Net</b>	<b>40</b>	<b>5 409</b>	<b>- 404</b>	<b>-</b>	<b>5 045</b>

L'augmentation des écarts d'acquisition négatifs provient principalement de l'acquisition de la société Havila.

#### c) Répartition par branche des écarts nets

En milliers d'euros	Distribution	Maritime	Autres	Total
Ecart positif	26 849	10 372	290	37 511
Ecart négatif	-	5 045	-	5 045

#### d) Les acquisitions de l'exercice se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	CMH (lot compl.)	Island KS	Island AS	Havila
Prix des titres	2 043	13 570	1 504	36 959
Situation nette cible (social)	6 068	23 348	1 703	132 810
Situation nette retraitée	8 924	29 734	1 703	126 071
Quote-part achetée retraitée	633	13 653	1 504	42 271
Ecart d'acquisition	1 410	(83)	-	(5 312)
Ecart d'évaluation	-	6 386	-	(6 739)

## ■ 2.5 Titres mis en équivalence

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Brut	43 067	109
Provisions	-	-
<b>Net</b>	<b>43 067</b>	<b>109</b>

	2002	2001
Capitaux propres à l'ouverture	109	148
Résultat de l'exercice	- 228	- 84
Ecart de conversion	813	7
Variation de périmètre	42 373	38
Capitaux propres à la clôture	43 067	109

En milliers d'euros	Havila	Comato	Distri-food	S2FOI
Capitaux propres à l'ouverture	-	104	5	-
Résultat de l'exercice	- 141	-	16	- 103
Ecart de conversion	829	- 16	-	-
Variation de périmètre	42 270	-	-	103
Capitaux propres à la clôture	42 958	88	21	0

Au 31 décembre 2002, les comptes sociaux des sociétés mises en équivalence se résument comme suit :

En milliers d'euros	Havila	Comato	Distri-food	S2FOI
<b>Données sociales</b>				
Actif immobilisé (net)	264 060	52	189	3 385
Capitaux propres	128 386	63	68	- 515
Total bilan	304 542	141	972	5 104
Chiffre d'affaires	71 114	0	2 260	6 517
Résultat d'exploitation	3 264	0	83	- 150
Résultat net	- 422	0	51	- 317

## ■ 2.6 Stocks et encours

Au 31 décembre, les stocks et encours se décomposent comme suit :

	au 31/12/02	au 31/12/01
<b>Brut</b>		
Stocks matières premières et fournitures	6 722	9 875
Stocks encours de production de biens et services	6 628	5 545
Stocks produits finis et intermédiaires	9 842	14 894
Stocks de marchandises	65 509	84 061
<b>Total</b>	<b>88 701</b>	<b>114 375</b>
<b>Provisions</b>		
Stocks matières premières et fournitures	108	93
Stocks produits finis et intermédiaires	233	36
Stocks de marchandises	1 148	750
<b>Total</b>	<b>1 489</b>	<b>879</b>

## ■ 2.7 Actif circulant et comptes de régularisation d'actif

La ventilation par échéance des créances brutes de l'actif circulant et des comptes de régularisation de l'actif se présente comme suit :

En milliers d'euros	Total brut	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF</b>				
Clients et comptes rattachés	103 339	100 805	2 523	11
Autres créances <sup>(1)</sup>	137 678	125 936	6 568	5 173
Impôts différés	13 186	5 491	- 2 535	10 231
Charges constatées d'avance	7 576	7 576	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 392	892	1 213	287
<b>Totaux</b>	<b>264 171</b>	<b>240 700</b>	<b>7 769</b>	<b>15 702</b>
Provision créances	6 093			
<i>(1) : dont créances de crédit-bail en position de bailleur</i>	<i>10 666</i>	<i>362</i>	<i>5 233</i>	<i>5 071</i>

## ■ 2.8 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<b>Actions propres <sup>(1)</sup></b>	<b>3 561</b>	<b>0</b>
<b>Autres titres</b>		
Brut <sup>(2)</sup>	25 169	69 592
Provisions	0	0
<b>Net</b>	<b>28 730</b>	<b>69 592</b>

(1) - correspond à moins de 1 % du capital de Groupe Bourbon coté à 67,94 € au 31 décembre 2002.

(2) - la valeur de marché des valeurs mobilières de placement s'élève à 25 161 K€ au 31 décembre 2002.

- dont intérêts courus pour 67 K€

## ■ 2.9 Variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<b>Capitaux propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>319 298</b>	<b>273 412</b>
Résultat consolidé de l'exercice	54 895	50 402
Distributions versées par la société-mère	- 6 108	- 5 252
Augmentation de capital	17 772	0
Fluctuations de change	- 23 534	736
Autres variations	0	0
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>362 323</b>	<b>319 298</b>

## ■ 2.10 Variation des capitaux propres consolidés (Part des Minoritaires)

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<b>Capitaux propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>110 291</b>	<b>55 946</b>
Résultat consolidé de l'exercice	6 056	- 465
Augmentation du capital des filiales	3 803	30 496
Incidence des variations de périmètre <sup>(1)</sup>	- 71 969	24 225
Fluctuations de change	- 2 995	529
Autres variations <sup>(2)</sup>	- 238	- 440
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>44 948</b>	<b>110 291</b>

(1) - incluant la variation lors du passage en intégration proportionnelle de la branche distribution pour - 85 828 K€.

(2) - Dividendes hors groupe

- 238

- 440

## ■ 2.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Provisions pour risques	10 110	9 816
Provisions pour charges	36 993	34 156
<b>Total</b>	<b>47 103</b>	<b>43 972</b>

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées ainsi :

Société	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (Prov. utilisées)	Reprise (Prov. non utilisées)	Changem. de méthode	Variation de périmètre	Autres	Solde de clôture
Contrôles fiscaux	1 679	1 801	1 475	0	0	- 23	0	1 982
Litiges	1 640	449	166	9	0	- 352	- 5	1 557
Provisions engagements de retraite	19 675	13 099	13 986	0	0	- 530	- 34	18 224
Impôts	244	2 630	102	17	0	- 20	0	2 735
Grosses réparations	11 016	9 482	9 691	0	0	0	0	10 807
Garantie de passif	0	2 356	0	0	0	0	0	2 356
Plan social	265	0	154	0	0	0	0	111
Autres <sup>(1)</sup>	9 453	5 444	5 474	0	0	- 81	- 11	9 331
<b>Total des provisions</b>	<b>43 972</b>	<b>35 261</b>	<b>31 048</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>- 1 006</b>	<b>- 50</b>	<b>47 103</b>

(1) - dont 1 749 K€ correspondant à l'impact des opérations de défiscalisation linéarisé sur la durée des contrats lorsque le groupe est en position de bailleur.

Impact (net des charges encourues)

Résultat d'exploitation	25 448	17	- 34
Résultat financier	1 208	0	- 11
Résultat exceptionnel	8 605	9	- 5

### Garantie de passif

Une provision de 2 356 K€ a été constatée au titre des garanties de passif données lors de la cession des activités Sucre Réunion/Négoce Europe ainsi que la prise de participation de Casino dans Vindémia. Cette provision est liée aux redressements fiscaux des exercices 1999 et 2000 et à l'appauvrissement éventuel du passif, dont l'échéance de paiement est à moins d'un an.

## ■ 2.12 Dettes financières

### a) Ventilation par échéance

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Dettes à moins d'1 an	269 555	141 440
Dettes à plus d'1 an et à moins de 5 ans	289 907	306 079
Dettes à plus de 5 ans	114 636	80 151
<b>Total</b>	<b>674 098</b>	<b>527 670</b>
<i>Dont : concours bancaires, soldes créditeurs de banque et CCP</i>	<i>190 340</i>	<i>69 257</i>
<i>emprunts liés au retraitement du crédit-bail</i>	<i>63 430</i>	<i>89 842</i>
<i>Dettes à moins d'1 an</i>	<i>13 952</i>	<i>9 537</i>
<i>Dettes à plus d'1 an et à moins de 5 ans</i>	<i>34 521</i>	<i>50 406</i>
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>	<i>14 957</i>	<i>29 899</i>

Les emprunts auprès des établissements de crédit et des sociétés de crédit-bail (hors intérêts courus) se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Taux fixe	91 414	133 784
Taux variable	390 632	323 054
<b>Total</b>	<b>482 046</b>	<b>456 838</b>

Au 31 décembre 2002, l'endettement auprès des établissements de crédit se ventile comme suit :

- zone Euro :.....	327 424	- en VND : .....	7 083
- en USD :.....	107 805	- en FMG : .....	4 212
- en NOK : .....	35 067	- en MUR : .....	455

**b) Dettes couvertes par des sûretés réelles**

Les dettes auprès des établissements de crédit garanties par des hypothèques, des nantissements de matériel et de valeurs mobilières, et autres garanties représentent un montant total de 279 854 K€.

Nantissement et hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total poste du bilan (b)	% = a/b
Sur immobilisations incorporelles					
• Fonds de commerce	1 996	2006	1 722	20 648	8,34
Sur immobilisations corporelles					
• Terrains	1997	2008	1 903	37 205	5,11
• Constructions	1997	2009	18 443	155 404	11,87
• Installations techniques matériel et outillage	1996	2013	383 552	747 470	51,31
Total actifs nanties			405 620	960 727	42,22
<b>Total bilan (corp + incorp)</b>			<b>405 620</b>	<b>1 094 567</b>	<b>37,06</b>

## Immobilisations financières

• Titres de participation <sup>(1)</sup>	1 994	2013	26 759
--	-------	------	--------

(1) Titres des sociétés consolidées

Vindémia .....	125 000 actions, soit 3.33 % du capital	EBD : .....	164 034 360 actions, soit 65.00 % du capital
Bourbon Maritime.	162 036 actions, soit 68.88 % du capital	SEGS : .....	1 250 actions, soit 50.00 % du capital
BDM : .....	19 596 actions, soit 70.00 % du capital	TIMUR : .....	29 999 actions, soit 100.00 % du capital

**■ 2.13 Impôt différé**

Au 31 décembre, les impôts différés actifs et passifs, classés au bilan respectivement aux postes «autres créances et comptes de régularisation» et «autres dettes et comptes de régularisation» sont de :

	31/12/02	31/12/01
• Impôts différés actifs	13 186	14 117
• Impôts différés passifs	- 28 433	- 26 036
• Impôts différés nets	- 15 247	- 11 919

**Ventilation par nature des impôts différés**

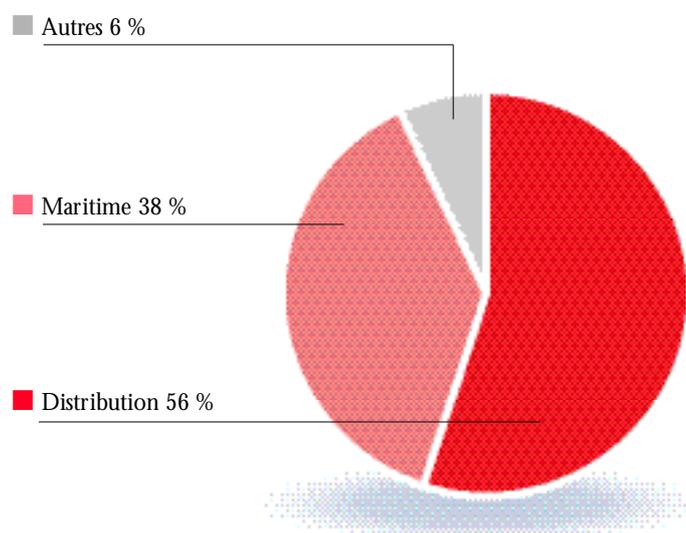
En milliers d'euros	2002	2001
<b>1. Impôt différé actif</b>		
Retraites	5 345	5 658
Autres différences temporaires	5 256	5 186
Retraitements de consolidation	2 585	3 164
Autres	-	109
<b>Total</b>	<b>13 186</b>	<b>14 117</b>

En milliers d'euros	2002	2001
<b>2. Impôt différé passif</b>		
Amortissements dérogatoires	15 497	11 482
Retraitement amortissements	13 281	13 474
Crédit-bail	651	531
Autres retraitements et différences temporaires	- 996	549
<b>Total</b>	<b>28 433</b>	<b>26 035</b>

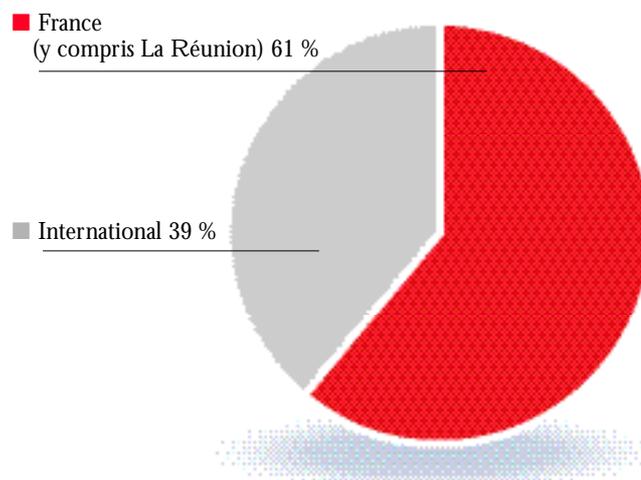
Au 31 décembre, suivant le principe de prudence, aucun impôt différé actif n'a été calculé sur les déficits et ARD, dont le solde est de 1 292 K€.

■ 2.14 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/02	En %	31/12/01
<b>Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>			
Distribution	523 172	56	695 826
Maritime	353 250	38	328 655
Autres	64 078	6	64 424
<b>Total</b>	<b>940 500</b>	<b>100</b>	<b>1 088 905</b>



En milliers d'euros	31/12/02	En %	31/12/01
<b>Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique</b>			
France (y compris Réunion)	573 516	61	750 668
International	366 984	39	338 237
<b>Total</b>	<b>940 500</b>	<b>100</b>	<b>1 088 905</b>



## ■ 2.15 Ventilation du résultat courant

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<i>Ventilation du résultat courant par secteur d'activité</i>		
Distribution	25 846	26 098
Maritime	56 658	34 501
Autres	- 4 197	- 3 927
<b>Total</b>	<b>78 307</b>	<b>56 672</b>

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<i>Ventilation du résultat courant par zone géographique</i>		
France (y compris La Réunion)	38 583	33 023
International	39 724	23 649
<b>Total</b>	<b>78 307</b>	<b>56 672</b>

## ■ 2.16 Ventilation du résultat financier

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<i>Produits financiers</i>		
Intérêts et autres produits financiers	6 469	6 652
Reprises de provisions et transferts de charges	3 175	1 516
Différence de change	28 458	15 850
<b>Total</b>	<b>38 102</b>	<b>24 018</b>

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<i>Charges financières</i>		
Intérêts et charges assimilées	18 316	23 120
Frais financiers liés au crédit-bail	2 044	2 996
Dotation aux amortissements et provisions	2 549	2 326
Différence de change	24 329	13 593
<b>Total</b>	<b>47 238</b>	<b>42 035</b>

<b>Résultat financier</b>	<b>- 9 136</b>	<b>- 18 018</b>
---------------------------	----------------	-----------------

### ■ 2.17 Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	2 322	1 995
Sur opérations en capital	17 919	66 667
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 632	8 981
<b>Total</b>	<b>27 873</b>	<b>77 643</b>

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	5 063	7 144
Sur opérations en capital	3 759	47 514
Dotations aux provisions	10 281	2 928
<b>Total</b>	<b>19 103</b>	<b>57 586</b>

Le résultat positif de 8 770 K€ est essentiellement composé des cessions d'actifs suivantes :

- 1 592 K€ de plus-values sur navires (dans le secteur de la pêche),
- 3 484 K€ de plus-values sur autres actifs,
- 8 743 K€ de plus-values sur titres de participation.

### ■ 2.18 Impôts sur les bénéfices

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Impôts exigibles	17 248	23 626
Impôts de distribution	143	64
Impôts différés	4 972	- 1 035
<b>Total</b>	<b>22 363</b>	<b>22 655</b>

L'impôt exigible de 17 248 K€ au 31 décembre 2002 tient compte de l'économie fiscale résultant de l'application du régime d'intégration fiscale pour un montant de 5 878 K€.

L'impôt exigible se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Courant	26 882	20 219
Exceptionnel <sup>(1)</sup>	- 9 634	3 407
<b>Total</b>	<b>17 248</b>	<b>23 626</b>

(1) Ce poste comprend les opérations de défiscalisation (Quirat, Loi Pons).

## Annexe aux comptes consolidés

La ventilation des impôts différés par branche est la suivante :

	<i>Charge d'impôt</i>	<i>Produit d'impôt</i>	<i>Net au 31.12.02</i>	<i>Net au 31.12.01</i>
Distribution	644	933	289	- 640
Maritime	8 775	2 610	- 6 165	1 971
Autres	17	921	904	- 296
<b>Total</b>	<b>9 436</b>	<b>4 464</b>	<b>- 4 972</b>	<b>- 1 035</b>

Au 31 décembre 2002, l'impôt théorique sur les sociétés de 30 827 K€ est calculé en appliquant au résultat avant IS, écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence, le taux d'impôt en vigueur en France :

• Résultat consolidé avant IS et écarts d'acquisition	87 077
• Impôt sur les sociétés en vigueur en France au 31.12.02 :	
> 33.33	29 023
> 3.30	933
> 3.00	871
	<hr/>
• Impôt théorique sur les sociétés	30 827
• Impôt comptabilisé sur les sociétés	22 363
	<hr/>
<b><i>Différence</i></b>	<b>8 464</b>

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'analyse comme suit :

• Abattement du 1/3 sur la base imposable autorisé dans les DOM	1 061
• Défisicalisation (loi PONS)	3 266
• Sociétés déficitaires, non intégrées fiscalement	- 4 229
• Différentiel de taux sur les sociétés étrangères	- 39
• Autres différences	5 460
• Taxe additionnelle non due	885
• Impôt sur les sociétés calculé sur les dividendes hors groupe	2 060

### 3. INFORMATIONS DIVERSES

#### ■ 3.1 Engagements hors bilan liés aux activités courantes

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Créances cédées non échues (Bordereau Dailly)	4 093	4 093
Nantissement hypothèques et sûretés réelles (voir note 2.12)	279 854	191 090
Avals, cautions et garanties donnés	20 241	17 066
<b>Total engagements donnés</b>	<b>304 188</b>	<b>212 249</b>

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Avals, cautions et garanties reçus	3 574	8 334
<b>Total engagements reçus</b>	<b>3 574</b>	<b>8 334</b>

Nature des engagements donnés au titre des financements quirataires : cautions données par Groupe Bourbon sur les loyers et le rachat des coques.

#### ■ 3.2 Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		- 1 an	1 à 5 ans	5 ans
Dettes à long terme (emprunt)	420 328	65 263	255 384	99 681
Obligation en matière de location financement	63 430	13 952	34 521	14 957
Contrat de location simple	13 586	2 271	7 608	3 707
<b>Total</b>	<b>497 344</b>	<b>81 486</b>	<b>297 513</b>	<b>118 345</b>

Autres engagements commerciaux	Total	Paiements dus par période		
		- 1 an	1 à 5 ans	5 ans
Autres engagements :				
- promesses d'achats d'actions	2 400	400	2 000	
- promesses de cessions d'actions <sup>(1)</sup>	(322 000)	-	(196 000)	(126 000)
<b>Total</b>	<b>(319 600)</b>	<b>400</b>	<b>(194 000)</b>	<b>(126 000)</b>

(1) Correspond à l'engagement du groupe Casino de racheter les titres Vindémia sur la base d'une estimation provisoire.

#### ■ 3.3 Effet sur 2002 des variations de change

L'impact des variations de change sur l'exercice est :  
 Impact CA ..... 11 668 K€  
 Impact résultat net ..... - 996 K€

#### ■ 3.4 Valeur (nette de dettes) des actifs libellés en devises à risque

Maritime	17 507 K€
Distribution	28 566 K€
Autres	76 702 K€
<b>Soit</b>	<b>122 775 K€</b>

## ■ 3.5 BNPA sur trois exercices

	Date	Libellé	Nombre d'actions	Cumul	Nombre de mois	Après ajustement
2002	1er janvier		6 108 509	6 108 509	6	36 651 054
	12 juillet	Augmentation capital numéraire	9 100	6 117 609	2	12 235 218
	9 septembre	Augmentation capital numéraire	297 710	6 415 319	4	25 661 276
	31 décembre	<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>				<b>6 212 296</b>
		Actions gratuites émises				616 681
		<b>Nombre moyen pondéré d'actions après ajustement</b>				<b>6 828 977</b>

Compte tenu de l'attribution gratuite d'actions intervenue sur l'exercice, le coefficient d'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions de 2000 et 2001 s'établit comme suit :

$$= (6\ 108\ 509 + 616\ 681) / 6\ 108\ 509 \quad 1,101$$

Le nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du BNPA est donc :

2000 .....	6 725 468			
2001 .....	6 725 468			
2002 .....	<b>6 828 977</b>			
		<i>31/12/02</i>	<i>31/12/01 proforma</i>	<i>31/12/01</i>
		<b>6 828 977</b>	<b>6 725 468</b>	<b>6 725 468</b>
<b>Résultat net (en K€)</b>				
Social	2 355	56 974	56 974	13 305
Consolidé part du groupe	54 895	41 591	50 402	38 565
Consolidé minoritaire	6 056	- 296	- 490	5 836
<b>BNPA (en €)</b>				
Social	0,34	8,34	8,34	1,95
Consolidé part du groupe	8,04	6,09	7,38	5,65
Consolidé minoritaire	0,89	- 0,04	- 0,07	0,85

## ■ 3.6 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations attribuées aux dirigeants du groupe à raison de leurs fonctions au sein des organes de direction, surveillance et administration se sont élevées à 1 146 K€.

## ■ 3.7 Effectifs au 31 décembre (sociétés en intégration globale)

Personnel	31/12/02	31/12/01
Cadres	445	445
Employés	4 848	4 406
Ouvriers	719	1 271
Personnel navigant	1 632	1 635
- Officiers	682	679
- Exécution	950	956
<b>Total</b>	<b>7 644</b>	<b>7 757</b>

## ■ 3.8 Autres

Des redressements fiscaux de certaines sociétés d'un montant de 5 572 K€ ont fait l'objet d'un recours.

### ■ 3.9 Evénements post-clôture

Le groupe, à travers sa branche distribution, a pris l'engagement d'acquérir la totalité des parts de la Compagnie des Grains du Capricorne ainsi que des sociétés immobilières y afférant. Cet engagement prendra effet le 1er juillet 2003. La Compagnie des Grains du Capricorne, basée à La Réunion, est spécialisée principalement dans l'importation, l'usinage, le conditionnement et la vente de légumes secs et de riz. Son chiffre d'affaires annuel, de l'ordre de 9 millions d'euros, est déjà réalisé à hauteur de 70 % avec les sociétés du pôle distribution.

Au terme d'un accord porté à la connaissance de la Bourse d'Oslo le 4 mars 2003, Groupe Bourbon dispose d'une option d'achat et Borgstein Supply Invest (famille Ulstein) d'une option de vente de 13 619 434 actions de Havila Supply AS, soit 11,1 % du capital, exerçable durant le premier semestre 2006 au prix de 5,85 Nok par action, plus coût de financement sur la période. Au 31 décembre 2002, Havila Supply AS est détenue à hauteur de 33,53 % par Bourbon Maritime et est intégrée par mise en équivalence.

Au 1er janvier 2003, Groupe Bourbon a cédé l'activité de remorquage dans cinq ports d'intérêt régional, représentant moins de 1,7 % du chiffre d'affaires maritime pour un montant global de 509 K€. Les ports concernés sont Calais, Cherbourg, Dieppe, Sète et Nouméa.

V - R A P P O R T  
D E S C O M M I S S A I R E S A U X C O M P T E S  
*sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002*

Mesdames,  
Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Bourbon, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, établis en euros, conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements d'estimation, de méthodes comptables et de méthodes de consolidation détaillés dans les notes 1-2 et 1-3 de l'annexe.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint Denis et Lyon, le 14 avril 2003

Les commissaires aux comptes

Exa Ernst & Young

Pierre Nativel

EuraAudit C.R.C.  
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc Rousseau

# COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2002

# COMPTES SOCIAUX

## I - Bilan au 31 décembre 2002 (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2002			2001	2000
	BRUT	AMORTISSEMENT & PROVISIONS	NET		
<b>I. ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	5 036	-	5 036	5 124	5 135
Constructions	4 028	1 003	3 025	2 421	2 222
Autres immobilisations corporelles	301	145	156	154	117
Immobilisations en cours	-	-	-	-	208
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participation	408 745	51 047	357 698	274 637	195 438
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	78 118
<b>TOTAL I</b>	<b>418 110</b>	<b>52 195</b>	<b>365 916</b>	<b>282 336</b>	<b>281 238</b>
<b>II. ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks</b>					
En cours de production	-	-	-	-	-
<b>Avances et acomptes commandes</b>					
	-	-	-	-	-
<b>Créances</b>					
Clients et comptes rattachés	2 503	579	1 924	2 342	1 516
Autres créances	56 343	2 028	54 315	20 977	54 666
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement	6 897	-	6 897	14 951	-
Disponibilités	5 056	-	5 056	2 500	1 923
Charges constatées d'avance	127	-	127	127	153
<b>TOTAL II</b>	<b>70 926</b>	<b>2 607</b>	<b>68 319</b>	<b>40 897</b>	<b>58 258</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	378	-	378	498	618
Ecart de conversion actif	1 274	-	1 274	1 630	1 076
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>490 688</b>	<b>54 802</b>	<b>435 886</b>	<b>325 361</b>	<b>341 190</b>

# COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2002 (en milliers d'euros)

<b>PASSIF</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>I. CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	26 801	23 281	23 281
Primes d'émission	51 052	36 681	36 681
Réserve légale	2 328	2 328	2 116
Réserves réglementées	40 649	26 452	26 452
Autres réserves	145	145	145
Report à nouveau	51 774	15 224	7 384
Résultat de l'exercice	2 355	56 974	13 305
Subventions d'investissements	-	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>175 104</b>	<b>161 084</b>	<b>109 364</b>
<b>II. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Pour risques	3 938	1 938	4 372
Pour charges	10 844	7 264	1 290
<b>TOTAL II</b>	<b>14 782</b>	<b>9 202</b>	<b>5 662</b>
<b>III. DETTES</b>			
Emprunt obligataire convertible	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	225 164	129 170	187 642
Emprunts et dettes financiers divers	3 789	274	18 487
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	526	435	527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	703	1 521	2 351
Dettes fiscales et sociales	121	5 761	3 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 141	7 718	7 783
Autres dettes	9 497	10 196	6 152
Produits constatés d'avance	8	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>245 949</b>	<b>155 075</b>	<b>226 164</b>
Ecart de conversion passif	51	-	1
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>435 886</b>	<b>325 361</b>	<b>341 190</b>

# COMPTES SOCIAUX

## II - Compte de résultat 2002 (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises	-	-	-
Production vendue de biens	4	8	14
Production vendue de services	1 454	1 896	678
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 458</b>	<b>1 904</b>	<b>692</b>
Production stockée	-	-	-
Subventions d'exploitation	2	1	-
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	80	6 211	1 044
Autres produits	720	652	707
<b>TOTAL I</b>	<b>2 260</b>	<b>8 768</b>	<b>2 443</b>
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-
Achats matières premières et autres approvisionnements	-	-	-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	-	-	-
Autres achats et charges externes	2 704	3 811	3 245
Impôts, taxes et versements assimilés	262	249	261
Salaires et traitements	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Dotations aux amortissements	337	315	259
Dotations aux provisions (actif circulant)	325	563	1 607
Dotations pour risques et charges	-	-	-
Autres charges	12	12	12
<b>TOTAL II</b>	<b>3 640</b>	<b>4 950</b>	<b>5 384</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 380</b>	<b>3 817</b>	<b>- 2 941</b>

# COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat 2002 (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
<b>III. PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participation	25 678	31 502	8 086
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17	-	3 299
Autres intérêts et produits assimilés	556	1 973	787
Reprises sur provisions et transfert de charges	4 517	10 012	5 306
Différences positives de change	-	-	2 590
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	182	91	19
<b>TOTAL III</b>	<b>30 950</b>	<b>43 579</b>	<b>20 089</b>
<b>IV. CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions	22 893	3 305	22 930
Intérêts et charges assimilés	4 942	8 502	9 314
Différences négatives de change	0	131	216
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>27 847</b>	<b>11 938</b>	<b>32 461</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 103</b>	<b>31 640</b>	<b>- 12 372</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>1 722</b>	<b>35 458</b>	<b>- 15 313</b>
<b>V. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits sur opérations de gestion	56	-	4
Produits sur opérations de capital	5 474	49 864	71 439
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 356	3 432	3 426
<b>TOTAL V</b>	<b>6 886</b>	<b>53 296</b>	<b>74 868</b>
<b>VI. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges sur opérations de gestion	9	-	595
Charges sur opérations de capital	3 279	23 129	48 057
Dotations aux amortissements et provisions	7 293	6 419	4 310
<b>TOTAL VI</b>	<b>10 581</b>	<b>29 547</b>	<b>52 962</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 3 695</b>	<b>23 749</b>	<b>21 906</b>
<b>VII. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>			
<b>Total des produits</b>	<b>40 096</b>	<b>105 643</b>	<b>97 400</b>
<b>Total des charges</b>	<b>37 741</b>	<b>48 669</b>	<b>84 095</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 355</b>	<b>56 974</b>	<b>13 305</b>

### III - Annexe aux comptes sociaux

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2002 dont le total est de 435 886 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un bénéfice de 2 355 K€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01.01.02 au 31.12.02.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis le 24 mars 2003 par le conseil d'administration.

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques, à l'exception de certaines immobilisations qui ont fait l'objet en 1976 d'une réévaluation légale.

La présentation des comptes annuels tient compte des dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret pris pour son application.

#### 2. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est divisé en 7 032 000 actions de valeur nominale de 3,81€, soit 26 801 K€ :

Capital au 31.12.1988	566 004 actions	8 628 K€
Augmentation de capital suivant AGE du 10.11.1989	141 501 actions	2 157 K€
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission suivant AGE du 06.07.1992	141 501 actions	2 157 K€
Fusion absorption SAPMER suivant AGE du 18.12.1992	3 504 actions	53 K€
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission suivant AGE du 18.06.1993	142 085 actions	2 166 K€
Augmentation de capital suivant AGE du 17.06.1994	99 459 actions	1 516 K€
Augmentation de capital suivant AGE du 15.11.1995	1 080 247 actions	4 117 K€
Augmentation de capital suivant AGM du 12.10.1996	96 727 actions	368 K€
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites suivant AGM du 25.05.2000	555 319 actions	2 116 K€
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites par voie d'incorporation du poste prime d'émission (1 action gratuite pour 11 détenues) suivant AGM du 30 mai 2002	555 319 actions	2 116 K€
Augmentation de capital suivant CA du 12 juillet 2002 (9 100 actions nouvelles + 1 820 gratuites)	10 920 actions	42 K€
Augmentation de capital suivant CA du 9 septembre 2002 (297 710 actions nouvelles + 59 542 gratuites)	357 252 actions	1 362 K€

Les actions de valeur nominale 15,24 € ont été converties en actions de 3,81 €, soit la conversion de 1 094 054 actions anciennes en 4 376 216 actions nouvelles à compter du 17.06.94.

Il a été émis au cours de l'exercice 1998, 306 810 bons de souscription d'actions au prix unitaire de 3,05 €. Ces bons donnent à leur titulaire le droit de souscrire à une action par bon au prix de 57,93 € l'action, à tout moment entre le 1er juillet 1999 et le 15 septembre 2002.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes (AGM du 25.05.00), la somme nécessaire pour attribuer aux porteurs des 306 810 bons qui exerceraient leurs droits, le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires, a été virée à un compte de réserve indisponible.

L'augmentation de capital réalisée suite à l'AGO du 30 mai 2002 a permis la création de 555 319 actions attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison de une action nouvelle pour onze actions anciennes. Dans le cadre de cette attribution d'actions, une somme de 116 933 € a été virée à un compte de réserve indisponible, représentant 30 681 actions par prélèvement sur le poste prime d'émission, pour attribuer aux porteurs des 306 810 bons de souscription le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires.

Sur les 306 810 bons de souscription émis en septembre 1998 donnant droit de souscrire à une action de la société par bon au prix de 57,93 € par action, 9 100 bons de souscription d'actions ont été exercés le 31 mai 2002. A ce titre, 10 920 actions ont été émises pour tenir compte de l'attribution des actions gratuites à partir du 21 juin 2002.

Les 297 710 bons de souscription d'actions restants ont été exercés le 6 septembre 2002. Le montant global de la souscription de 17 246 K€ a été enregistré pour un total de 357 252 actions :

- actions provenant des BSA..... 297 710
- actions gratuites AGE du 25 mai 2000..... 29 771
- actions gratuites AGE du 30 mai 2002..... 29 771

### 3. PARTS BÉNÉFICIAIRES

Néant

### 4. ECARTS DE RÉÉVALUATION

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Ecarts incorporés au capital (AGE du 14.07.77)	4 314	4 314

### 5. IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur début	Augmentations	Diminutions	Valeur fin	Valeur d'origine
Incorporelles	-	-	-	-	-
Terrains	5 124	-	88	5 036	1 872
Constructions	2 041	-	27	2 014	2 014
Agencement constructions (1)	1 230	784	-	2 014	2 014
Install. générales et agencement	-	21	-	21	21
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Mobilier	261	19	-	280	280
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Participations (2)	306 952	104 984	3 191	408 745	408 745
Autres titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>315 608</b>	<b>105 808</b>	<b>3 306</b>	<b>418 110</b>	<b>414 946</b>

(1) Les travaux d'agencement concernent la rénovation des locaux.

(2) Parmi les diverses acquisitions pendant l'exercice, la société a contribué à l'augmentation de capital de la S.A.S. SOPADE à hauteur de 100 001 K€ et a pris une participation de 11,7 % dans la CILAM pour une valeur de 4 137 K€.

Les 19 % restants des titres de la branche agroalimentaire ont été cédés pour 3 161 K€.

### 6. AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Valeur début	Augmentations	Diminutions	Valeur fin
Incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	542	82	27	597
Agencement constructions	309	97	-	406
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier	107	38	-	145
<b>Total</b>	<b>958</b>	<b>217</b>	<b>27</b>	<b>1 148</b>

**7. PROVISIONS**

	Valeur début	Augmentations	Diminutions	Valeur fin
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour garanties données aux clients	-	2 357		2 357
Pertes de change	1 630	1 274	1 630	1 274
Autres provisions pour risques et charges	7 572	4 937	1 356	11 153
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Participations (1)	32 315	21 619	2 887	51 047
Autres immobilisations (prêts)	-	-	-	-
Comptes clients	617	42	80	579
Autres provisions (C/C) (2)	1 745	282	-	2 027
<b>Total</b>	<b>43 879</b>	<b>30 511</b>	<b>5 953</b>	<b>68 437</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>				
- d'exploitation		325	80	
- financières		22 893	4 517	
- exceptionnelles		7 293	1 356	

(1) La provision enregistrée pour 21 619 K€ sur les participations financières concerne pour la plupart des filiales vietnamiennes. Le cours du Vietnam dong est passé de 13 249,6 en 2001 à 16 151,8 pour 1 euro au 31 décembre 2002.

Une reprise de provision sur titres de 2 887 K€ a été comptabilisée suite à la cession des titres restants de la branche agroalimentaire.

(2) Une provision de 282 K€ a été également constatée pour des avances faites en compte courant.

**7.1 Détail sur les provisions pour risques et charges**

	Valeur début	Augm./dotations de l'exercice	Dimin/reprises sur l'exercice		Valeur fin
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour garanties données aux clients (1)	-	2 357		-	2 357
Provisions pour pertes de change (2)	1 630	1 274	400	1 230	1 274
Autres provisions pour risques et charges (3)	7 572	4 937	1 356		11 153

(1) Une provision de 2 357 K€ a été constatée au titre des garanties de passif données lors de la cession des activités Sucre Réunion/Négoce Europe ainsi que la prise de participation de Casino dans Vindémia. Cette provision est liée aux redressements fiscaux des exercices 1999 et 2000 et à l'appauvrissement du passif, dont l'échéance de paiement est d'au moins un an.

(2) Une provision pour risque de change de 1 274 K€ a été comptabilisée, dont 391 K€ se rapportent au capital restant à libérer de la Société Espace Bourbon Than Long et 882 K€ à un écart de change sur Ningho. Le taux de change est défavorable.

(3) Dans le cadre de l'intégration fiscale, une provision de 4 937 K€ correspondant à la restitution probable de l'économie d'impôt a été enregistrée suite à des défiscalisations opérées notamment dans le secteur de la pêche.

**8. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

Néant.

**9. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Néant.

**10. FONDS COMMERCIAL**

Néant.

**11. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Néant.

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées et méthodes d'amortissements les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Constructions	20 ans	linéaire
Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans	linéaire
Matériels de transport	4 à 5 ans	linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans	linéaire
Mobiliers	5 à 10 ans	linéaire

## 13. TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus, corrigés pour tenir compte des plus ou moins values latentes éventuelles. Si nécessaire, la valeur brute des titres est ramenée à cette valeur d'inventaire par la constitution d'une provision.

## 14. CRÉANCES IMMOBILISÉES

Néant.

## 15. STOCKS ET ENCOURS

Néant.

## 16. DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION SUR LES ÉLÉMENTS FONGIBLES DU STOCK

Néant.

**17. CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation de créances sont constituées pour pallier les éventuels risques de non recouvrement.

Etat de créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Clients douteux ou litigieux	606	606	-
Autres créances clients	1 896	1 896	-
Taxe sur la valeur ajoutée	86	86	-
Impôts sur les bénéfices	7 186	7 186	-
Groupe et associés	44 169	44 169	-
Débiteurs divers	4 902	4 902	-
Charges constatées d'avance	127	127	-
<b>Total</b>	<b>58 972</b>	<b>58 972</b>	-

(1) Renvoi

Prêts accordés	-
Prêts remboursés	-

Etats des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
- à 1 an maximum à l'origine (2)	107 031	107 031	-	-
- à plus de 1 an à l'origine	118 133	11 849	106 285	-
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	703	703	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	10	10	-	-
Autres impôts taxes et assimilés	59	59	-	-
Dettes sur immobilisations	6 141	6 141	-	-
Groupe et associés	13 315	3 705	9 609	-
Autres dettes	549	549	-	-
Produits constatés d'avance	8	8	-	-
<b>Total</b>	<b>245 949</b>	<b>130 055</b>	<b>115 894</b>	-

(1) Renvoi

Emprunts souscrits	-
Emprunts remboursés	11 172

(2) Le poste emprunts et dettes auprès des Ets de crédit enregistre une augmentation due à l'octroi d'un relais auprès de la Banque Degroof Luxembourg.

**8. AVANCES AUX DIRIGEANTS**

Conformément aux articles L. 225-43 et L. 223-21 du Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

**19. OBLIGATIONS CONVERTIBLES, ECHANGEABLES ET TITRES SIMILAIRES**

Néant

**20. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur de marché des titres s'élève à 6 860 K€.

Suite à l'AGM du 30 mai 2002, Groupe Bourbon a procédé au rachat de ses propres actions par l'intermédiaire de Fideuram Wargny et CIC Securities. Le nombre d'actions racheté au 31 décembre 2002 était de 52 413 titres d'une valeur de 3 622 K€.

<i>Sicav de trésorerie</i>	<i>Brutes</i>	<i>Provisions</i>	<i>Nettes</i>
Actions G.B.	3 561	-	3 561
Sicav CIC Sécurities actions	61	-	61
Sicav BR	643	-	643
Sicav BNPI	2 568	-	2 568
Sicav CRCAMR	64	-	64
<b>Total</b>	<b>6 897</b>	<b>-</b>	<b>6 897</b>

**21. DISPONIBILITÉS**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale, soit 5 056 K€.

**22. CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Charges d'avance	127	127
Produits constatés d'avance	7	-
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>127</b>

Les charges constatées d'avance se rapportent principalement aux commissions de garantie du CRCAMR sur le prêt syndiqué.

**23. CHARGES À RÉPARTIR**

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Charges à étaler	378	498

Il s'agit de frais juridiques et de syndication liés à l'emprunt syndiqué de 125 millions d'euros, signé en février 1999 et amorti sur la durée de l'emprunt, soit 7 ans.

**24. PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**

Néant.

**25. ÉCART DE CONVERSION SUR CRÉANCES ET DETTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES**

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Actif	1 274	1 630
Passif	52	-

L'écart de conversion actif a fait l'objet d'une provision pour risques.

**26. ÉLÉMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN****■ 26.1 Actif**

En milliers d'euros		31/12/02	31/12/01
Produits à recevoir et compte de régularisation de l'actif		5 502	8 896
<i>Opérations d'exploitation</i>	534		
<i>Opérations financières</i>	4 968		
Effets de commerce		-	-
Entreprises liées		414 649	295 716
<i>Participations</i>	372 698		
<i>Prêts</i>	-		
<i>Débiteurs divers</i>	-		
<i>Clients et comptes rattachés</i>	748		
<i>Autres créances</i>	41 203		
<b>Total</b>		<b>420 151</b>	<b>304 612</b>

**■ 26.2 Passif**

En milliers d'euros		31/12/02	31/12/01
Charges à payer et compte de régularisation du passif		1 255	1 721
<i>Opérations d'exploitation</i>	681		
<i>Opérations financières</i>	574		
Effets à payer		-	-
Entreprises liées		9 777	11 348
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	303		
<i>Autres</i>	9 474		
<b>Total</b>		<b>11 032</b>	<b>13 069</b>

**27. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

En milliers d'euros		31/12/02	31/12/01
<b>Par secteur d'activité</b>			
Culture		4	8
Prestations		1 454	1 896
<b>Total</b>		<b>1 458</b>	<b>1 904</b>
<b>Par secteur géographique</b>			
Réunion		508	435
Métropole		75	294
Autres		875	1 175
<b>Total</b>		<b>1 458</b>	<b>1 904</b>

**28. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

Les membres du conseil d'administration, y compris son président, ont perçu globalement, à raison de leurs fonctions, une rémunération de 12 K€ au titre des jetons de présence.

**29. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

<b>■ 29.1 Charges exceptionnelles</b>		<b>10 581</b>
Sur opérations de gestion		9
• Pénalités et amendes	9	
Sur opérations de capital		3 279
• VNC sur cession de terrains	88	
• VNC sur cession de titres de participation	3 191	
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions		7 293
• Garantie de passif	2 357	
• Provisions pour restitution d'économie d'impôt	4 936	
<b>■ 29.2 Produits exceptionnels</b>		<b>6 886</b>
Sur opérations de gestion		56
• Remboursement dette Le Réunionnais	51	
• Créances irrécouvrables	5	
Sur opérations de capital		5 474
• Produit sur cession terrains et construction	5 010	
• Produit sur cession titres de participation	464	
Reprises sur provisions et transfert de charges		1 356
• Reprises provision pour restitution d'économie d'impôt	1 356	

**30. ENTREPRISES LIÉES**

En milliers d'euros	31/12/02	31/12/01
Charges financières	-	153
Produits financiers	25 210	32 941

**31. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**

1. Groupe Bourbon a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2002 qui porte sur les années 1999 et 2000. Au titre de ce contrôle, un impôt supplémentaire de 30 K€ a été porté en charge sur l'exercice. Des provisions pour dépréciation de titres de participation ont été remises en cause par l'administration fiscale. Le redressement notifié sur ce point d'un montant de 4 909 K€ fait l'objet d'un recours et n'a pas été provisionné.

2. Le boni d'intégration fiscale pour l'exercice est de 5 047 K€.

En milliers d'euros	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	1 722	- 3 694	- 1 972
Impôt sur les sociétés	- 19	- 701	- 720
Boni d'intégration	5 047	-	5 047
<b>Résultat net</b>	<b>6 750</b>	<b>- 4 395</b>	<b>2 355</b>

Groupe Bourbon a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 1998. Au 1er janvier 2003, l'option a été reconduite pour 5 ans. Le périmètre au 31 décembre 2002 est composé des sociétés suivantes :

GROUPE BOURBON S.A. - BOURBON ASSISTANCE E.U.R.L. - DOMAINES DE LA CONVENANCE S.A.S. - SOCIETE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A.S. - SAPMER S.A.S. - ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION S.A.R.L. - LES ARMEMENTS REUNIONNAIS S.A.S. - SEAWARD S.A.S. - BOURBON MARITIME S.A.S. - PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC - SURF S.A.S. - RIVAGES CROISIERES S.A. - CARMIN SHIPPING S.A.S. - LES ABEILLES S.A.S. - LES ABEILLES INTERNATIONAL S.A.S. - LES ABEILLES DUNKERQUE S.A. - LES ABEILLES CALAIS S.A.R.L. - LES ABEILLES BOULOGNE S.A.R.L. - LES ABEILLES DIEPPE S.A.R.L. - LES ABEILLES LE HAVRE S.A. - LES ABEILLES BREST S.A.R.L. - LES ABEILLES NANTES/ST NAZAIRE S.A. - LES ABEILLES LA ROCHELLE S.A.R.L. - LES ABEILLES BORDEAUX S.A. - LES ABEILLES BAYONNE S.A.R.L. - SOCIETE DE REMORQUAGE PORTUAIRE DASSISTANCE EN MEDITERRANEE S.A. - SOCIETE NOUVELLE ARPEC S.A. - SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE DE LA REUNION S.A.S. - AUXPORT S.A.R.L. - SETARM S.A. - SETAF SAGET EXPLOITATION - PARIS SHIPPING AND CHARTERING S.A.R.L. - C.F.C.I. S.A.R.L. - SETAPAR S.A.R.L. - DOCKWISE FRANCE AGENCIES S.A. - AVRACS S.A.S. - H.S.O. S.A. - O.D.B S.A. - OPALE SHIPPING S.A.S. - ABEILLE CILAOS - ABEILLE MAFATE.

La convention fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale. L'économie d'impôt liée au déficit, conservée chez Groupe Bourbon, est considérée comme un gain immédiat de l'exercice. Dans le cas où la filiale redeviendrait bénéficiaire, la société Groupe Bourbon supportera la charge d'impôt.

Dans le cadre du contrôle fiscal de groupe, la notification de redressement porte sur un montant de 2 355 K€, dont 1 639 K€ ont été provisionnés.

**32. RÉSULTAT HORS ÉVALUATION FISCALE DÉROGATOIRE**

Néant.

**33. DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES**

En milliers d'euros		31/12/02	31/12/01
Dettes garanties par des sûretés réelles		2 959	3 631
- Nantissement actions (prêt CRCAMR)	2 591		
- Hypothèque sur l'extension du siège social (prêt BNPI)	368		

Type de nantissement et hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total poste du bilan (b)	% = a/b
- Immobilisations corporelles	31/10/2000	31/10/2007	309	9 636	3.30
- Immobilisations financières (1)	20/06/1997	05/01/2007	4 005	408 745	0.98

- (1) Le montant du nantissement de 4 005 K€ correspond à :
- 125 000 actions nanties de VINDEMIA représentant 3,33 % du capital
  - 162 036 actions nanties de BOURBON MARITIME représentant 68,89 % du capital

**34. MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Engagements donnés	221 859
<i>dont</i>	
Lettres d'intention (prêt/découvert/constructions de navires)	62 864
Cautions pour location de matériel	523
Cautions pour prêt bancaire/découvert	63 398
Cautions pour le financement de construction de navires	87 280
Cautions sur cession de créances (Nouvelles Frontières)	4 093
Cautions sur garantie pour fin de travaux	6 925

	Montant brut	2003 < 1 an	2004-2007 1 à 5 ans	2007 > 5 ans	N-1
Cautions	162 823	64 914	72 345	25 564	86 622
Sûretés réelles, hypothèque et nantissements	2 959	676	2 283	-	3 631
Lettres d'intention et de confort	62 864	132	62 732	-	411
<b>Total</b>	<b>228 646</b>	<b>65 722</b>	<b>137 360</b>	<b>25 564</b>	<b>90 664</b>

**35. INFORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉDIT BAIL**

Néant

**36. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS**

En milliers d'euros		31/12/02	31/12/01
Accroissement		-	-
Allègement		1 275	1 632
<i>Contribution solidarité</i>	2		
<i>Déficit ordinaire</i>	0		
<i>Amortissements réputés différés</i>	0		
<i>Provisions (perte de change)</i>	1 273		
<b>Total</b>		<b>1 275</b>	<b>1 632</b>

## 37. FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU 1 en K€

Sociétés	Forme	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% détenu	Participations			Résultat	Date clôture exercice
					Brutes	Provisions	Nettes		
ADRIEN BELIER	SA	823	NC	7,45	74		74	NC	31.12.02
ALLIANCE ASIE	SA	38	NC	20,00	8		8	NC	31.12.02
AQUA SERVICE MAYOTTE	SA	75	- 194	74,92	61		61	- 60	31.12.02
AQUA SERVICE REUNION	SAS	39	106	50,96	379		379	101	31.12.02
ARMEMENT SERVICEMARITIME	SA	915	- 142	80,00	732		732	- 55	31.12.02
BEAUFOND	SA	5 024	NC	8,22	394		394	NC	31.12.02
BOURBON ASIE	SA	48	NC	98,00	46		46	NC	31.12.02
BOURBON ASSISTANCE	EURL	8	282	100,00	8		8	73	31.12.02
BOURBON AXA INVEST FUND	SA	7 749	- 2 193	13,96	1 773		1 773	- 1 065	31.12.02
BOURBON AXA MANAGER	SA	11	78	50,00	5		5	33	31.12.02
BOURBON BEN LUC	SARL	3 782	- 214	100,00	4 184	112	4 072	- 214	31.12.01
BOURBON MARITIME (CIE)	SA	3 049	113 260	100,00	41 722		41 722	39 714	31.12.02
CENTRALE TERMIQUE DE BOIS-ROUGE	SA	15 245	NC	14,40	3 693		3 693	NC	31.12.02
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	SA	3 450	- 656	51,00	1 788		1 788	- 119	31.12.02
CILAM	SA	1 558	33 128	11,74	4 137		4 137	2 953	31.12.01
DT.I	SA	1 524	- 16	100,00	1 524		1 524	- 5	31.12.02
DOMAINES DE LA CONVENANCE	SAS	350	- 208	99,99	762	621	141	- 244	31.12.02
ESPACE BOURBON THANG LONG	JV	11 833	0	65,00	7 692		7 692	0	31.12.02
FINANCIERE CHAMBON	SNC	626	1 033	51,71	646		646	898	31.12.02
FIPARGEST	SAS	103	11 100	100,00	15 245		15 245	3 587	31.12.02
GIE GESTION SB	GIE	21	- 4	85,71	18		18	- 1	31.12.02
HAPPY WORLD FOODS	SA	11 953	11 115	20,00	4 720		4 720	3 168	30.06.02
MOTEL LES BRISANTS	SAS	365	NC	50,10	321		321	NC	31.12.02
PHU DONG (BOURBON DUHACO)	JV	2 890	- 457	70,00	1 965	262	1 703	- 98	31.12.01
RECIF	SAS	869	NC	99,50	2 900		2 900	NC	31.12.02
SAPMER	SAS	2 480	13 966	100,00	4 062		4 062	2 951	31.12.02
SB GIA LAI	JV	12 170	- 449	51,00	7 780	1 803	5 977	529	31.12.02
SB MADAGASCAR	SA	866	- 281	100,00	1 137	412	725	- 33	31.12.02
SBTAY NINH	JV	94 357	- 27 442	100,00	113 284	46 369	66 915	- 5 027	31.12.02
S.C.I.STATION D'ESSAI	SCI	504	NC	33,78	170		170	NC	31.12.02
S.E.H.B.	SAS	55	NC	32,93	158		158	NC	31.12.02
SEPS (PALADIEN)	SARL	305	NC	45,00	137		137	NC	31.12.02
SNC PALADIEN BAIL	SNC	3 049	NC	50,00	180		180	NC	31.12.02
SOPADE	SAS	100 040	- 40	100,00	100 040		100 040	- 10	31.12.02
S.R.E.T.	SA	591	- 403	81,87	1 623	1 469	154	- 180	31.12.02
STE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	SAS	152	1 692	99,93	152		152	885	31.12.02
VILLASDULAGON	SA	3 060	250	48,76	1 487		1 487	31	31.12.02
VINDEMIA	SAS	60 004	98 484	53,33	83 562		83 562	15 715	31.12.02
ZAC MAPOU	SA	33	NC	33,78	11		11	NC	31.12.02

N.B. : Pour les sociétés étrangères, le capital social et les capitaux propres sont convertis au taux de clôture, le résultat et le chiffre d'affaires sont convertis au taux moyen.

## Annexe aux comptes sociaux

TABLEAU 2 en milliers d'euros

Sociétés	Forme	Capital social	Prêts et avance consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre affaires hors taxes	Dividendes encaissés	Date clôture exercice
ADRIEN BELIER	SA	823	0		NC	7	31.12.02
ALLIANCE ASIE	SA	38	776		NC		31.12.02
AQUA SERVICE MAYOTTE	SA	75	183	427	354		31.12.02
AQUA SERVICE REUNION	SAS	39	0	832	2 362		31.12.02
ARMEMENT SERVICEMARITIME	SA	915	863		25		31.12.02
BEAUFOND	SA	5 024	0		NC	7	31.12.02
BOURBON ASIE	SA	48	0		NC		31.12.02
BOURBON ASSISTANCE	EURL	8	0	18	2 911		31.12.02
BOURBON AXA INVEST FUND	SA	7 749	0		0		31.12.02
BOURBON AXA MANAGER	SA	11	0		1 079		31.12.02
BOURBON BEN LUC	SARL	3 107	0		NC		31.12.02
BOURBON MARITIME (CIE)	SA	3 049	53		4 751	10 000	31.12.02
CENTRALE TERMIQUE DE BOIS-ROUGE	SA	15 245	0		NC	184	31.12.02
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	SA	3 450	26 258		1 360		31.12.02
CILAM	SA	1 558	0		58 899	184	31.12.01
D.T.I	SA	1 524	251		0		31.12.02
DOMAINES DE LA CONVENANCE	SAS	350	811		948		31.12.02
ESPACE BOURBON THANG LONG	JV	11 833	49		NC		31.12.02
FINANCIERE CHAMBON	SNC	626	0		0		31.12.02
FIPARGEST	SAS	103	0		0		31.12.02
GIE GESTION SB	GIE	21	0		0		31.12.02
HAPPY WORLD FOODS	SA	11 953	0		49 160	319	30.06.02
MOTEL LES BRISANTS	SAS	365	0		NC		31.12.02
PHU DONG (BOURBON DUHACO)	JV	2 680	15		NC		31.12.02
RECIF	SAS	869	0		NC		31.12.02
SAPMER	SAS	2 480	0	7 342	17 839		31.12.02
SB GIA LAI	JV	12 170	24		3 828		31.12.02
SB MADAGASCAR	SA	866	347	586	61		31.12.02
SB TAY NINH	JV	94 357	591	10 785	18 748		31.12.02
S.C.I.STATION D'ESSAI	SCI	504	0		NC		31.12.02
S.E.H.B.	SAS	55	15	566	NC		31.12.02
SEPS (PALADIEN)	SARL	305	990		NC		31.12.02
SNC PALADIEN BAIL	SNC	3 049	0	2 720	NC		31.12.02
SOPADE	SAS	100 040	435		0		31.12.02
S.R.E.T.	SA	591	1 677	417	759		31.12.02
STE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	SAS	152	0	7 030	6 724	457	31.12.02
VILLASDULAGON	SA	3 060	313	1 906	8 942		31.12.02
VINDEMIA	SAS	60 004	0		5 778	14 400	31.12.02
ZAC MAPOU	SA	33	0		NC		31.12.02

R A P P O R T   G É N É R A L  
D E S   C O M M I S S A I R E S   A U X   C O M P T E S  
*sur les comptes annuels au 31 décembre 2002*

Mesdames,  
Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Bourbon, établis en euros, conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Saint Denis et Lyon, le 14 avril 2003

Les commissaires aux comptes

Exa Ernst & Young

Pierre Nativel

EurAAudit C.R.C.  
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc Rousseau



R A P P O R T S P É C I A L  
D E S C O M M I S S A I R E S A U X C O M P T E S  
sur les comptes annuels au 31 décembre 2002

Mesdames,  
Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1. Avances financières et prêts consentis

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Solde au 31/12/2002</i>	<i>Produits 2002</i>	<i>Administrateurs concernés</i>
SB Tay Ninh	591 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaueux Monsieur Henri de Chateaueux Monsieur Guy Dupont
SB Madagascar	347 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaueux Monsieur Guy Dupont
SRET	1 677 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaueux Monsieur Guy Dupont
Villas du Lagon	313 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaueux
Armements et Services Martitimes	863 K€	0 K€	Monsieur Jacques de Chateaueux

#### 2. Garanties données

Société concernée : Financière Jaccar

Administrateurs concernés : M.Henri de Chateaueux

Objet : Dans le cadre de la cession à FINANCIERE JACCAR de la créance NOUVELLE FRONTIERE TOURAVENTURE au cours de l'exercice 1999, GROUPE BOURBON garantit à FINANCIERE JACCAR la solvabilité du débiteur cédé pour le paiement des échéances 2003 à 2005 soit la somme de 4 093 K€ en principal, assortie des intérêts.

### 3. Autres conventions

Société concernée : Financière Jaccar

Administrateurs concernés : M.Henri de Chateaueux

Objet : FINANCIERE JACCAR facture annuellement, au titre de prestations de services :  
- à BOURBON ASSISTANCE une somme de 366 K€  
- à FINANCIERE BOURBON une somme de 66 K€  
(montants inchangés depuis l'exercice 1997).

Fait à Saint Denis et Lyon, le 14 avril 2003

Les commissaires aux comptes

Exa Ernst & Young

EurAAudit C.R.C.  
Cabinet Rousseau Consultants

Pierre Nativel

Jean-Marc Rousseau

■ **6.1. Direction (au 31 décembre 2002)**

&

■ **6.2. Intérêts des dirigeants**

Cf. Rapport de gestion du conseil d'administration (loi NRE).

■ **6.3. Intéressement du personnel**

Le FCPE (Fond Commun de Placement Entreprise) «Bourbon Expansion» investi en action du groupe a été créé en 1999 et agréé par la COB. Il a été proposé comme support de placement aux différents PEE ( Plan d'Epargne Entreprise) des filiales du groupe. Le nombre d'actions détenu s'élève à 28 274 (mai 2003).

Options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel

( Cf. § 3.2.2 Capital potentiel et 2.5 du rapport de gestion du conseil d'administration).

■ **6.4. Gouvernement d'entreprise**

Groupe Bourbon n'a pas mis en place, à ce jour, un règlement intérieur de fonctionnement pour son conseil d'administration ni de règles particulières de gouvernement d'entreprise.

### ■ 7.1. Evolution récente

L'année 2002 aura été la deuxième année de transition vers une montée en puissance de ses services maritimes à l'offshore profond.

- 2001 aura enregistré la déconsolidation de l'activité historique «Sucre Réunion Europe»,
- 2002 celle de la déconsolidation de 33,34 % de l'activité distribution «Vindemia»,

- En janvier 2003, afin d'assurer et de sécuriser le financement de sa croissance, Groupe Bourbon a obtenu d'un pool de banques, la mise en place d'un crédit de 245 millions d'euros, à 7 ans, taux variable, marge 0,80 % (dont environ 1/2 ont été immédiatement couverts à taux fixe). Un «covenant» de 1,45 sur le ratio Endettement Net/Fonds Propres à été accordé.

Concomitamment, le précédent crédit de 125 millions d'euros mis en place en février 1999 (5 ans plus 2 ans) dont la première échéance se rapprochait, a été remboursé par anticipation.

#### Chiffres d'affaires consolidés comparés - Premier trimestre 2003

(en millions d'euros)	1er trimestre 2003	1er trimestre 2002 publié	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>240</b>	<b>229</b>	<b>4,80 %</b>
France	139	135	2,96 %
International	101	94	7,45 %
<b>Services maritimes</b>	<b>94</b>	<b>84</b>	<b>11,90 %</b>
dont : Offshore	41	31	32,26 %
Remorquage & Assistance	25	29	(13,79 %)
Transport de vrac	28	24	16,67 %
<b>Distribution</b>	<b>129</b>	<b>120</b>	<b>7,50 %</b>
France	110	101	8,91 %
International	19	19	0,00 %
<b>Autres activités</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>(32,00) %</b>

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupe Bourbon sur le 1er trimestre 2003 est en progression de 4,80 % par rapport au 1er trimestre 2002.

L'essentiel de cette croissance provient du fort développement des services maritimes à l'offshore (+ 32,26 %).

#### Services maritimes

- les activités liées à «l'Offshore» sont en forte progression (+ 32,26 %), en ligne avec les objectifs de croissance, grâce à l'important développement commercial et aux revenus générés par les investissements récemment réalisés,
- dans le «Remorquage et Assistance», l'évolution du chiffre d'affaires est le reflet d'une activité économique générale difficile, amplifiée par la cession fin 2002 des petits ports (- 6 %) et des perturbations en Afrique suite aux événements de Côte d'Ivoire,
- l'activité «Transport de vrac» bénéficie de l'amélioration du niveau des taux de fret internationaux (+ 16,67 %).

#### Distribution

La branche enregistre un bon niveau d'activité en France (+ 8,91 %) grâce notamment à l'ouverture d'un nouveau magasin le 29 avril 2002 «Jumbo Score» au Port à La Réunion.

L'activité à l'international est en progression de 17,6 % en monnaie locale. Compte-tenu de l'appréciation de l'euro, le chiffre d'affaire consolidé à l'international est stable.

#### Autres activités (sucre Vietnam et pêche industrielle principalement)

Ces activités non stratégiques sont destinées à être cédées en fonction des opportunités.

## ■ 7.2. Perspectives

Groupe Bourbon poursuit activement son développement dans ses deux branches d'activités distribution et services maritimes. Un plan de développement glissant à 5 ans est fourni à l'attention des actionnaires dans un souci de transparence et d'indication sur les résultats attendus de la stratégie en cours.

Il est actualisé tous les ans afin de tenir compte de l'évolution des circonstances. Il est présenté en regard du précédent et sera commenté en cas d'écarts significatifs.

### *Distribution :*

L'objectif, associé avec Casino, est de consolider les positions du groupe dans le pays où le groupe est présent.

Les résultats de l'année 2002 sont confortablement en ligne à tous les niveaux avec le plan 2002-2006 présenté l'année dernière qui est actualisé par le nouveau plan 2003-2007.

A noter la diminution des investissements du fait du choix de Vindemia de ne pas s'implanter pendant cette période dans de nouveaux pays, la rentabilité s'améliore, la société n'ayant pas à subir les coûts correspondants.

Objectifs 2003-2007 (5 ans)	Plan 2003-2007	Plan 2002-2006 <i>Rappel</i>
Chiffre d'affaires (en moyenne par an)	8,0 %	11,0 %
- France (La Réunion)	5,0 %	6,0 %
- International	25,0 %	38,0 %
Ratios d'exploitation en 2007		
- EBITDA/Chiffre d'affaires	8,5 %	7,5 %
- EBIT/Chiffre d'affaires	5,7 %	4,6 %
Investissements 2003-2007	150 M€	300 M€

### *Services maritimes :*

L'objectif est de :

- maintenir la position construite ces dernières années dans le remorquage et le transport de vrac solide,
- imposer rapidement Groupe Bourbon comme un acteur significatif sur un plan mondial dans les services maritimes à l'offshore profond qui absorberont l'essentiel des investissements programmés,
- l'amélioration de la performance globale est le reflet du nouveau mix des trois activités maritimes.

Objectifs 2003-2007 (5 ans)	Plan 2003-2007	Plan 2002-2006 <i>Rappel</i>
Chiffre d'affaires (en moyenne par an)	15,0 %	8,5 %
- Offshore pétrolier*	25,0 %	20,0 %
- Remorquage & assistance	3,0 %	3,0 %
- Transport de vrac	3,0 %	3,0 %
Ratios d'exploitation en 2007		
- EBITDA/Chiffre d'affaires	37,0 %	30,0 %
- EBIT/Chiffre d'affaires	24,0 %	15,0 %
Investissements 2003-2007	1 200 M€	600 M€

\* La croissance du C.A. serait de 30 % par an en cas d'intégration de Havila.

*Calendrier prévisionnel des annonces financières*

Résultats semestriels :	10 septembre 2003
Chiffres d'affaires trimestriels :	
T1 (Q1)	12 mai 2003
T2 (Q2)	11 août 2003
T3 (Q3)	12 novembre 2003
T4 (Q4)	10 février 2004
Assemblée générale ordinaire du 22 mai :	fin mai 2003 (Ile de La Réunion)
Paiement des dividendes :	au plus tôt après l'assemblée
Responsable information :	Patrick Mangaud, Groupe Bourbon 33, rue du Louvre - 75002 Paris Tél : 01 40 13 86 09 - Fax : 01 40 28 40 31 Email : <a href="mailto:patrick@mangaud.com">patrick@mangaud.com</a> <a href="http://www.groupe-bourbon.com">www.groupe-bourbon.com</a>





**GROUPE BOURBON**

**PROJETS DE RÉSOLUTION**

## Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2003

### Projets de résolution

#### ■ PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport des commissaires aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 31 décembre 2002 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve en conséquence les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour cet exercice.

#### ■ DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration d'affecter ainsi le résultat de l'exercice :

Bénéfice de l'exercice	2 354 971,99 €
Report à nouveau antérieur	51 774 392,09 €
<hr/>	
Résultat en instance d'affectation	54 129 364,08 €

#### Affectation des résultats

Réserve légale	351 963,26 €
Dividende net à 1,08 €/action	7 594 560,00 €
Report à nouveau	46 182 840,82 €
<hr/>	
Total	54 129 364,08 €

#### ■ TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les avoirs-fiscaux correspondants ont été les suivants (en €) :

	<i>Revenu global</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1999	0,99	0,66	0,33	5 553 190
2000	1,29	0,86	0,43	6 108 509
2001	1,50	1,00	0,50	6 108 509

Le dividende sera mis en paiement à compter du 26 mai 2003.

#### ■ QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2002, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### ■ CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions qui y sont mentionnées et ce rapport dans toutes ses parties.

■ SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de M. Marc Francken, représentant de Gevaert arrive à son terme, décide de le renouveler pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

■ SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de M. Roland Hugot arrive à son terme, décide de le renouveler pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

■ HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de M. Claude Repiquet arrive à son terme, décide de le renouveler pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

■ NEUVIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et des éléments figurant dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, autorise le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce, à opérer sur les propres actions de la société dans les conditions et limites prévues par les textes. La présente autorisation a pour objet de permettre à la société d'utiliser les possibilités d'intervention sur actions propres prévues par la loi en vue :

- de procéder à la régularisation du cours de son action par intervention systématique en contretendance,
- d'acheter et vendre en bourse en fonction des situations du marché,
- d'utiliser tout ou partie des actions acquises pour les céder aux salariés et dirigeants de la société et de son groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (option d'achat d'actions, participation des salariés, cessions des actions réservées aux salariés),
- de la remise d'actions en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ou financière.

Ces achats d'actions pourront être opérés aux époques que le conseil d'administration appréciera par tous moyens, y compris à travers un contrat de liquidité, de gré à gré et par bloc d'actions sans limitation de volume. Il ne sera pas fait usage de produits dérivés.

Les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens.

L'assemblée générale fixe à 120 €, par action, le prix maximum d'achat et à 60 € par action, le prix minimum de vente, d'une part, et le nombre d'actions pouvant être acquises à 5 % au plus du capital social sur la base du capital actuel soit 351 600 actions. Le montant maximum de l'opération est ainsi fixé à 42 192 000 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés à un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération. La présente autorisation est donnée pour une durée qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes 2003 sans toutefois excéder une durée maximum de dix-huit mois. Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration avec faculté de délégation et subdélégation, pour mettre en œuvre cette autorisation.

■ DIXIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs de copies et d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts publicitaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2003 Ordre du jour

- 1) Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- 2) Rapport général des commissaires aux comptes.
- 3) Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2002.
- 4) Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce.
- 5) Quitus aux administrateurs.
- 6) Affectation des résultats.
- 7) Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
- 8) Autorisation d'achat par la société de ses propres actions.
- 9) Pouvoirs en vue des formalités.



